

AU PAYS DES MINEURS

VERS UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

en École Nationale de Perfectionnement



Evelyne - 14 ans (Béziers)

36
—
37

FÉVRIER-
MARS
1976

CHANTIERS

revue mensuelle d'animation pédagogique

RÉALISÉE PAR LA COMMISSION «ÉDUCATION SPÉCIALISÉE» DE L'INSTITUT COOPÉRATIF DE L'ÉCOLE MODERNE

COMMISSION "ÉDUCATION SPÉCIALISÉE"
DE L'INSTITUT COOPÉRATIF DE L'ÉCOLE MODERNE

1 - L'I.C.E.M. "L'I.C.E.M. est une grande fraternité dans le travail constructif au service du peuple."

Fait unique en France, si ce n'est dans le monde, des milliers d'éducateurs de toutes tendances et de toutes conditions participent depuis 25 ans à une des plus grandes entreprises coopératives de notre histoire pédagogique. Leur unité n'est point faite de silence ou d'abandon, mais de dynamisme et de loyauté au service d'une grande cause: la lutte sur tous les terrains pour que s'améliorent et s'humanisent nos conditions de travail et de vie de nos enfants, l'action hardie pour que les forces de réactions ne sabotent pas davantage, ne pervertissent ou ne détruisent les fleurs que nous tâchons de laisser éclore et s'épanouir, parce qu'elles portent la graine de notre bien le plus précieux: l'enfant."

C. FREINET, Nancy 1950

L'éducation est épanouissement et élévation et non accumulation de connaissances, dressage ou mise en condition.

Dans cet esprit nous recherchons les techniques de travail et les outils, les modes d'organisation et de vie, dans le cadre scolaire et social, qui permettront au maximum cet épanouissement et cette élévation.

Soutenus par l'œuvre de Célestin Freinet et forts de notre expérience, nous avons la certitude d'influer sur le comportement des enfants qui seront les hommes de demain, mais également sur le comportement des éducateurs appelés à jouer dans la société un rôle nouveau.

2 - LA COMMISSION "ÉDUCATION SPÉCIALISÉE"

regroupe plus particulièrement les enseignants et éducateurs spécialisés, attachés à la laïcité. Les échanges pédagogiques se font au sein de la rubrique "Entr'aide Pratique" dans CHANTIERS, dans nos rencontres, nos chantiers de travail, ouverts à tous nos adhérents et au Congrès annuel de l'I.C.E.M.

Elle publie un bulletin d'animation "CHANTIERS" (600 pages annuelles) dont chaque numéro comprend des Actualités, la vie des Chantiers de travail et éventuellement des dossiers pédagogiques, des synthèses de nos cahiers de roulement et autres documents.

3 - NOTRE RAISON D'ÊTRE

c'est l'existence même de l'enseignement spécial. Le militants de l'I.C.E.M. luttent cependant contre toutes les formes de ségrégation scolaire. Ils estiment d'ailleurs qu'il n'existe pas de pédagogie spéciale. L'expérience prouve qu'il y a dans les individus des ressources indéfinies qu'ils peuvent manifester lorsqu'ils sont parvenus à se dégager des handicaps scolaires, et qu'ils réussiraient dans bien des cas si les éducateurs les y aidaient par une reconsidération totale et profonde de l'éducation dans le cadre de conditions normales d'enseignement: 15 élèves par éducateur notamment.

Aussi, encourageons-nous nos adhérents à participer au travail des groupes départementaux de l'École Moderne et des autres Commissions de l'ICEM.

L'I.C.E.M. - boîte postale 251 - 06406 CANNES, publie un mensuel: "L'ÉDUCATEUR"

La C.E.L. - B.P. 282 - 06406 CANNES, vend le matériel nécessaire à la pratique de la pédagogie Freinet. Devenez actionnaire de notre Coopérative.

LA COMMISSION "ÉDUCATION SPÉCIALISÉE" DE L'I.C.E.M.
(PÉDAGOGIE FREINET)

MET À VOTRE DISPOSITION :

son organisation coopérative pour :

- * fournir des correspondants à votre classe : C. de P. primaire, S.E.S., I.M.P., I.M.Pro., E.N.P. (France et Belgique).
Ecrivez donc à

Mme TARDIVAT Geneviève
7, Les Soulières
Prémilhat
03100 MONTLUCON

- * participer à :
 - des stages, des rencontres pédagogiques
 - des travaux de recherches, d'expérimentation...Ecrivez donc à

M. RIGAUD Denis
École mat. Gambetta
Rue Mermoz
95390 SAINT PRIX

- * vous procurer, parmi les travaux parus :
 - des documents, mini-dossiers, dossiers centrés sur un thème. Ecrivez donc à

Mme VERNET Pierre
22, rue Miramont
12300 DECAZEVILLE

VOUS DONNE LA POSSIBILITÉ DE PARTICIPER :

- * à tous ses travaux en cours: voir dans CHANTIERS, tout au long de l'année les "Chantiers" et pistes de travail proposés.
- * à la rubrique permanente de CHANTIERS : "Entr'aide Pratique".
- * à "la vie" de CHANTIERS, en envoyant :
 - vos impressions, vos critiques; vos questions, vos souhaits...
 - vos articles, dessins, poèmes personnels, photos.
 - vos travaux pratiques en classe, et ceux de vos élèves. Ecrivez à

Marie-Rose MICHAUX
1, rue de Bretagne
93000 BOBIGNY

VOUS OFFRE SON BULLETIN D'ANIMATION "CHANTIERS" :

10 numéros par an

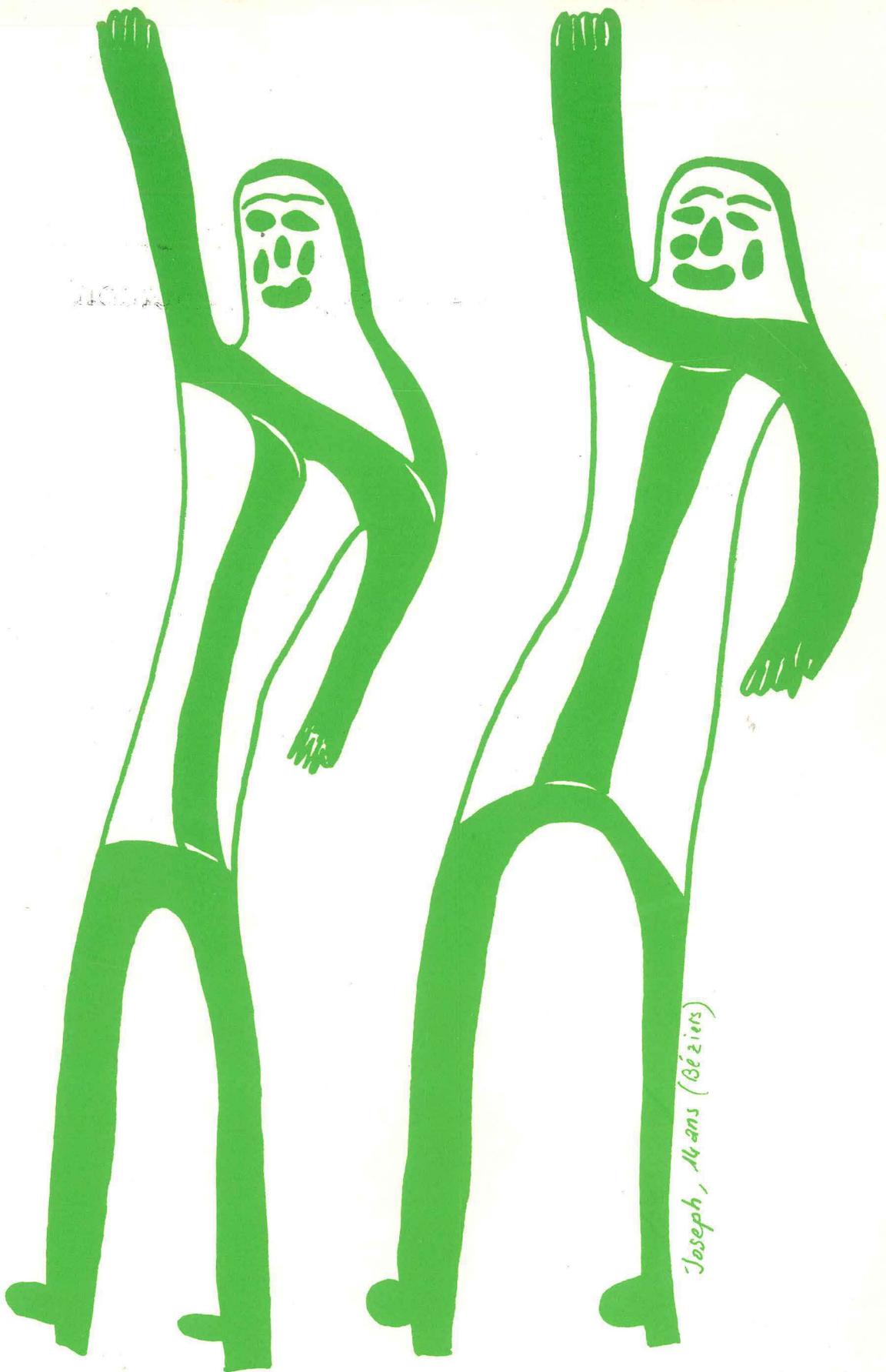
600 pages, d'Actualités, synthèses axées sur un thème, Documents et Mini-Dossiers, servies à tous les adhérents ayant réglé leur cotisation-abonnement pour l'année scolaire en cours.

ABONNEMENT À CHANTIERS :

Tous les abonnements partent du 15 septembre. Les personnes qui s'abonnent en cours d'année reçoivent tous les numéros parus depuis la rentrée scolaire.

TARIF : 35 F pour l'année à verser à M. ou Mme VERNET Pierre (adresse plus haut) par Chèque bancaire, mandat poste ou au CCP 147 93 W TOULOUSE au nom de M. ou Mme VERNET. Paiement joint à la demande; la commission n'étant pas une entreprise commerciale, nous ne pouvons pas fournir de factures.

Une fiche pour demande d'abonnement (ou réabonnement) est insérée dans chaque numéro de CHANTIERS. Utilisez-la.



CHANTIERS

AU PAYS DES MINEURS

INSCRIT A LA C.P.P.P.
Presse scolaire N° 74
Imprimerie spéciale de
"AU PAYS DES MINEURS"



AUTORISATION P&T 248
Le Gérant: P. VERNET
22, rue Miramont, 22
.12300 DECAZEVILLE.

36 — 37

CHANTIERS
FEVRIER-MARS 1976

VERS
UNE COMMUNAUTE EDUCATIVE
OUVERTE SUR LA VIE
en École Nationale de Perfectionnement



LE CLUB DES CYCLOMOTORISTES DE L'E.N.P. DE RENNES





cèpe
de Bordeaux

LA

cueillette

des

CHAMPIGNONS



bolet satan

Nous sommes partis le lundi soir chercher des champignons avec nos éducateurs...

Nous avons mis les champignons que nous ne connaissions pas dans un sac car il ne faut pas les mélanger avec ceux que nous connaissions et qui étaient bons à manger.

Le lendemain, en classe, nous avons fait l'inventaire de notre cueillette. Nous avons formé deux groupes; chaque groupe disposait de livres sur les champignons afin de pouvoir classer les champignons.

Comme champignons comestibles, nous avons pu reconnaître :

- des cèpes de Bordeaux,
- des petits roses,
- des russules charbonnières.

Nous avons trouvé des champignons mortels :

- des amanites phalloïdes, ou vénéneux :
- des amanites tue-mouche, et
- un bolet satan.

Il ne faut pas confondre : un petit rosé des prés
avec une amanite phalloïde ou vireuse.

Texte de V. B. 3° B



↑ lamelles roses
ou brunâtres

petit rosé
des prés



↑ lamelles
blanches

← anneau

↑ volve

amanite

I. GÉNÉRALITÉS SUR LES MAISONS D'ENFANTS

1. Evolution des Maisons d'Enfants

Rares de nos jours sont les communautés d'enfants telles qu'elles furent créées par des pionniers:

- à effectif réduit,
- éloignées de villes,
- animées par quelques éducateurs dévoués, un ou deux ménages parfois.

La communauté apparaît souvent comme un organisme multiple, complexe, où directeur, instituteurs, éducateurs, professeurs ou éducateurs techniques, médecins, infirmières, assistantes sociales, psychologues interviennent auprès des jeunes.

Aux communautés recueillant des "cas sociaux", aux écoles de plein air, se sont ajoutées celles qui reçoivent les jeunes présentant des handicaps intellectuels ou mentaux, des handicaps physiques, les infirmes moteurs.

L'organisation des maisons d'enfants sera différente suivant la nature de l'établissement, l'emplacement, le cadre architectural, l'effectif, l'âge des jeunes, le nombre et la qualité des adultes qui y vivent.

Mais, quelle que soit la communauté, ceux qui veulent préserver l'héritage éducatif des pionniers doivent faire bien des efforts de compréhension. Bien des ajustements sont nécessaires pour la mise en oeuvre d'une éducation libératrice, pour l'apprentissage des responsabilités et pour une vie démocratique au service des jeunes.

2. La tendance actuelle

Pourtant, au cours de ces dernières années, de tous côtés l'institution "internat" a été souvent discutée et contestée pour diverses raisons.

Officiellement, une tendance se manifeste actuellement pour l'intégration des handicapés en milieu scolaire normal: amblyopes, malentendants, déficients intellectuels légers. Elle apparaît même comme un objectif à plus long terme pour les handicapés plus graves: aveugles, sourds, débiles moyens et profonds.

Le placement d'enfants en maison d'enfants apparaît de plus en plus comme la solution qui vient après d'autres, comme les consultations médico-psycho-pédagogiques, les actions en milieu ouvert, les services de placement familial. On parle même de rééducation à domicile pour les handicapés moteurs et même pour les débiles profonds, grâce à des équipes itinérantes rattachées aux établissements.

L'Education Nationale privilégie le développement des sections d'Education Spécialisée. Les Ecoles Nationales de Perfectionnement sont créées à un rythme plus lent.

3. Le but de notre Dossier

Il ne cherche pas à prouver que l'internat est la solution privilégiée par rapport à d'autres formes d'intervention pour l'enfant ou l'adolescent en difficulté.

Il voudrait simplement montrer que toute communauté qui se veut éducative et ouverte sur la vie est une institution pouvant avoir sa place dans une politique générale de l'enfance et de la jeunesse.

II. L'ÉCOLE NATIONALE DE PERFECTIONNEMENT

Ce dossier est consacré uniquement aux Ecoles Nationales de Perfectionnement qui reçoivent 150 garçons, dont 120 internes déficients intellectuels légers de 12 à 17 ans.

Ces établissements sont des établissements publics, dotés de l'autonomie financière. Ils relèvent du Ministère de l'Education.

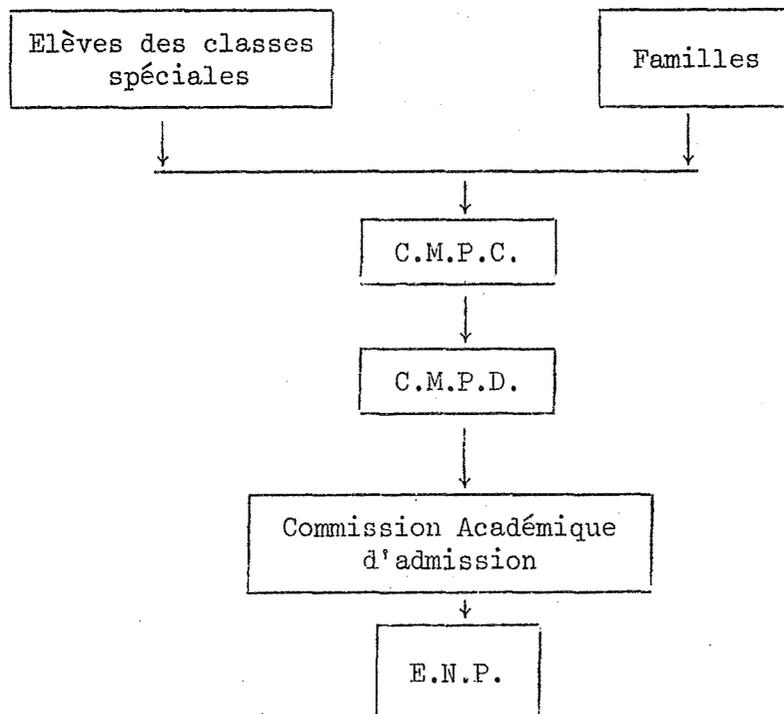
1. LES ÉLÈVES

a) Le recrutement

- Arrêté du 9.11.1972: "Création des Commissions Académiques compétentes pour l'admission des élèves dans les E.N.P.

- Circulaire du 13.11.1972: "Déconcentration des admissions dans les E.N.P. pour enfants déficients intellectuels légers."

Les internes de l'E.N.P.



Les externes

La Commission académique n'intervient pas. Le recrutement est assuré par la Commission Médico-pédagogique départementale.

Grâce à la déconcentration, le recrutement est désormais régional; les enfants proviennent des départements limitrophes.

b) Le dossier

L'admission en E.N.P. se fait au vu des documents suivants:

- demande de placement signée par la famille;
- dossier d'inadaptation comprenant: la feuille de renseignements médicaux, la feuille de renseignements sociaux, la feuille de renseignements scolaires et la feuille de synthèse;
- une autorisation de placement;
- un compte rendu du service d'Orientation Scolaire et Professionnelle;
- une demande d'exonération des frais de pension;
- la décision de la Commission Académique d'admission.

c) Durée du séjour

La circulaire du 13.1.1968 traite des affectations, des admissions, des mutations, des exclusions et des radiations.

2. LES PERSONNELS

a) Personnel de direction

La responsabilité de l'établissement est confiée à un Directeur titulaire du diplôme de Directeur d'Etablissement Spécialisé, responsable pédagogique et ordonnateur des dépenses. Ce Directeur a pour collaborateurs directs:

- l'Intendant (ou l'Attaché Gestionnaire), comptable public qui gère les finances et est responsable du personnel d'intendance et de service;
- l'Educateur Principal, instituteur spécialisé, qui anime la vie éducative en internat;
- le Chef de Travaux, responsable de la vie professionnelle (ateliers et stages) et des contacts avec les entreprises;

Et en outre:

- l'Assistante Sociale, qui est chargée de la liaison avec les familles, les services sociaux, du service de placement et du service de suite;
- l'Infirmière, qui est responsable de la vie sanitaire dans l'établissement et des soins prévus par le médecin d'internat.

b) Personnel chargé de la vie scolaire et éducative

- 7 instituteurs C.A.E.I sont chargés de l'enseignement général;
- 16 éducateurs prennent en charge les élèves en dehors des heures de classe ou d'atelier. Tous devraient être spécialisés (C.A.E.I, option éducation en internat); mais cela est encore rare. Ces postes sont tenus par des instituteurs spécialisés avec C.A.E.I. (option éducation en internat ou D.I.), par des instituteurs en voie de spécialisation, et par d'autres non spécialisés et souvent sans formation appropriée.
- Des P.T.E.P. (4 ou 5) de l'enseignement technique, un P.E.T.T. dispensent un enseignement technologique. Les P.T.E.P. ont la possibilité de faire un stage d'information sur l'éducation spécialisée, organisé par le Centre National de Beaumont sur Oise;
- Un professeur d'Education physique et sportive, du cadre du second degré.

c) Personnel médical et paramédical

- Un médecin d'internat, vacataire;
- Un médecin neuro-psychiatre, dont la fréquence d'intervention est généralement réduite (3 heures par semaine).

d) Personnel de service

Le nombre d'agents varie suivant les E.N.P. (en général 16). Il comprend: un agent-chef, un cuisinier et un second de cuisine, un concierge, deux ou trois agents d'entretien et de chauffage, divers personnels de service (cuisine, dortoir...), une lingère.

e) Personnel de secrétariat et d'intendance

En général, un secrétaire d'intendance, une secrétaire de direction et parfois des auxiliaires de bureau.

Les nombreuses catégories de personnel, avec leur statut particulier et l'effectif important d'adultes, font de l'E.N.P. un établissement assez complexe.

3. LES MOYENS FINANCIERS

a) L'Etat

Les éléments importants du budget de l'établissement sont fixés chaque année par circulaire ministérielle: crédits pour la nourriture, pour le trousseau et l'entretien des élèves; crédits éducatifs pour l'internat; crédits d'enseignement pour les classes et crédits d'enseignement technologique.

b) Les Entreprises

Elles versent à l'établissement la taxe d'apprentissage utilisée en enseignement technologique.

c) Les Familles

Elles s'acquittent des frais de pension, qui sont généralement réduits, compte tenu des bourses qui sont accordées.

d) Autonomie

D'une manière générale, les E.N.P. jouissent d'une certaine autonomie de gestion, d'une certaine indépendance et de crédits suffisants pour leur permettre de prendre des initiatives pédagogiques et d'apporter des améliorations matérielles favorisant une meilleure organisation de la vie des élèves.

4. Les TEXTES ADMINISTRATIFS ET PÉDAGOGIQUES

Très peu de textes administratifs règlent la vie de l'E.N.P., ce qui est de nature à conférer à chaque établissement une démarche propre.

Les textes pédagogiques sont ceux de l'enseignement spécial en général. Ils encouragent donc les éducateurs de tous ordres (instituteurs, P.T.E.P., éducateurs) dans la voie d'une pédagogie moderne. Enfin, des circulaires plus récentes apportent suffisamment de garanties aux éducateurs faisant preuve d'initiative et soucieux d'"ouvrir" l'école.

Nous donnons dans le présent document les références à ces textes et circulaires.

5. LES LOCAUX

a) L'implantation de plus en plus fréquente aux abords d'une ville semble la plus rationnelle. Elle permet de nombreux contacts avec le monde extérieur (travail, culture), une ouverture de l'école; elle facilite l'organisation de la vie de l'établissement (proximité de la gare, et nombreux services).

b) Les constructions n'ont guère de caractère fonctionnel pour la vie en communauté et présentent trop souvent de multiples inconvénients sur le plan matériel. Une circulaire du 11.12.1973 semble cependant annoncer la fin des écoles-casernes. Il serait regrettable que, faute de crédits suffisants, on ne puisse réaliser des projets de construction scolaire plus appropriés à la vie en communauté éducative.

6. CE QUI EST POSSIBLE AU SEIN DE L'ÉCOLE ACTUELLE

C'est ce que nous décrirons dans le présent dossier. Ce sont les diverses actions éducatives menées en Ecole Nationale de Perfectionnement visant à créer des MAISONS D'ENFANTS et non des CASERNES D'ENFANTS.

Et ce qui est possible ici et maintenant l'est aussi ailleurs, avec les mêmes moyens.

VIE DE L'ÉCOLE A TRAVERS LES ENFANTS :

EXTRAIT

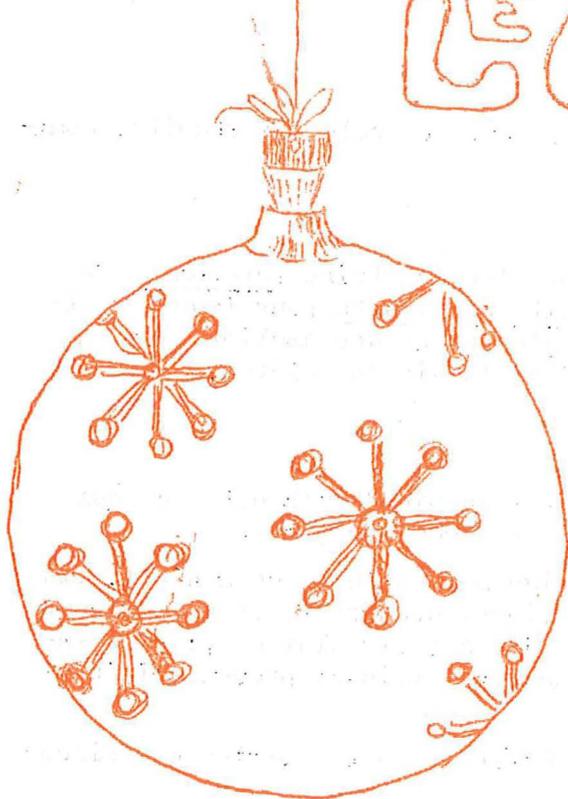
DE LEUR JOURNAL :

LE CASTOR ENP

LA NEIGE

Ce matin, il fait froid.
Il faut se couvrir.
La neige tombe en flocons
Les arbres sont gelés
Tout est blanc.
La neige craque sous nos pieds,
Nous sommes joyeux,
Nous nous lançons des boules
de neige.

Le Chanu - Goudin



les châtaignes...

Jeudi après-midi, nous sommes partis chercher des châtaignes; au bord d'un chemin, deux fermiers ramassaient des pommes tombées; ils vidaient leurs paniers dans des grands sacs de plastique. Ils nous en ont donné une à chacun.

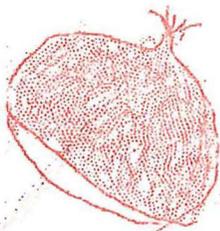
Arrivés sous les châtaigniers, quelques élèves ont secoué les branches pour faire tomber les bogues. Avec nos pieds, nous faisons éclater les bogues pour avoir les châtaignes; mais aïe ! nous nous piquions les doigts !

Quand nos sacs furent pleins, nous avons pris le chemin du retour. Les deux fermiers étaient toujours là à gauler les pommes; ils nous ont dit :

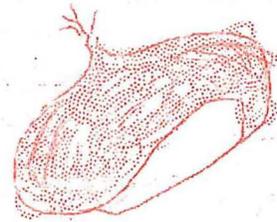
- "Au mois de janvier, vous viendrez goûter le cidre."

Plus loin, deux chasseurs sont descendus d'une voiture avec leur chien. Ils ont traversé un champ, puis sont revenus dans le chemin.

Quand nous sommes arrivés à l'école, il était trop tard pour faire cuire les châtaignes, nous avons attendu vendredi.



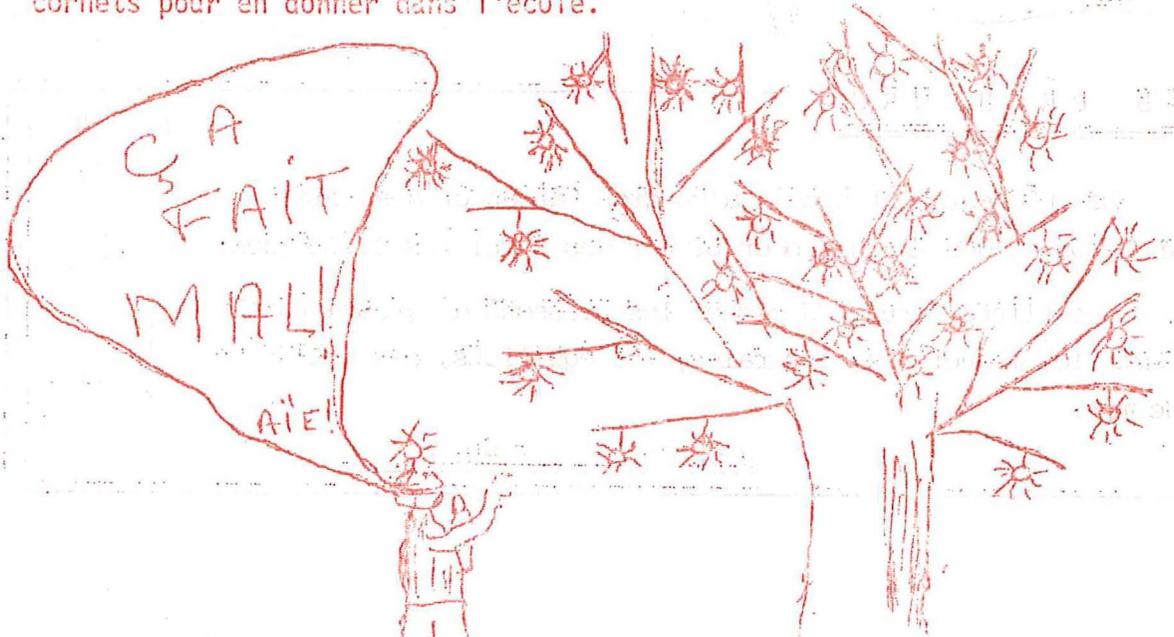
LA CUISSON DES CHÂTAIGNES



Vendredi après-midi, nous avons fait griller nos châtaignes sur un camping gaz, dans une poêle. Nous étions un peu enfumés.

Le jus sortait des châtaignes en bouillonnant; la peau noircissait et craquait...

Il a fallu les faire cuire en plusieurs fois. Nous avons fait des cornets pour en donner dans l'école.



UN WEEK END A SAINT-LUNAIRE

LE BLOCKHAUS :

Dans les dunes, près de la grande plage de Saint-Lunaire, nous avons aperçu un trou entouré de fils de fer barbelé : c'était l'entrée d'un blockhaus. M. Floch est descendu en éclaireur, puis il nous a dit :

- " Vous pouvez descendre un par un "

La galerie principale était longue d'environ 700 mètres; il y faisait très noir; heureusement, nous avions six lampes !

M. Floch nous a montré les autres couloirs et différentes pièces où les soldats pouvaient dormir. L'odeur de moisi était désagréable, nos voix résonnaient, nos lampes projetaient de grandes ombres sur les murs aussi plus d'un fut content de se retrouver sur la dune en plein jour.

Un vendredi soir, nous sommes partis en car, vers cinq heures et demie à Saint-Lunaire. En arrivant, nous avons déchargé le car; un monsieur nous a apporté les clés. Nous avons choisi nos chambres puis un groupe a préparé le dîner : de la soupe, des quenelles, des pommes de terre et des bananes...

Le samedi matin, nous sommes allés sur la plage, nous avons escaladé les rochers et l'après-midi, nous nous sommes promenés en ville.

P. D

Classe 5 A



LES PÊCHEURS

Les pêcheurs ont besoin d'un gros bateau et des filets en nylon et des dragues pour pêcher des coquilles St Jacques.

Les filets servent à pêcher les poissons de grosse taille comme les maquereaux, les raies, les équillots, des araignées de mer.

les*
Pê-
cheurs*

F. J. - Ph. B.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX B XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

UN TEMOIGNAGE CONCRET A L'E.N.P. DE RENNES

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

pages

14 I. INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

1. Effectifs
2. Raison d'être de l'Ecole
3. Le climat
4. Le travail éducatif.

14 II. ORGANISATION ÉDUCATIVE

1. De 12 à 14 ans
2. A partir de 14 ans
3. L'Enseignement général
4. Les groupes de vie en internat.

15 III. ORGANISATION DU TEMPS

1. La journée
2. Organisation de la semaine des groupes professionnels
3. Les activités du mercredi après-midi
4. Les ateliers éducatifs
5. Les veillées
6. Les sorties.

17 IV. REGLES DE VIE COMMUNAUTAIRE

1. Des règles de vie fondées sur le respect
2. Rôle de l'éducateur
3. Rôle de l'équipe

18 V. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DES CLASSES ET ATELIERS

19 VI. OBLIGATIONS DE SERVICE DES ÉDUCATEURS, DES ANIMATEURS
ET RESPONSABLES D'UN GROUPE DE VIE.

I. INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

1. L'Ecole Nationale de Perfectionnement de RENNES, établissement de l'Education Nationale, reçoit 150 garçons, dont 120 internes, déficients intellectuels légers, de 12 à 17 ans.

2. La raison d'être de cet établissement est:

- l'amélioration psycho-sociale,
- l'éducation totale,
- la préparation à l'avenir professionnel des élèves,
- l'éducation visant au bonheur présent et futur des élèves placés.

3. Le CLIMAT. La vie des adolescents et des adultes appelés à y vivre et à y travailler s'intègre au climat de confiance qui doit exister dans une communauté éducative véritable.

4. Le TRAVAIL ÉDUCATIF concrétise au maximum les Instructions Ministérielles concernant les enfants et adolescents inadaptés:

- Arrêté du 12 août 1964: Programmes et méthodes d'enseignement dans les Classes de Perfectionnement recevant les élèves débilés mentaux;
- Arrêté du 26 octobre 1965: L'Education physique dans les Classes de Perfectionnement;
- Arrêté du 20 octobre 1967: Préparation à la vie professionnelle et sociale des adolescents débilés mentaux. Cet arrêté précise notamment que "pendant la dernière année de formation, en fonction du placement envisagé, des contacts directs doivent être systématiquement organisés pour l'apprenti avec son futur milieu professionnel, sous la forme de visites et surtout de stages plus ou moins longs, dirigés et contrôlés par les maîtres responsables de l'apprentissage professionnel."

II. ORGANISATION EDUCATIVE

Elle s'inspire du principe psycho-pédagogique suivant: "L'éducateur se gardera de méconnaître la valeur socialisante d'une pédagogie utilisant la dynamique des groupes. C'est ainsi qu'il favorisera l'autogestion, les prises de décision collectives. Il fera du groupe d'enfants un foyer actif de socialisation, donnant ainsi un sens à la vie collective."

Ce principe de vie coopérative inspire l'organisation de l'établissement:

1. DE 12 A 14 ANS, l'enseignement, assuré par des instituteurs spécialisés, est organisé en relation avec les activités éducatives de l'établissement, en liaison maximum avec la vie.

Il a pour but de favoriser toutes les formes d'expression, afin de consolider certains apprentissages (lecture et calcul).

2. A PARTIR DE 14 ANS commence l'apprentissage professionnel dispensé par les professeurs d'enseignement technique.

De 14 à 15 ans, le jeune apprenti s'éduque professionnellement aux différents ateliers proposés:

- construction en bâtiment,
- peinture en bâtiment,
- construction métallique.

De 15 à 16 ANS, l'élève se spécialise davantage dans l'option professionnelle choisie.

De 16 à 17 ANS, si le métier intéresse vraiment l'apprenti, celui-ci poursuit son apprentissage, qui est complété par des stages dans des entreprises qui aident au placement des jeunes.

Durant la période d'apprentissage, les activités d'atelier s'appuient au maximum sur des travaux réels, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement.

3. L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL est organisé en relation étroite avec les activités d'atelier; il est orienté vers la vie sociale et professionnelle.

L'éducation physique et sportive, animée par un professeur d'E.P.S., l'enseignement du dessin technique (P.E.T.T.), susceptible de donner davantage de promotion à l'apprenti, s'intègrent dans cette éducation totale.

4. LES GROUPES DE VIE EN INTERNAT correspondent aux groupes-classes et sont placés sous la responsabilité d'un éducateur.

Chaque groupe détermine son mode de vie et de travail, tout en rendant compte aux autres groupes. Le groupe de vie n'est pas cependant un groupe fermé. Les éducateurs doivent à certains moments, après concertation, admettre la possibilité d'éclatement des groupes, suivant les activités décidées.

La vie communautaire à l'internat doit aider l'enfant ou le jeune à devenir plus responsable et plus apte à prendre des initiatives. La pratique d'activités diverses l'enrichit sur tous les plans: photo, poterie, vannerie, activités de plein air...

Les éducateurs ont la charge des enfants pendant les heures non réservées aux activités scolaires, pendant la nuit (quand ils sont de service), les mercredi, samedi et dimanche. Ils participent à l'organisation générale de la vie de l'établissement au cours des réunions. Ils veillent à l'ordre, à la propreté, au calme, au respect du matériel, en tous lieux.

L'internat ne constitue qu'un accueil temporaire, l'idéal étant que l'enfant puisse rester dans sa famille et son milieu et être éventuellement réorienté.

III. ORGANISATION DU TEMPS

<u>1. LA JOURNÉE</u>	7 h 30 - 8 h	Lever - toilette - rangement
	8 h - 8 h 25	Petit déjeuner
	8 h 30 - 10 h 15	Classe - atelier
	10 h 15 - 10 h 40	Récréation (sauf pour atelier 3°)
	10 h 45 - 11 h 55	Classe - atelier
	12 h - 13 h 25	Repas - foyers - activités éducatives
	13 h 30 - 15 h 15	Classe - atelier
	15 h 15 - 15 h 40	Récréation
	15 h 45 - 16 h 30	Classe - atelier
	17 h	
	17 h	Goûter
	17 h 30 - 18 h 45	Ateliers éducatifs
	19 h - 19 h 45	Repas
19 h 45 - 21 h 30	Veillée	

2. ORGANISATION DE LA SEMAINE DES GROUPES PROFESSIONNELS

Suivant le principe de l'alternance:

- les élèves de 3ème travaillent à l'atelier le lundi, le mardi et le mercredi matin pendant que ceux de 4ème travaillent en classe;

- les élèves de 4ème travaillent à l'atelier le jeudi et le vendredi pendant que ceux de 3ème travaillent en classe.

3. ORGANISATION DES ACTIVITÉS DU MERCREDI APRES-MIDI

Les élèves choisissent une activité qu'ils s'efforcent de pratiquer tout le long d'un trimestre. Sont proposées:

- les activités sportives (ASSU), l'escalade, le canoë, la voile, le cyclotourisme, le tir, le jardinage, les enquêtes en liaison avec la classe;
- les activités nature, la piscine, les jeux de plein air et les ateliers éducatifs (en cas de mauvais temps): aéromodélisme, poterie, photo...

Les élèves peuvent sortir de l'école non accompagnés. Toute sortie est subordonnée à l'accord des parents, qui doivent remplir une autorisation dégageant la responsabilité de l'école

4. ORGANISATION DES ATELIERS ÉDUCATIFS

Ils fonctionnent de 12 h 45 à 13 h 25 et de 17 h 15 à 19 h.

Les élèves se rendent aux secteurs d'animation proposés par les éducateurs: ateliers éducatifs - activités sportives - jeux de plein air mais encore jeux au foyer - ping-pong - disques - bibliothèque.

5. ORGANISATION DES VEILLÉES

Tous les soirs de 19 h 45 à 21 h 30.

C'est un moment privilégié de la journée où au sein de chaque groupe de vie se règlent les problèmes matériels et les problèmes personnels.

C'est un moment de détente, d'activités calmes (jeux d'intérieur, travaux manuels, dessin, lecture, correspondance, etc.).

6. SORTIES

a) Sorties dans la famille: du vendredi 15 h 30 au dimanche 21 h (ou au lundi 8 h 30);

b) Sorties le mercredi après-midi de 13 h à 18 h 45;
le samedi - id.
le dimanche - id.

Sortie du soir hebdomadaire pour les jeunes de 16 ans et plus jusqu'à 24 h; et pour les autres, exceptionnellement (match de foot-ball le soir, par exemple). Ces sorties sont subordonnées à l'accord des parents; elles sont possibles mais non obligatoires.

c) Week-ends: Tous les élèves ne rentrent pas chaque vendredi.

Le week-end du vendredi soir au dimanche soir est organisé pour permettre les activités hors de l'école: camping - séjour au bord de la mer - jeux de plein air - et à l'école, la réalisation de travaux éducatifs.

Le samedi et le dimanche, le petit déjeuner est servi à 8 h 45.

IV. RÈGLES DE VIE COMMUNAUTAIRE

Les règles de vie, au sein d'une communauté éducative, n'ont pour but que de faciliter le bon fonctionnement de celle-ci, afin de permettre une manière de mieux-vivre et de mieux-être pour tous.

La vie et le travail de la communauté doivent être animés par l'esprit coopératif, visant à développer l'entraide et la solidarité, l'esprit d'initiative et de responsabilité, la libre critique, la prise en charge de la vie du groupe, la liberté d'expression.

L'idéal est que chaque unité de travail élabore progressivement ses propres normes de vie et de travail, avec l'aide de l'adulte qui en est responsable.

Cependant, au niveau de l'établissement, la pratique de la communauté éducative exige une unité globale de vues, des aspirations communes, afin de réaliser nos objectifs. Ces règles concernent donc tous les membres de la communauté, jeunes et adultes.

1. DES RÈGLES DE VIE FONDÉES SUR LE RESPECT

a) Le respect d'autrui

- pas d'agression physique (brutalités, brimades, violences) et d'agression verbale (moqueries, insultes);
- respect de ce qui appartient à l'autre.

b) Le respect du matériel en tous lieux.

c) Le respect du cadre de vie en tous lieux, à l'intérieur comme à l'extérieur: propreté des locaux et des extérieurs - ordre, rangement des locaux, rangement du matériel après usage.

d) Le respect du travail et notamment des travaux réalisés dans l'école par les camarades et le personnel.

2. RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

Chaque éducateur, dans son secteur de travail, doit chercher à faire prendre conscience aux jeunes de ces normes de vie. Son action est primordiale pour assurer, en collaboration avec les élèves, le respect de ces règles.

a) La discipline et l'ordre nécessaires ne doivent pas être institués d'une manière formelle et superficielle, mais dans le cadre d'un climat de libre confiance, impulsés par le dynamisme de l'exemple permanent de l'adulte, ainsi que par sa présence active (dans le respect des obligations de service et des horaires).

b) L'ordre et l'équilibre dans le travail doivent naître d'une organisation rationnelle des activités de la communauté tenant compte de l'avis des jeunes, de leurs intérêts, de leurs goûts et aussi de leurs possibilités, grâce à une préparation minutieuse de l'adulte.

c) La démission entraînant le laisser-aller et le désordre, tout autant que l'autorité manifestation de domination (parfois brutale) nuisent au travail, au progrès, au redressement psychologique du jeune. L'autorité est nécessaire lorsqu'elle est naturelle, normale, cohérente. Elle se conquiert non du fait du statut de l'adulte, mais par l'aide bienveillante que ce dernier apporte à l'épanouissement du jeune, dans une saine atmosphère de loyauté, de confiance réciproque et d'humanité.

d) L'apprentissage de la vie communautaire dans l'esprit coopératif ne se fait pas sans heurts ni difficultés, surtout dans un établissement dont la raison d'être est d'accueillir certes des enfants retardés scolairement, mais aussi et surtout perturbés et manquant de maturité intellectuelle, affective et sociale.

L'éducateur doit donc adapter son action éducative à chaque cas, dans un esprit de tolérance, de compréhension, de bienveillance, mais parfois aussi de fermeté. S'il doit accepter le jeune tel qu'il est, il ne peut penser ni admettre qu'aucune évolution ne puisse se produire sur le plan moral, intellectuel, professionnel, psychique et social.

L'évolution de notre communauté éducative dépend du respect de ces règles de vie par chacun de ses membres.

3. ROLE DE L'ÉQUIPE

L'évolution de l'esprit d'entraide et de coopération dépend de l'exemple des adultes qui doivent travailler en équipe. Ils se concertent pour faire le point de leur action éducative par rapport aux règles de vie communautaire. Ils réfléchissent et analysent les problèmes posés au sein de la communauté par le comportement des individus, dans l'esprit coopératif.

Ils participent aux réunions institutionnalisées prévues dans le cadre des horaires.

C'est le personnel tout entier qui doit être associé à cette oeuvre éducative, de manière que les conditions de vie des enfants et des jeunes soient sans cesse améliorées.

V. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DES CLASSES ET ATELIERS

Les nouvelles obligations de service des personnels de l'éducation spéciale et d'adaptation (circulaire n° 74 148 du 19 mai 1974) ont conduit à une nouvelle organisation pédagogique.

Classes professionnelles

Horaire hebdomadaire: 30 h

Classes de 4ème: Enseignement général (classe + dessin technique): 17 h 1/2
le lundi, mardi et mercredi matin.

Atelier: le jeudi et le vendredi 12 h 1/2

Classes de 3ème: Enseignement général (classe + dessin technique): 12 h 1/2
les jeudi et vendredi.

Atelier: lundi, mardi et mercredi matin: 17 h 1/2

Classes de 5ème: Horaire hebdomadaire: 29 h, dont 24 h de classe
1 h 1/2 de dessin technique
3 h 1/2 d'éduc. phys. et sportive

Classes de 6ème: Horaire hebdomadaire: 29 h, dont 24 h de classe
5 h d'éducation physique.

VI. OBLIGATIONS DE SERVICE DES EDUCATEURS, ANIMATEURS
ET RESPONSABLES D'UN GROUPE DE VIE

HORAIRES

1. ANIMATION DU GROUPE DE VIE

Lundi: de 16 h 30 à 21 h 30
Mardi: de 16 h 30 à 21 h 30
Mercredi: de 18 h 45 à 21 h 30
Jeudi: de 17 h à 21 h 30.

2. RESPONSABILITÉ: surveillance du dortoir

1 nuit par semaine, à partir de 21 h 30, jusqu'au lendemain matin 7 h 30, et de 7 h 30 à 8 h 25: lever - toilette - rangement - petit déjeuner. A 8 h 25, les élèves se rendent en classe et aux ateliers, accompagnés par les éducateurs.

3. RÉUNIONS: 2 heures par semaine

- Réunion de liaison avec l'instituteur responsable du même groupe de vie (1 heure);
- Réunion de concertation (1 heure) entre éducateurs, assistante sociale, infirmière, lingère.

4. ANIMATION DE WEEK-END

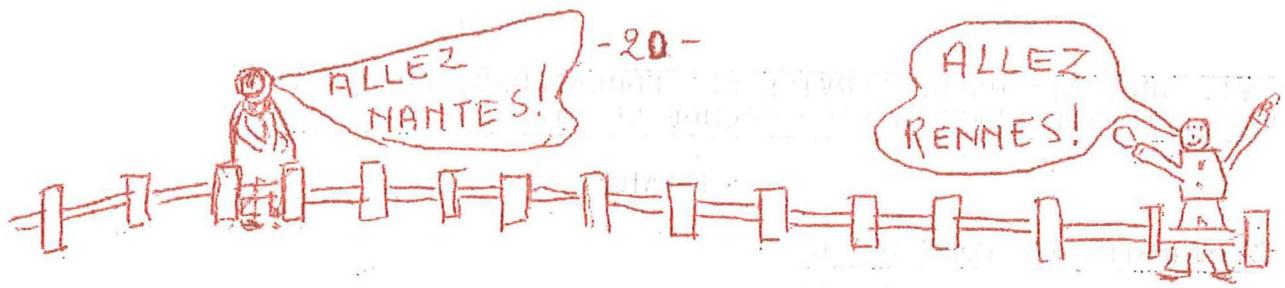
- 1 week-end toutes les 8 semaines, du vendredi 15 h 30 au lundi 8 h 30;
- Animation d'une soirée de rentrée et responsabilité surveillance du dortoir, du dimanche 18 h au lundi 8 h 30, toutes les 16 semaines.

---oOo---

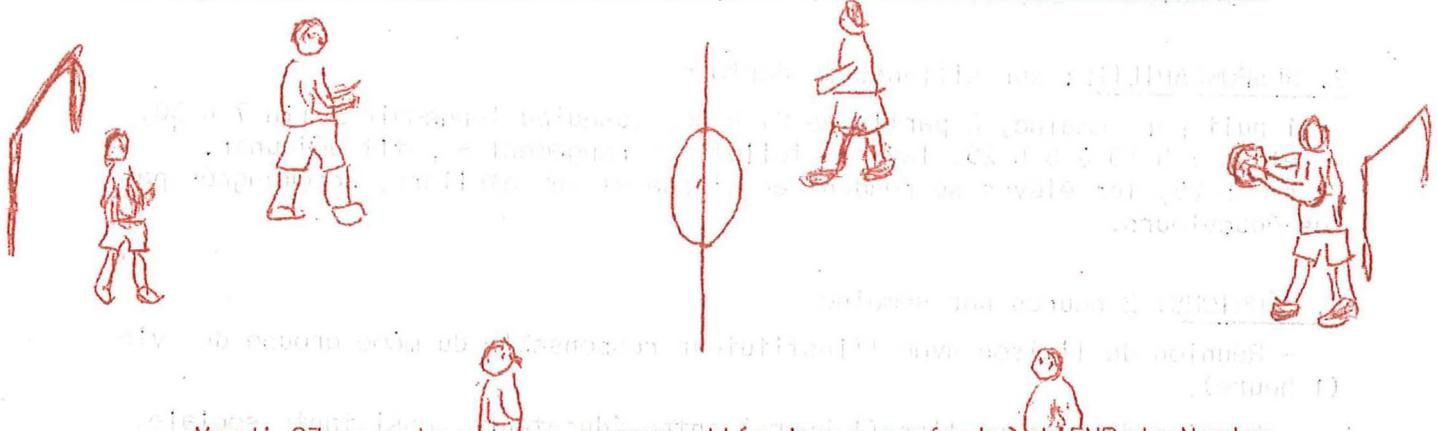
En résumé, nous travaillons dans les conditions habituelles de fonctionnement de nos établissements publics, dans le cadre des réglementations administratives de travail, horaires, effectifs, et des normes officielles habituelles, architecture notamment.

Confrontés à la vie scolaire ordinaire, nous n'élaborons pas de théories séduisantes, inapplicables à l'école actuelle: nous livrons sans prétention les résultats de notre libre expérience.





Le match de foot-ball !



Mardi 27 novembre, nous sommes allés jouer au foot à l'ENP de Nantes. Nous sommes partis en car à 10 h. En route nous avons vu une auto accidentée dans le fossé.

Quand nous sommes arrivés à Nantes, les nantais nous ont dit :

- "Nous allons gagner 50 à 0" ... Nous avons laissé dire !

Nous avons d'abord visité les ateliers de l'école: il y a la construction métallique, la maçonnerie et l'horticulture.

Le midi, nous avons mangé dans le réfectoire avec les autres élèves; nous avons mangé des betteraves en salade, des frites, de la viande et une orange.

A deux heures, nous sommes remontés dans le car pour aller jouer sur un terrain de foot au Petit Port.

A la première mi-temps, notre équipe menait par 2 à 0. Le chauffeur du car nous encourageait. A la deuxième mi-temps, nous avons encore marqué 2 buts : nous avons gagné 4 à 0.

La classe de 5° B qui jouait sur un autre terrain a aussi gagné 4 à 3.

Tout le monde était bien content ! Il était presque 7 h lorsque nous sommes arrivés à l'ENP de Rennes.

Patrick Parlamento

	1	2	3	4	5
I					XXXX
II			XXXX		
III		XXXX			
IV			XXXX		
V				XXXX	

J
O
U
E
S

- I Fête la fin de l'année
 - II Fin de verbe - Repas de chien
 - III N'est pas cuit
 - IV Démonstratif - Condition
 - V Saison
- 1 La fille de mon oncle
 - 2 Fortune - Conjonction
 - 4 A ce moment
 - 5 Reste de fumée noire

C

L'INTERNAT

rôle et fonctionnement des groupes de vie en internat.
organisation des activités d'internat à Rennes.

pages

- 22 I. CONCEPTION ÉDUCATIVE DE L'INTERNAT
1. Critiques contre les maisons d'enfants
 2. L'internat, moyen d'apprentissage de la démocratie.
- 22 II. ROLE ET FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE VIE
1. Sa nécessité
 2. Sa potentialité
 3. Organisation de base: le groupe de vie
 4. Organisation des groupes de vie.
- 24 III. LE POINT SUR L'ORGANISATION ACTUELLE
1. Organisation générale
 2. Coopération entre éducateurs
 3. Rôle des éducateurs
 4. Conclusions provisoires.
- 26 IV. ATELIERS ÉDUCATIFS
1. Liste des activités pratiquées
 2. Organisation de ces activités.
- 26 V. ROLE DE L'ÉDUCATEUR
1. Le climat
 2. L'indispensable part de l'adulte.
 3. La nécessaire initiation à des activités de jeunes
 4. Conclusion.
- 27 VI. LES ÉDUCATEURS EN INTERNAT
1. Importance du facteur humain
 2. Qualités de l'éducateur.
- 28 VII. DOCUMENTS
1. Explication
 2. Fiche d'organisation de travail
 3. Extraits du journal de l'école.

Nous avons indiqué les aspects généraux de l'organisation pédagogique de l'E.N.P. de RENNES. Nous tâcherons maintenant de dégager les principaux axes directeurs de cette organisation et les idées fondamentales qui l'inspirent.

I. CONCEPTION ÉDUCATIVE DE L'INTERNAT

Aux yeux de beaucoup, l'internat est synonyme d'isolement, d'internement. Nous rencontrons notamment des parents pour qui la "pension" a une valeur de dressage et de correction.

1. CRITIQUES CONTRE LES MAISONS D'ENFANTS

- a) Elles constituent parfois un facteur d'inadaptation. Certaines familles s'habituent au retrait de l'enfant, qui n'y trouve plus sa place à son retour.
- b) L'internat est artificiel, parfois même répressif.
- c) La vie s'y écoule morne et routinière.

Faut-il pour autant combattre l'institution? Faut-il aussi demander la suppression de l'école parce qu'elle fonctionne mal?

Ce serait méconnaître l'oeuvre de pionniers qui ont su faire vivre des communautés sur un mode démocratique, en sachant faire appel à la participation des jeunes et des adultes. Ce serait aussi ignorer les efforts de tous les éducateurs s'inspirant des méthodes d'éducation nouvelle.

2. L'INTERNAT, UN MOYEN D'APPRENTISSAGE DE LA DÉMOCRATIE

a) Le but

Un stagiaire à l'E.N.P. de Rennes constate: "Le but essentiel visé par l'équipe éducative de l'E.N.P. pourrait se définir ainsi: conquête progressive par les jeunes, sans abandon ni surprotection, de leur autonomie, de manière à aboutir à la prise en charge individuelle et collective de l'organisation de la vie scolaire, professionnelle et culturelle."

b) Moyens

Après tâtonnement, nous nous refusons à organiser la vie de l'internat suivant une structure autoritaire et figée. Par exemple, les élèves ne sont pas tenus de passer systématiquement aux "ateliers éducatifs" après la classe ou l'atelier. De même, nous refusons une pédagogie de laisser-aller qui engendrerait le désordre dans un établissement de 120 internes.

D'où l'organisation actuelle, non pas définitive ni figée, fondée sur le groupe de vie qui détermine lui-même librement son rythme.

Le groupe de vie constitue la cellule de base pour l'organisation des activités et le développement des initiatives individuelles et collectives.

II. ROLE ET FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE VIE

1. SA NECESSITE

Un véritable système éducatif est centré sur l'ENFANT. Certes, les intérêts des adultes ne sont jamais à négliger; il faut rendre compatible leur vie, leurs conditions de travail avec la vie des enfants. Mais les intérêts des adultes ne doivent pas aller à l'encontre des besoins des jeunes.

Quel peut être en effet le sentiment de sécurité pour l'enfant qui voit défiler un grand nombre d'adultes d'une façon irrégulière dans le temps? Dans certains établissements les emplois du temps sont tellement bloqués que l'enfant

ne revoit l'adulte qu'au bout d'une semaine, et parfois plus. Se souvient-il encore de lui?

Or il est souhaitable que l'enfant ait des points de repère; nous n'admettons pas l'existence d'emplois du temps de ce genre.

Le groupe de vie prend sa signification réelle dans le souci de donner le maximum de sécurité à l'enfant. L'être humain est par nature éminemment social; mais il a toujours sa cellule, son domaine, son chez-soi; cependant, il invite, il convie, il ouvre ses limites. La communication lui est indispensable; l'important est qu'elle puisse se réaliser. Dans la vie, l'enfant connaît un certain nombre de personnes, ses parents, ses frères et soeurs, ses copains, mais il s'agit là d'un nombre restreint.

La constitution du groupe de vie n'est jamais naturelle; c'est pourquoi il doit correspondre à des critères réels. Les critères choisis sont l'âge, et, dans la mesure du possible, le groupe professionnel.

2. SA POTENTIALITÉ

a) Le groupe de vie est une réalisation dans le temps: il s'agit toujours du même groupe en classe, à l'atelier, à l'internat. Il est limité (au maximum 15), afin de favoriser les échanges et l'expression individuelle.

Le groupe de vie n'est pas une structure sclérosée, et son rôle ne s'arrête pas aux tâches matérielles (argent de poche, change du linge...). Au contraire, il permet à l'enfant de participer totalement à la vie de l'établissement, et ceci n'est possible que si l'adulte responsable de son groupe associe celui-ci aux différentes réalisations.

Ces réalisations sont de tous ordres: les activités proposées le mercredi après-midi, les activités du soir, les stages, les enquêtes...

b) Le groupe de vie est le lieu d'où émanent le maximum d'initiatives. De quel ordre sont ces initiatives?

Au niveau du mercredi après-midi: C'est à partir du groupe de vie que l'enfant doit faire son choix: le foot, le canoë, le cyclotourisme) avec un contrat impliquant un temps minimum d'adhésion. La sortie libre est discutée au sein du groupe, et son lieu indiqué avec précision.

Le soir, de 17 à 19 h, il en est de même pour le choix des activités. Le planning dans le foyer est d'une utilisation effective et concerne le groupe.

Au niveau du week-end: il s'agit là d'un dialogue avec le jeune afin d'essayer de mieux comprendre ce qui peut être fait, de le préparer. Le week-end est, par exemple, l'objet d'une discussion de groupe un soir, assez longtemps à l'avance, pour la réalisation d'activités diverses: camping, pique-nique, pêche, sortie.

c) Ni protection ni ségrégation

Le groupe de vie n'est pas figé et permet, en particulier pour les plus grands, des possibilités d'ouverture vers l'extérieur (contacts avec les foyers de jeunes travailleurs...); pour les plus petits, le décroisement occasionnel évite la ségrégation. Si un groupe de vie apporte la stabilisation à des enfants perturbés, lorsqu'il est poussé à l'extrême il devient ségrégatif, d'où la nécessité à certains moments d'éclatement du groupe.

d) Permettre le travail d'équipe

Le groupe de vie étant une continuité, les initiatives prises en classe, à l'atelier, à l'internat, ne sont pas sans répercussion sur chacun des secteurs. Les initiatives à caractère commun (une classe-chantier par exemple) relèvent du groupe de vie et des personnes responsables.

Le plan de travail établi en commun est un moyen pour tous les membres de l'équipe de mieux se concrétiser.

e) L'existence d'une coopérative par groupe est, dans cet état d'esprit, essentielle. Par le biais de cette coopérative, chaque groupe prend le maximum d'initiatives. C'est d'abord au sein du groupe de vie que naît l'esprit de coopération, qui se manifeste ensuite à travers les activités, les entreprises de grande envergure du type séjour vendanges, de mer, de neige.

Mais l'esprit coopératif s'affirmera toujours d'autant mieux que chacun saura écouter les idées de l'autre et si chacun fait part de ses projets, d'où la nécessité d'une information.

f) L'information est faite par le journal de l'école, sorte de lien entre les différents groupes à parution régulière, ou par l'utilisation plus directe de tableaux indiquant les divers projets.

3. ORGANISATION DE BASE: LE GROUPE DE VIE

Il permet à l'enfant de se situer dans la vie de l'établissement.

L'enfant connaît un certain nombre d'adultes; il sait à quels moments de la journée à qui se référer et se confier.

Il facilite le travail d'équipe entre l'instituteur, l'éducateur et le PTEP.

LE GROUPE DE VIE DÉTERMINE SON MÔDE DE VIE et engendre la STABILITÉ AFFECTIVE, surtout pour les plus jeunes.

4. ORGANISATION DES GROUPE DE VIE

a) Le groupe de vie se suffit à lui-même:

- autonomie du groupe de vie; collaboration étroite entre instituteur et éducateur;

- une grande distribution d'activités de tous genres;

- polyvalence de l'adulte;

- rôle important de la coopérative du groupe de vie.

Pour ne pas se refermer sur lui-même, le groupe doit faire part de ses initiatives aux autres groupes.

b) Le groupe de vie ne se suffit pas entièrement à lui-même:

- la polyvalence exercée au sein du groupe ne suffit pas;

- les activités proposées au groupe de vie ne suffisent pas;

- échanges avec d'autres groupes nécessaires à des moments donnés et selon les activités.

Les possibilités d'échanges: entre deux groupes (échanges entre deux collègues); - entre plusieurs groupes (échanges qui demandent une concertation entre collègues). Eclatement avec quelques activités plus structurées.

c) Le groupe de vie ne se suffit pas du tout à lui-même:

- pour l'adolescent, l'adulte n'est plus la seule référence; il s'attache plus à ce qu'il peut faire;

- toujours partir d'une structure de base: le groupe de vie; il y a des possibilités d'éclatement;

- propositions d'activités plus structurées.

Exemples: 1 activité de libre choix (foot, jeux de société, sortie libre);

- ou des activités plus structurées (sculpture, photo, aéromodélisme).

III. LE POINT SUR L'ORGANISATION ACTUELLE

1. L'organisation est basée sur de grands groupes:

- | | | |
|----------------------|---|--|
| a) 2 groupes de 6ème | } | correspondant sensiblement aux groupes d'âge |
| b) 2 groupes de 5ème | | |
| c) 3 groupes de 4ème | | |
| d) 3 groupes de 3ème | | |

C'est à ce niveau que doit pouvoir se pratiquer la coopération entre éducateurs, en vue d'offrir aux élèves le maximum d'activités et aussi de permettre le décroisement.

2. A 10 groupes correspondent 10 éducateurs responsables; mais 6 éducateurs travaillent également au niveau des groupes de vie: en principe,

1 au niveau des 6ème

1 - 5ème

2 - 4ème

2 - 3ème,

sous réserve d'effectifs de groupe équilibrés, ce qui implique, au niveau de chaque groupe, une coopération entre tous les éducateurs: plans de travail, activités, etc.

3. Ces 6 éducateurs travaillent toujours sur le même groupe d'élèves, soit à midi, soit le soir de 17 à 19 h, soit le mercredi après-midi.

Ils sont responsables de l'organisation des sorties autorisées par les parents et des activités à l'extérieur. Ils organisent le mercredi après-midi les activités avec les autres élèves.

4. CONCLUSIONS PROVISOIRES

a) Cette organisation évite l'éducation du troupeau, propice au caporalisme et à ses manifestations (rassemblements), tout autant que le laisser-aller et l'irresponsabilité.

b) Poussée à l'extrême, elle risque de devenir trop pesante pour l'individu, d'où la nécessité d'éclatements à certains moments: après les repas, aux moments où fonctionnent les clubs, lors des week-end et à d'autres moments de la vie, soit en classe, soit à l'atelier, soit à l'internat.

c) Nous ne croyons pas que la formule d'éclatement généralisé soit propice à la stabilité affective des enfants et des jeunes. Il y a là une sorte de dosage à trouver, afin de respecter l'individu, de le socialiser, de le stabiliser, d'éviter la création de mini-groupes ségrégatifs à l'extrême.

d) De même, des moments collectifs donnent l'occasion de mieux vivre la communauté: fêtes (de Noël, de fin d'année), sorties, assemblées d'information. Si la grande masse inorganisée est destructrice des personnalités, le nombre organisé au service des personnalités est enrichissant.

e) Enfin, il nous apparaît nécessaire d'éviter la prise en charge d'un enfant ou d'un adolescent par un nombre trop important d'adultes et sur des périodes trop courtes.

f) Difficultés matérielles.

La formule d'organisation par groupes de vie ne se révèle pas pleinement efficace dans la mesure où la conception architecturale de notre école ne se prête pas à cette conception éducative.

L'idéal est qu'à GROUPE DE VIE corresponde LOCAL DE VIE.

Nous cherchons à y tendre en améliorant les conditions matérielles susceptibles de rendre plus autonome la vie de chaque groupe:

- le cloisonnement en chambres des dortoirs permet aux jeunes de disposer d'espaces de vie plus intimes, plus calmes et plus chaleureux;
- l'installation d'un self permet de donner plus d'autonomie et de responsabilité à chacun et entraîne la participation de tous au service du restaurant;
- l'attribution à chaque groupe d'un foyer qu'il peut aménager à son gré et dont il est responsable est aussi un élément non négligeable.

IV. ATELIERS ÉDUCATIFS

1. LISTE DES ACTIVITÉS PRATIQUES

- jardinage, élevage;
- travail du bois;
- travail du fer;
- travail de la terre;
- mécanique;
- émaux;
- paille;
- aéromodélisme;
- tissage;
- peinture et techniques artistiques;
- théâtre, jeu dramatique;
- marionnettes;
- photo;
- journal, imprimerie, linogravure, sérigraphie et techniques d'illustr.
- petits travaux manuels: perles, raphia, peinture sur verre, aluminium repoussé;
- activités sportives, jeux de plein air;
- activités nature;
- cuisine.

Plus particulièrement le mercredi: l'A.S.S.U., la piscine, le canoë, le tir, la voile, la pêche, les enquêtes, le cyclotourisme, les grands jeux de plein air, l'escalade, le karaté.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces techniques, l'essentiel étant l'esprit dans lequel elles se déroulent.

2. ORGANISATION DE CES ACTIVITÉS

La valeur éducative de toute activité est conditionnée par le libre choix de l'enfant ou de l'adolescent. L'absence de motivation profonde et de liberté peut en faire des occupations monotones. Car l'enfant ne demande pas à être "gardé" ou occupé, mais intégré dans une activité à sa mesure, dont il apprécie l'intérêt et comprend l'utilité.

Un autre aspect de l'activité est la liberté de création et d'invention. Si l'enfant est occupé à des travaux où il ne peut manifester aucune initiative, il s'en désintéresse rapidement. Mais il est souvent intéressant de lui proposer des thèmes ou des objectifs: décoration de la maison, organisation d'une fête, préparation d'une exposition, vente pour rapport financier, ou tout simplement pour rendre service ou faire plaisir.

V. ROLE DE L'ÉDUCATEUR

1. LE CLIMAT

Tout dépend du CLIMAT qu'il a su créer au sein du groupe de vie. Pour faire de ce groupe une communauté vivante, deux éléments indispensables:

- a) Gagner la confiance des jeunes;
- b) Leur donner la possibilité de réussir.

Les enfants difficiles sont presque tous conscients de leur infériorité dans le domaine scolaire; ils en souffrent, comme ils ont souffert d'avoir entendu dire qu'ils ne sont "bons à rien", qu'ils sont insupportables ou méchants. La seule façon de les faire remonter dans leur propre estime et de faire renaître la confiance en eux, c'est de leur donner la possibilité de réussir.

2. L'INDISPENSABLE PART DE L'ADULTE

- a) Elle est primordiale. Les enfants ne sont pas libres s'ils sont abandonnés. A aucun moment ne doivent s'introduire chez eux l'oisiveté ou l'ennui. L'éducateur propose, incite, tout en respectant leur personnalité.
- b) Il veille à la préparation du matériel et dans cette matière il ne laisse rien au hasard. Il pense à temps à ce qu'on va faire.
- c) Il lutte contre le désordre, le gâchis, l'irresponsabilité.
- d) Il aide, il encourage, il valorise constamment tout travail.

3. LA NECESSAIRE INITIATION A DES ACTIVITÉS DE JEUNES

En effet, les adolescents doivent trouver à l'école un mode de vie proche de celui des foyers de jeunes travailleurs et des organisations de jeunes. Leur aspiration au statut de jeune homme, de jeune ouvrier (à 18 ans ils sont majeurs) les conduit à refuser les activités puériles.

Aussi, les futurs éducateurs devraient pouvoir effectuer des stages d'initiation à des activités telles que le canoë, l'escalade, la voile, le camping, etc. de même qu'ils devraient avoir des contacts avec les Maisons de Jeunes, les clubs, etc.

4. EN CONCLUSION

C'est en définitive de la qualité des éducateurs, de leur volonté d'engagement, que dépend le bon fonctionnement d'une organisation communautaire. Le problème essentiel ne concerne pas tant le nombre nécessaire d'éducateurs que celui du niveau de leur formation.

VI. LES ÉDUCATEURS EN INTERNAT

Il existe, à propos des éducateurs spécialisés formés par les écoles d'éducateurs toute une littérature également valable pour les instituteurs spécialisés faisant fonction d'éducateurs en internat. Nous ne nous étendrons donc pas sur ce problème, cependant capital, de la formation des éducateurs.

1. IMPORTANCE DU FACTEUR HUMAIN

Mais les considérations qui précèdent montrent l'importance du facteur humain dans le problème éducatif. N'est pas éducateur qui veut. Les personnes inquiètes, complexées, retranchées derrière des rationalisations éducatives ou des systèmes théoriques mal digérés, ne sont pas très aptes à éduquer. C'est l'authenticité et la présence qui comptent, plus que ce que l'on prétend dire ou faire.

2. QUALITÉS DE L'ÉDUCATEUR

Paul Le Bohec les définissait ainsi dans l'ÉDUCATEUR:

"La simplicité. Interrogez les hommes de métier, et vous écrirez un gros livre avec ce que vous ne savez pas. Quand on se spécialise, c'est aux dépens de quelque chose.

La sincérité. La vie nous accepte à condition de ne pas tricher.

Le souci de la culture. Il n'est pas nécessaire d'être cultivé pour démarrer, mais il faut le devenir.

La joie de créer;

La persévérance. Chercher, lutter, expérimenter, ne pas être mort à 20 ans, enlisé dans la routine.

L'exigence avec soi-même et avec les autres.

La fraternité."

Même s'il n'est pas thérapeute de métier ou de formation, l'éducateur en aura l'action s'il agit dans et par l'événement quotidien. Concrètement, qu'est-il donc en fin de compte?

C'est une personne d'excellente santé, presque toujours de bonne humeur, aimant le plein air et la nature, ayant une culture étendue, sachant chanter et faire chanter, danser et faire danser, assez psychologue pour prévoir les réactions des enfants, assez éloquent pour les persuader, assez bonne pour les consoler, assez ferme pour les remettre dans la bonne voie, attentive au soulier délacé, à la bannière au vent, au vêtement peu isolant, à la semelle qui bâille, aux oreilles douteuses. Et avec cela savoir panser, graver un lino, faire évoluer un guignol, organiser une veillée, commenter un disque, dire un conte... Cela suppose une grande compréhension, beaucoup d'indulgence et une longue patience...

VII. DOCUMENTS

1. EXPLICATION

Nous citons en exemple une fiche d'organisation de travail qui constitue pour l'éducateur un outil de travail. En effet, il est amené à consulter d'autres personnes pour l'organisation d'une sortie, car chacun a son rôle à jouer dans l'établissement:

- le Directeur, l'Éducateur principal, qui doivent connaître le lieu de sortie, le nombre d'élèves, leur nom, etc.;
- le service d'Intendance qui doit prévoir à l'avance les repas;
- le chauffeur de l'école pour l'utilisation de l'Estafette;
- la lingère, pour qu'elle remette aux enfants le trousseau nécessaire (des bottes par exemple);
- l'infirmière pour les médicaments à prendre éventuellement, les trousseaux de soins, etc.

La réussite de la sortie dépend donc d'une préparation minutieuse.

De même, l'activité terminée, il convient de veiller au rangement du matériel: après une sortie camping, rangement et vérification des duvets, des toiles de tente, etc., de manière à ne pas gêner les sorties suivantes.

2. FICHE D'ORGANISATION DU TRAVAIL

(Week-end du vendredi soir au dimanche soir)

ACTIVITÉS: (prévoir 15 jours à l'avance pour les commandes de nourriture)

-
-
-
-

LIEU CHOISI - Nom et adresse de la personne qui héberge:

N° TÉLÉPHONE

MÉDECIN:

N° TÉL.:

SOMME EMMENÉE:

PRÉPARATION DU MATÉRIEL:

CONTACT avec

la lingère

l'infirmière

la cuisine

DEROULEMENT DES ACTIVITÉS:

RANGEMENT DU MATÉRIEL:

BILAN DU WEEK-END:

3. EXTRAITS DU JOURNAL DE L'ECOLE

RAPPORT ACTIVITÉS

PHOTO

Comme vous le savez, l'activité photo essaie de travailler en relation avec la classe.

X

Les vacances seront favorables à une réflexion sur l'organisation de notre travail afin de rendre cette relation plus étroite et mieux soutenue.

Toutes les suggestions seront les bienvenues. Rappelons que le matériel photographique et le labo-photo sont la propriété de tous.

FOYER

Les équipes de nettoyage et entretien mises sur pied en début d'année ont mal fonctionné pendant ce trimestre. Peut-être sont-elles mal organisées ? La mise en place de ces équipes avait pour but d'ouvrir la conscience des individus sur la collectivité à laquelle ils appartiennent et pourtant de leur donner la possibilité de mieux se situer à l'intérieur de cette collectivité (selon leurs goûts, leur possibilité). S'il est possible que les adultes s'intéressent à cette expérience, elle pourra se poursuivre avec plus de succès au second trimestre.

ooooo

Au foyer, l'apprentissage des responsabilités se fait progressivement. A tour de rôle, deux élèves sont chargés de la distribution, vérification, entretien des jeux et de la préparation matérielle de la salle. Ils vous parleront dans le prochain numéro de leur expérience.

AERO - MODELISME

C'est le mercredi 21 novembre que le 1^{er} planeur construit par LESEIGNEUR a volé, lancé du haut de l'E.N.P..

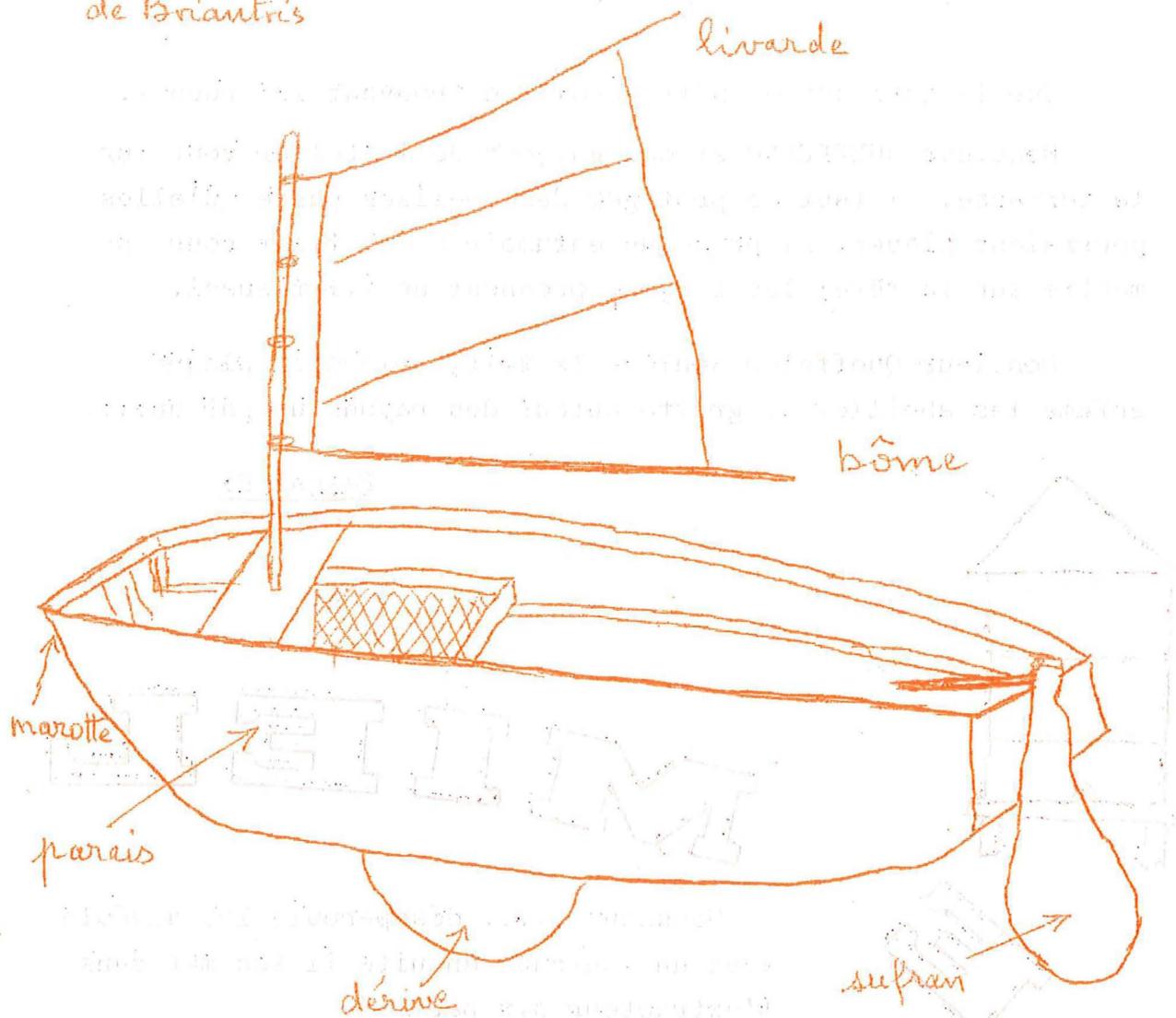
Depuis 1 autre a été terminé et plusieurs sont bien avancés.

Au deuxième trimestre, il est envisagé de construire des avions à moteur.

Les élèves patients et minutieux sont les bienvenus dans cette activité.

L'OPTIMIST

dessin
de Briant's



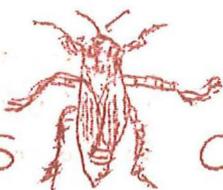
Nous avons mis deux mois pour construire notre premier OPTIMIST.

Pour cela on a utilisé du contre-plaqué marine de 6 mm pour les parais et le fanel. Grâce au chantier on a pu assembler les différents éléments. Le plus dur a été de fixer les lattes sur les différentes parties du bateau. On a dû s'y prendre à deux fois.

Une petite erreur a dû être commise si bien que les parais ont été découpées avec quelques centimètres en moins. Il semblerait que nous connaissions bien l'auteur; il n'est certainement pas le seul.

Notre premier bateau est presque terminé, il reste la finition, la peinture, l'accastillage.

Philippe G.



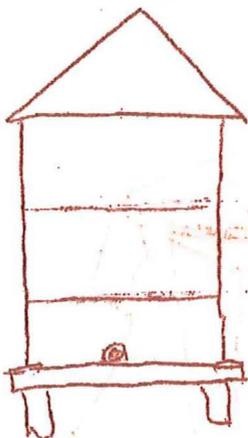
les abeilles

Sur la terrasse de notre école se trouvent les ruches.

Monsieur QUEFFELEC et des garçons de l'atelier vont sur la terrasse. Il faut se protéger des abeilles parce qu'elles pourraient piquer. Il prend un enfumoir et un filet pour se mettre sur la tête; les garçons prennent un filet aussi.

Monsieur Queffelec soulève le toit, enlève la plaque, enfume les abeilles et gratte autour des rayons un par un....

Pascal B.



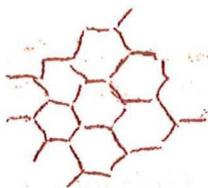
MIEL

LE

Monsieur P.... désopercule les alvéoles avec un couteau; ensuite il les met dans l'extracteur six par six.

Il tourne la manivelle et extrait la moitié d'une face du rayon puis l'autre face et enfin l'autre moitié du premier rayon.

Quand il enlève le couvercle, le miel gicle sur nous. Le miel tombe au fond de l'extracteur, ensuite il est tamisé et on le laisse reposer dix jours et on le met, en pots.



La classe de 5^{ème} A

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX D XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

LA COOPERATION :

DES PRINCIPES A LA PRATIQUE QUOTIDIENNE.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

pages

34 I. RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR LA COOPÉRATION

1. Introduction
2. Approche de la coopération en E.N.P. (O.C.C.E.)
3. Texte de C. Freinet
4. Tableau de B. Courcou

38 II. NOS PRATIQUES COOPÉRATIVES

1. Prise de responsabilité au sein de la cellule de base
2. Le plan de travail
3. Participation des élèves à la vie de l'école
4. Les conditions qui favorisent la coopération
5. Les difficultés en établissement spécialisé.

41 III. LA GESTION FINANCIÈRE DE LA COOPÉRATIVE

1. La "fausse coopération"
2. Origine des fonds
3. But de la coopérative
4. Organisation.

42 IV. DOCUMENTS

1. Compte rendu de réunion d'éducateurs
2. Extraits du journal de l'école
3. Extraits (suite)
4. Bulletin de coopérative
5. Extraits d'un cahier de groupe.

I. RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR LA COOPÉRATION

1. INTRODUCTION

Il n'est pas d'éducation qui n'affirme l'importance que revêt pour chaque enfant sa propre participation à son éducation. Aussi nous nous étonnons que les pratiques coopératives, encouragées officiellement, ne soient pas toujours admises par des éducateurs qui considèrent leurs élèves comme des personnes inférieures et incapables de prendre des initiatives et des responsabilités, et qui leur refusent le droit de s'exprimer ou de donner un avis.

Mais les interprétations données à ce principe sont très différentes selon les écoles. La réflexion sur ces idées de coopération, voire d'autogestion, est importante si on veut se poser d'une manière claire la valeur éducative des communautés d'enfants. Nous énumérerons les aspects de notre conception actuelle, quelques aspects étant déjà apparus dans le chapitre précédent (libre choix des activités par les enfants).

2. APPROCHE DE LA COOPÉRATION AU NIVEAU DES E.N.P.

Réunion de la commission "Adaptation et Education spécialisée", 9 avril 1975, Office central de la coopération à l'école, animée par C. Staub.

La commission a abordé ce sujet d'étude par une analyse de la situation des E.N.P.; notamment en énumérant les problèmes que la coopération y rencontre communément.

a) Particularités des Ecoles Nationales de Perfectionnement

Une E.N.P. est un établissement scolaire très complexe: on y trouve des enseignants de formation différente, et donc des problèmes catégoriels. Des enfants jeunes côtoient des adolescents ayant un comportement parfois instable et souvent déroutant.

La vocation régionale des E.N.P., et par conséquent son recrutement dans des villes et des classes éloignées les unes des autres, accentue les différences entre les enfants.

L'internat, la formation professionnelle, l'intervention des services de l'intendance au niveau de la gestion, sont autant de traits spécifiques qui définissent l'originalité des E.N.P., mais qui entraînent aussi des difficultés à l'égard de la coopération. Et pourtant l'éducation donnée dans les ENP doit être de qualité, car ce sont les seuls établissements publics ayant une vocation semblable à celle des établissements privés dans le domaine de l'enfance handicapée.

b) Les obstacles à une véritable vie coopérative dans les E.N.P.

Certaines résistances proviennent de l'excès de rigidité dans les idées. Trop souvent la coopérative est vue uniquement sous son aspect financier sous la forme de la "boîte à sous". Elle est considérée dès lors comme un simple moyen de pallier à des pénuries de matériel.

Les principes coopératifs deviennent parfois prétexte au laisser-faire ou, inversement, ils sont rejetés par crainte d'un engagement possible dans un travail excessif. Il arrive souvent que les Intendants soient méfiants envers une forme de gestion à propos de laquelle ils ont été mal ou pas du tout informés.

Certaines réticences proviennent encore de l'objectif même de formation que

l'on s'est fixé. Si le but unique est la formation professionnelle, la coopération devient marginale. Par contre, si en plus de la formation professionnelle on veut éduquer la personnalité totale de l'enfant, la coopération scolaire a nécessairement une place privilégiée. Or, dans le passé la préparation à la pratique d'un métier a parfois constitué le souci exclusif de certaines E.N.P., la coopération étant considérée comme une perte de temps.

Cette brève énumération des difficultés auxquelles se heurte l'idée coopérative dans les E.N.P. confirme qu'il est en fait plus simple de faire démarrer une coopérative là où elle n'avait précédemment aucune existence que dans ceux où se trouvent répandus des préjugés et des mauvaises habitudes. Il s'avère également évident qu'un effort d'information dans l'ensemble des E.N.P. reste à faire.

c) Conditions favorisantes

Les textes officiels sont favorables au fonctionnement des coopératives dans les E.N.P.

L'Internat et la formation professionnelle ne constituent pas des empêchements: ils rendent au contraire nécessaire la vie coopérative.

La prise en charge par les élèves de l'organisation de leurs activités et de leur travail est favorisée par les structures mêmes des E.N.P. C'est d'ailleurs à partir d'activités réalisées en commun que se développe le mieux une vraie vie coopérative.

Les E.N.P. jouissent d'une certaine autonomie de gestion et d'une indépendance qui rendent les conditions meilleures que celles des I.M.P. pour prendre des initiatives pédagogiques. Elles ont pour vocation d'être des établissements pilotes, ce qui ne paraît guère possible sans l'apport de l'organisation coopérative et du dynamisme du travail de groupe.

3. COOPÉRATION EN MAISON D'ENFANTS (C. Freinet)

C'est en novembre 1958 que C. Freinet écrivait les lignes suivantes, dans un supplément de "L'Éducateur" intitulé: "Les techniques FREINET, solution pratique, économique et efficiente des grands problèmes d'éducation et de culture". Nous estimons qu'en 1976 elles conservent toute leur valeur, tant les pratiques de coopération rencontrent de résistances, y compris dans l'enseignement spécial:

L'éducation a été jusqu'à ce jour une fonction d'autorité: autorité du maître sur ses élèves, autorité de la préfecture sur les petits villages, autorité de Paris sur la province et plus tard sur les pays de l'Union française.

La participation des élèves à leur propre éducation et à leur culture est une notion tout à fait récente, une notion d'avant-garde qui, comme telle, reste contestée et combattue, et qui est cependant une notion d'avenir dans des sociétés où se généralisent la coopération et la démocratie.

On dit: l'enfant ne sait pas; il faut donc lui apprendre. Comme on dit des peuples: ils ne sont pas assez évolués pour se commander, il faut le leur enseigner. Nous posons comme principe souverain que c'est en forgeant qu'on devient forgeron; c'est en vivant librement et coopérativement qu'on s'entraîne et qu'on se prépare à des modes de vie de coopération et de liberté.

Et nous y ajouterons cet autre principe: qu'on ne commence pas la construction de l'homme par le toit mais par la base, qu'il est vain de penser qu'une intervention autoritaire de l'extérieur puisse ajouter à l'individu autre chose qu'un plaquage fragile et évanescant. Montaigne déjà dénonçait cette erreur. Nous proposons des correctifs.

Et nous dirons enfin qu'on ne fait pas boire le cheval qui n'a pas soif. L'Ecole que nous appelons traditionnelle a ôté à l'enfant tout appétit et toute soif. C'est dans la mesure où nous redonnons à nos élèves cette faim et cette soif, ce besoin naturel de travailler, de chercher, de se perfectionner et de grandir que nous rendons possibles les formules nouvelles de conquête et de vie.

Ce sont là des considérations essentielles qui sont comme à la croisée des chemins de l'éducation et de la culture actuelles. Si on n'en tient pas compte, on fait fausse route et, quelles que soient les conquêtes spectaculaires que l'Ecole met en vedette, on risque fort de se débattre dans des impasses et de ne plus jamais rejoindre les profondes lignes de la vie.

Alors on construira peut-être de beaux locaux qui coûtent très cher, mais que n'habite point l'esprit et qui ne sont en définitive que de modernes "géôles de jeunesse captive".

On pourra réduire le nombre des élèves pour aboutir seulement à une discipline et à des pratiques plus jalousement autoritaires que jamais.

On accumulera les documents de connaissance qui foisonnent aujourd'hui, et on ne fera que renouveler le geste des parents inquiets qui garnissent leur table de tous les mets que la fortune leur permet d'offrir à leur enfant. Mais celui-ci n'a plus d'appétit et l'excès de nourriture lui donne la nausée. Il ira peut-être tout à l'heure chez le petit paysan voisin mendier un morceau de pain sec qui a la saveur miraculeuse de la liberté.

Les problèmes d'éducation et de culture ne sont pas exclusivement, comme le croient l'administration et ses employés, des problèmes de règlement, d'horaires, de manuels, de leçons dans un climat de lointaine autorité. Ils se posent aussi, et encore plus peut-être, au niveau des éduqués eux-mêmes, de leurs possibilités, de leurs besoins et de leurs exigences en fonction de la vie qu'ils auront, eux, à affronter."

4. DE LA TRADITION AU MODERNISME (Tableau d'après B. COURCOUL)

PÉDAGOGIE TRADITIONNELLE	FINALITÉ DE RÉFÉRENCE	PÉDAGOGIE NOUVELLE
<p>SOCIÉTÉ: Tradition Ordre établi Conservatisme</p> <p>PERSONNE: Conformité à un modèle préétabli. Soumission à l'ordre établi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nature du projet sur la société - Conceptions philosophiques sur la personne. 	<p>SOCIÉTÉ: Progrès - systèmes sociaux basés sur la participation et l'égalité des droits.</p> <p>PERSONNE: Liberté, initiative, responsabilité. Développement de la personnalité.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Développer les connaissances - Former des personnes bien intégrées dans une société bien établie. 	<p>OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES</p> <p>Buts que l'on poursuit pour la personne à travers les actions de formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la personnalité. - Faire acquérir des aptitudes à agir, à prendre en charge le changement, conformément à 1 projet pr la société.
<ul style="list-style-type: none"> - Assimilation - Intégration (personnalisation du modèle) 	<p>SYSTÈME PÉDAGOGIQUE</p> <p>Principes pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie, initiative - Responsabilité, activité
<ul style="list-style-type: none"> - Somme de connaissances classiques permettant à l'élève de ressembler à son modèle. - Référence aux diplômes 	<p>CONTENU</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des connaissances portant sur l'homme et la société. - Méthodes de travail et non encyclopédisme
<ul style="list-style-type: none"> - Cours - Exercices d'application. 	<p>MOYENS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail de groupe - Exercices suscitant activité et créativité.
<ul style="list-style-type: none"> - Convention - Règlements, discipline - Sanctions 	<p>INSTITUTIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie - Participation (auto-discipline) - Vers l'autogestion
<ul style="list-style-type: none"> - Le maître domine l'élève - L'élève est soumis au maître 	<p>ATTITUDES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Coopération entre maître et élèves - Participation à la définition des contenus de l'enseignement, au choix des méthodes, au contrôle de la formation.

II. NOS PRATIQUES COOPÉRATIVES

1. PRISE DE RESPONSABILITÉ AU SEIN DE LA CELLULE DE BASE

- a) Au niveau de soi-même: je me réveille, je me lave, je m'habille correctement, je me sers au réfectoire, je fais mon lit.
- b) au niveau de son trousseau, du rangement de son armoire;
- c) de ses affaires, de son matériel, de ses outils (notamment à l'atelier);
- d) au niveau des locaux: foyer, chambre, classe, réfectoire, atelier, rangement, propreté;
- e) au niveau du matériel collectif, à l'atelier, en classe, au foyer;
- f) au niveau de l'organisation d'activités: enquêtes, voyages, échanges, correspondance.

g) Conclusion. L'esprit coopératif se manifeste en premier lieu à travers des activités concrètes et non dans l'abstrait. Pour gérer ou s'autogérer, il faut avoir quelque chose à gérer (matériel, outils, travail, activités, argent).

2. LE PLAN DE TRAVAIL

a) Ce qu'en pense un instituteur: "Cet esprit coopératif, nous le retrouvons lorsque les élèves établissent en classe leur plan de travail en présence de l'éducateur. Prenons par exemple un plan de travail sur 2 jours. En effet, je travaille deux jours avec les jeunes de 4ème, pendant que ceux de 3ème sont à l'atelier et vice-versa."

LUNDI	MARDI
<p><u>Matin:</u> - activité collective lecture des journaux discussion sur l'actualité</p> <p>- travail individuel correspondance</p> <p>Pierre, Marcel, Jacques, Tony, Rémi calculeront la surface du mur à enduire (travail qu'ils ont réalisé): prix de revient.</p>	<p>- Réunion de coopérative, avec participation de l'éducateur;</p> <p>- Tony, Jean-François, Marcel, Pierre, Jacques présentent leurs textes libres;</p> <p>- Travail collectif: Prévission des dépenses pour la classe de neige.</p>
<p><u>Après-midi:</u></p> <p>- Préparation par groupes de la visite de mardi (brasserie);</p> <p>- Dessin ou travaux manuels;</p> <p>dessin: Tony, Pierre, Marcel, Alain, Daniel;</p> <p>électricité: Rémi, Jacques, Serge;</p> <p>pyrogravure: Michel, Noël, Alain, Gilles, Daniel.</p>	<p>- Visite d'une brasserie de RENNES (enquête réalisée par groupes)</p>

Ce plan de travail est écrit par un élève sur un tableau mobile.

Lorsqu'un élève s'inscrit pour un travail, c'est un contrat qu'il passe avec le groupe-classe.

Chaque jour le plan est revu collectivement afin de faire le point du travail; il peut être modifié par décision du groupe, par exemple dans le cas où un travail urgent n'a pu être terminé, ou bien s'il y a arrivée du courrier des correspondants. Par le plan de travail, les élèves prennent en charge coopérativement la vie de leur classe.

Grâce à ces outils: plan de travail, fichier de travail, conseil de travail, l'enfant est actif; il se construit, il s'approprie des connaissances, il enquête, il rassemble des informations et apprend à connaître, à analyser son milieu.

L'une des conditions de la formation de sa personnalité et de son intérêt pour le travail, c'est la coopération et l'ouverture de la classe sur la vie.

b) Le groupe de vie organise ses activités pour la semaine. Ci-dessous le plan de travail pour deux semaines d'un groupe (enfants et éducateur)

LA SEMAINE DU 4 NOVEMBRE

<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>MERCREDI</u>	<u>JEUDI</u>
Jeux de plein air	Châtaignes douche		Jeux de plein air douche
	Télévision La PISTE AUX ÉTOILES	Cuisine (Clafoutis aux pommes)	Feu de camp (griller les châtaignes)

PLAN DE TRAVAIL D'UNE SEMAINE

17 h <u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>MERCREDI</u>	<u>JEUDI</u>
Sortie (achat de piles)	Classe Préparation de Noël Jeux éducatifs		
19 h Dortoir Télévision: A VOUS DE JOUER MILORD	Préparation de ROBIN DES BOIS Costumes Décors Programme Travaux manuels	Film: LORD JIM	Vente des beignets Bénéfice
21 h 30			

3. PARTICIPATION DES ÉLÈVES A LA VIE DE L'ÉCOLE

- a) Ils prennent des responsabilités au réfectoire, où ils aident le personnel;
- b) Ils procèdent au nettoyage des endroits collectifs: préaux, cours;
- c) Ils participent aux améliorations matérielles:
 - . construction de réserves pour les ateliers, d'un poulailler, d'une cabane pour les chèvres;
 - . peinture et papier peint dans les foyers, les couloirs, les chambres;
 - . clôture du jardin;
 - . installation de lavabos, aménagement d'un atelier cuisine.
- d) Ils disposent d'un jardin et portent aux adultes leurs productions.

e) Conclusion

Cette participation effective à l'aménagement et à l'entretien est la condition nécessaire au respect du mobilier et des locaux. Les jeunes doivent avoir l'impression de vivre dans une maison qui est vraiment à eux: rien n'est plus formatif que le travail vivant.

Un climat nouveau ne s'institue pas à partir de règlements, mais il est la conséquence d'une réelle participation par le travail des jeunes dans un centre communautaire.

4. LES CONDITIONS QUI FAVORISENT LA COOPÉRATION. La coopérative suppose:

a) Une vie nouvelle à réorganiser et à envisager sur d'autres bases qui ont toujours existé:

- l'abandon de la discipline traditionnelle et de son arsenal de sanctions;
- l'appel le plus large possible à l'organisation par les jeunes de la vie de leur groupe et de leur école;
- un climat "éducatif" nouveau, suscité par un type de relations adulte-jeunes, fondé sur le respect, le dialogue, la compréhension.

b) Un travail nouveau, qui ne peut être réglé uniquement par des programmes, des progressions, des instructions, mais qui fait appel à des techniques appelant nécessairement à une organisation coopérative du travail: enquêtes, correspondance, séjours, utilisation des moyens audio-visuels.

c) Une conception nouvelle du rôle des adultes. Dans la mesure où le rôle de l'adulte est bienveillant et aidant, il s'intègre parfaitement à la bonne coopération du groupe. Sa présence est réelle, il fait partie de l'équipe, il conseille, il aide au travail et à l'organisation.

Il doit pouvoir créer les situations permettant aux jeunes de prendre le maximum d'initiatives, de les rendre moins dépendants, donc plus autonomes.

Il est préférable et plus formateur de laisser le jeune chercher, élaborer les solutions, plutôt que d'attendre la solution de l'adulte. Il faut aider, certes, mais à bon esient.

5. LES DIFFICULTÉS EN ETABLISSEMENT SPÉCIALISÉ

a) L'organisation coopérative ne se fait pas en un jour, d'autant plus qu'il s'agit d'enfants perturbés dont certains sont instables, agressifs et sujets à de nombreux autres troubles. De plus, ils sont tellement marqués par les conditions médiocres de l'existence, par l'absence d'éducation (abandon ou autoritarisme) qu'ils ne peuvent d'eux-mêmes se prendre en charge réellement au niveau de leur groupe de vie, à plus forte raison au niveau de leur maison. Il s'agit donc pour l'adulte de les aider à se prendre en charge coopérativement.

De même l'adulte doit-il intervenir pour s'opposer aux bagarres, aux destructions, et agir sur l'acquisition de l'esprit de coopération.

b) Le danger du laisser-aller. S'il n'y a pas une organisation rationnelle des activités, on tombe rapidement dans le désordre, la nervosité, les bagarres. La pédagogie coopérative n'a rien de commun avec l'absence d'organisation.

V. LA GESTION FINANCIÈRE DE LA COOPÉRATIVE

1. LA "FAUSSE COOPÉRATION"

L'aspect financier de la coopérative n'est pour nous que secondaire, et nous dénonçons les pseudo-coopératives gérées uniquement par les adultes, ainsi que toute forme de "casse noire".

2. ORIGINE DES FONDS?

Ils proviennent des travaux réels effectués aux ateliers, ou des chantiers extérieurs. Ceux-ci donnent lieu à une rétribution, versée d'une part à l'intendance: coût des matières utilisées provenant de l'école; d'autre part à la coopérative: main d'oeuvre.

Ils proviennent encore de la vente d'objets fabriqués en atelier professionnel ou dans les clubs (émaux, rotin, canoë), vente de journaux...

3. BUT DE LA COOPÉRATIVE

Il est une participation maximum des jeunes à leurs activités et à leur gestion coopérative.

L'utilisation des ressources provenant des activités coopératives est discutée en groupe avec les adultes.

Les coopérateurs sont régulièrement informés de la situation financière, qui leur est expliquée (voir documents en annexe).

A travers la gestion économique, les jeunes prennent conscience des réalités et de certaines contraintes.

4. ORGANISATION

Il existe un fond commun à tous les groupes; il provient des cotisations, des bénéfices des manifestations collectives. Mais chaque groupe qui perçoit une somme de 50 F par trimestre a sa gestion propre. Il en est de même pour les groupes de jardiniers, d'imprimeurs, de commerçants (cafeteria), des fabricants d'émaux, les groupes professionnels.

Cette organisation n'est cependant pas définitive; comme d'autres, elle peut évoluer.

Vous trouverez en annexe divers documents:

- compte rendu de réunion (1)
- extraits du journal de l'école (2 et 3)
- extraits du cahier d'un groupe de vie (4)
- un bulletin utilisé à l'atelier (5).

IV. DOCUMENTS

1. COMPTE RENDU D'UNE RÉUNION D'ÉDUCATEURS: CONCEPTION DE LA COOPÉRATIVE

La coopérative scolaire est une société d'élèves fondée sur le travail de ses membres et qui a pour objet de développer parmi eux le sens des responsabilités et de la solidarité active en vue de les former à leur rôle de citoyens dans une démocratie libre.

La coopérative peut sans doute disposer d'un magasin se livrant à des activités de caractère économique, mais ces activités ont un caractère secondaire et le terme de coopérative ne saurait s'y appliquer.

L'organisation autocratique ou même paternelle de l'école a aujourd'hui fait son temps. Par la coopération, ce sont les ENFANTS qui prennent effectivement en main l'organisation de l'activité. Ce sont les coopérateurs, et non les règlements, qui font la coopérative.

La coopérative suppose:

- Une vie nouvelle à réorganiser sur d'autres bases, l'abandon de la discipline traditionnelle et l'appel le plus large possible à l'organisation par les enfants de la vie du groupe.

- Un travail nouveau qui n'est plus réglé souverainement, mais qui nécessite la coopération. Pour cela il faut que, sous la responsabilité du bureau élu, il y ait dans toutes les branches d'activité une floraison de responsables. Dans une coopérative, des élèves et parfois des éducateurs sont mis en cause; on discute, on s'explique, on conclut. Puis on laisse la parole à ceux qui ont à apporter suggestions ou critiques. On examine ainsi à fond, par les réactions des élèves, la vie de l'école. L'école devient alors un vrai lieu de vie.

Dans cet état d'esprit, une coopérative peut s'attaquer à tous les problèmes:

- Organisation et discussion du travail;
- Fabrication et achat de matériel;
- Discipline;
- Propreté;
- Décoration;
- Equipes de travail;
- Sorties et promenades;
- Cinéma et radio;
- Pépinières, travaux de jardin, animaux;
- Echanges Inter-scolaires, journal;
- Clubs, séjours.

Le foyer semble un lieu favorable pour prendre des initiatives; c'est le seul lieu vraiment commun des 3 groupes. Il est souhaitable que chaque foyer ait:

- son panneau d'affichage;
- sa bibliothèque;
- sa discothèque;
- son matériel d'activités;
- ses jeux de société, etc.

autant de responsabilités que les élèves peuvent prendre, avec l'aide des adultes...

2. EXTRAIT DU JOURNAL DE L'ECOLE

A QUOI SERT L'ARGENT DE LA COOPÉRATIVE?

D'où vient l'argent?

. Des cotisations de soutien:	1840,00 F
. De la vente d'objets et des travaux faits à l'atelier pour des clients:	
Fabrication de casiers pour la pêche	585,00
Vente du miel de la coopérative	200,00
Vente au bar	100,00
	<hr/>
TOTAL:	2725,00 F

On avait

en caisse à la rentrée: 2031,20
on a en tout: 4756,20

Les vendangeurs ont gagné: 17 713,67 F

(L'excursion à Noirmoutiers est revenue à: 600,00 F)

C'est cette somme qui sert à FINANCER leur séjour de neige
qui aura lieu du 7 au 19 mars à LA CHAZE (Cantal).

4 756,20 F, ce sont les recettes
de la coopérative.

regarde maintenant les DEPENSES

3. EXTRAIT DU JOURNAL DE L'ÉCOLE (2)

A QUOI SERT L'ARGENT DE LA COOPÉRATIVE?

Chaque groupe de vie a reçu 50,00 F. Il doit tenir un cahier de comptes.

Somme versée aux groupes de vie: $50,00 \times 10 = \underline{500,00 \text{ F}}$

La coopérative de l'école a versé à la section départementale des coopératives:	150,00 F
. Pour la bibliothèque, 1 abonnement "AMIS COOP" et 2 albums:	46,00
. La coopérative a acheté pour l'atelier cuisine, qui sert à tout le monde du matériel (bidon d'huile et 2 poêles):	64,00
. La coopérative a avancé à l'A.S.S.U (sports):	149,00
. La coopérative achète des jeux, des lots pour les activités du midi et du week-end:	98,00
. Elle a aussi versé à quelques groupes de l'argent (pour exposition et matériel photo):	24,20
. Elle a payé un transport par car à FOUILLARD:	220,00
. La facture du bar s'élève à	200,00
. Les licences pour le tir à:	250,00

--oOo--

CALCULE DONC LES DÉPENSES DE LA COOPÉRATIVE

Tu sais à combien s'élèvent les RECETTES.

Tu peux savoir ce qu'il reste.

Si tu comptes bien, tu peux faire un bon trésorier.

A QUOI SERT L'ARGENT DE LA COOPÉRATIVE?

- Les vendangeurs ont gagné: 17 713,67 F
- Frank ne vient pas au séjour de neige (en stage);
Il a touché: 200,00
- Il reste pour financer le séjour de neige: 17 513,67

LES RECETTES DEPUIS LE DERNIER JOURNAL

En travaillant sur un chantier,

la 3ème P a gagné: 100,00

la 3ème M a gagné: 250,00

Cet argent revient aux groupes 3ème P et 3ème M

La 3ème M utilise son argent pour aménager le
foyer.

Le journal	}	se financent tout seuls. L'argent du groupe suffit pour faire fonctionner ces activités.
Le bar		
Le jardin		
Les émaux		

Le bénéfice du bar revient tous les mois sur les
groupes de vie des élèves qui prennent cette ac-
tivité en charge.

5. EXTRAITS D'UN CAHIER DE GROUPE

GESTION FINANCIÈRE D'UN GROUPE DE VIE

Liste des coopérateurs:

Signature:

- Marc
- Alain
- Maurice
- Gilles
- Denis
- Yves
- Jean-Claude
- Joël
- Patrick

Educateur: S.P.

RÉALISATIONS DANS LE JARDIN

Fleurs: Crocus

Tulipes

Oeillets

Lupins

Légumes: Ail

Oignons

(vendu)

Radis

Id.

Poireaux

Salades

Id.

Pommes de terre

Thym

Haricots

Pois

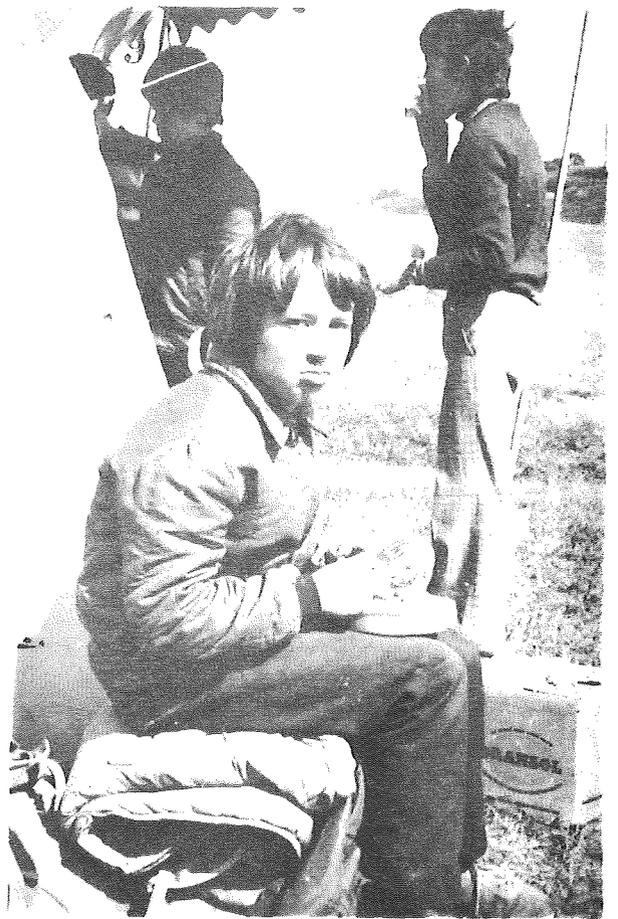
Choux

J A R D I N

<u>DEPENSES:</u>	Anti-Ilmaces	2	3,00 F	
	Radis	3	5,40	
	Radis	2	3,80	
	Radis	2		
	Pois	1	9,00	
	Anti-Ilmaces	1		
			<hr/>	
			21,00	
	Engrais	1	19,00	
	Rateau + manche	1	11,00	
	Voyage Poulguen		28,00	
	visite aquarium,			
	2 F par personne,			
	2 F x 14		<hr/>	
			58,00	
	Ficelle cerf-volant		4,00	
	Crêpes (farine, le-			
	vure, oeufs, lait,			
	sucre)		8,90	
	Sirop (citron, orange,			
	grenadine):		<hr/>	
			10,60	
			<hr/>	
			23,50	23,50 + 21,00 + 58,00 = 102,50

RECETTES

Radis+oignons+salades:	9,00
Radis+oignons+salades:	7,00
Radis:	7,50
Radis + salades	8,00
Radis	5,00
Radis + salades	8,00
Distribution gratuite de salades	
Choux	<hr/>
	2,20
	<hr/>
	46,70 F



RUPTURE DE LA VIE EN INTERNAT : WEEK END NATURE





XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX E XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

OUVERTURE SUR LA VIE

COMMENT ET PAR QUELS MOYENS Y PARVENIR ?

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

- 52 I. RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉCOLE OUVERTE
1. Introduction
 2. Nécessité d'une ouverture vers la vie et le réel.
- 52 II. COMMENT SE PRATIQUE A L'ENP DE RENNES cette école de la VIE, POUR LA VIE et PAR LA VIE.
1. Ouverture sur le monde du travail
 2. Ouverture de la classe
 3. Ouverture de l'internat
 4. Conclusion
- 55 III. MOYENS
1. Crédits de l'école
 2. La coopérative
 3. Les classes transplantées
 4. Moyens de transport
 5. Exemples d'utilisation de crédits
 6. Conclusion
- 58 IV. ORGANISATION DES ACTIVITÉS HORS DE L'ÉCOLE
1. Administrativement
 2. Règles de sécurité
 3. Nécessité d'une organisation minutieuse
 4. Points de vue.
- 59 V. TEXTES OFFICIELS CONCERNANT LES ACTIVITÉS COOPÉRATIVES ET LES CLASSES TRANSPLANTÉES
1. Présentation
 2. Bibliographie
- 59 VI. ANNEXE: DOCUMENTS
1. Documents d'adultes
 2. Documents d'enfants et d'adolescents, textes écrits dans le journal de l'école, reflétant les activités diverses.

I. REFLEXIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉCOLE OUVERTE

I. INTRODUCTION

Les mouvements d'Education nouvelle ne sont plus les seuls à préconiser l'École ouverte. Aujourd'hui, le courant est amorcé. "Rénover l'enseignement" est une formule officielle qui doit passer dans la pratique, qui doit transformer la vie des écoles.

Certes, au niveau de l'École ordinaire, cette rénovation est tributaire des problèmes budgétaires: effectifs, matériel, crédits, formation des enseignants.. Mais il n'est pas certain que tous les enseignants tirent le maximum des possibilités que leur offrent les instructions officielles, quand ils travaillent dans des conditions relativement normales, comme plus particulièrement celles de l'enseignement spécial.

2. NECESSITÉ D'UNE OUVERTURE VERS LA VIE, VERS LE RÉEL

a) Critique du monde clos de l'école

Trop souvent, ce qui semble acquis à l'atelier ne permet pas une bonne adaptation au monde du travail. De même, ce qui semble acquis à l'internat ne permet pas une bonne adaptation à la vie.

D'une manière générale, une école repliée sur elle-même et coupée de la vie extérieure donne une fausse idée du monde du travail, du monde des adultes, et constitue un milieu bien pauvre.

b) Briser l'enseignement traditionnel par l'ouverture

- Au niveau des ateliers, par les visites d'usines et d'entreprises, par les chantiers réels, en particulier à l'extérieur de l'école, par les stages pratiques en entreprise;

- Au niveau de la classe, par les enquêtes, la correspondance, les échanges interscolaires, toutes activités visant à la connaissance du monde adulte.

- Au niveau de l'internat, par des activités extérieures, sportives, de plein air; d'une manière générale par les "classes-séjours": de mer, de neige, les "classes vendanges", les "chantiers-séjour de mer (ou nature)"

II. COMMENT SE PRATIQUE A L'E.N.P. DE RENNES CETTE ÉCOLE DE LA VIE, POUR LA VIE ET PAR LA VIE

Un éducateur en stage à l'E.N.P. se propose d'illustrer ces pratiques d'ouverture par plusieurs exemples:

"I. OUVERTURE SUR LE MONDE DU TRAVAIL

a) Au niveau des visites d'ordre professionnel a été organisée pour les élèves recevant une formation en peinture et en maçonnerie, une visite de l'exposition "BATIMAT" à Paris. Cette exposition, où sont représentés tous les pays du monde et qui montre tout ce qui se fait en matière de construction et de peinture présentait déjà en soi un maximum d'intérêt. Ajoutez à cela le voyage en train de Rennes à Paris, l'hébergement à l'E.N.P. de Bonneuil pour trois nuits, la découverte à pied, en bus et en métro de la capitale, l'occasion qui leur fut donnée d'assister pendant ce séjour à un grand match de football au

Parc des Princes, et nous touchons à l'idéal en matière de visite. Quand, en plus, vous apprenez qu'à la suite d'échanges épistolaires, l'autorisation leur avait été donnée de prendre leur déjeuner dans le hall des expositions au milieu de tous les P.D.G. présents, servis par des maîtres d'hôtel en habit, vous touchez aux Mille et Une Nuits. Or il s'agit bien ici de réalités.

A l'origine, simplement un maximum de bonne volonté et des efforts conjugués de la part de la direction, du corps enseignant et aussi de l'administration, cette dernière intervenant à un niveau particulièrement délicat en assurant le financement de la restauration par un échange d'intendance à l'intendance pour les repas pris à Bonneuil. Le voyage fut financé par la coopérative. Les enseignants encadrant le groupe ne se livrèrent pas, bien sûr, à des "calculs d'épicier" de leurs heures de mobilisation (celle-ci était de tous les instants, mais naturelle et spontanée). Je tiens à ajouter que tout le monde, adultes et enfants, revint ravi de ce voyage.

De nombreuses visites sont faites dans les entreprises rennaises et de la région.

b) En ce qui concerne les chantiers réels, je citerai 3 expériences:

- La 1ère a eu pour cadre le vignoble nantais, dans les deux semaines qui suivirent la rentrée scolaire. 33 garçons volontaires de 3ème année, accompagnés de 2 P.T.E.P., 2 éducateurs et 1 instituteur, firent pendant 15 jours l'expérience des vendanges. Ce chantier, d'un genre un peu spécial, était entre autres à but lucratif. Les enfants s'étant trouvés devant le problème du financement d'un séjour de neige, l'idée d'une embauche dans le vignoble nantais avait été émise.

Contact fut donc pris avec un viticulteur qui assurait le transport, le gîte et le couvert des stagiaires. Il n'y eut bien sûr aucune différence de statuts entre les enfants et les adultes, et le constat de cette expérience permit de lever à jamais le mythe de nos enfants "fatigables". D'un bout à l'autre, par leur courage, leur bonne volonté et leur esprit coopératif, ils forcèrent l'admiration de tous, à tel point que le viticulteur fit à la coopérative un don correspondant à un salaire d'adulte. Ce salaire leur permit de projeter leur séjour à la neige en comptant sur la bagatelle d'un million six cent mille francs anciens. Là encore, les rapports entre enseignants et enseignés furent profondément transformés et chacun prit conscience de l'intérêt de cette transformation à la veille d'une année scolaire.

Mais peut-être ce "chantier" risque-t-il de paraître "pas sérieux"; aussi je voudrais en mentionner deux autres qui entrent dans le cadre plus traditionnel de la formation professionnelle proprement dite: ce sont deux séjours d'une semaine chacun, que des groupes de maçons et de peintres, encadrés par leur P.T.E.P., leurs instituteurs et leurs éducateurs, firent respectivement, dans la région de Huelgoat (Finistère) sur un chantier, et à St Lunaire dans les Côtes du Nord sur le local de l'A.R.O.E.V.E.N.. Durant ces différents séjours, on put surprendre des instituteurs le pinceau à la main, des éducateurs confrontés au problème du "panier de la ménagère" ou des P.T.E.P. animant chants et danses. Et c'est un constat bien agréable quand on tient à parler d'un travail d'équipe. Tous, d'autre part, furent unanimes à reconnaître que le comportement de nos enfants, difficile parfois dans le cadre de l'école, fut excellent pendant ces séjours.

c) Les stages pratiques en entreprise

Enfin, pour compléter ce tableau de l'ouverture sur le monde extérieur au niveau de la formation professionnelle, je parlerai des stages pratiques d'au moins six semaines, que nos élèves de dernière année effectuent dans le milieu professionnel auquel ils sont destinés.

Je me contenterai de citer un ancien élève de l'E.N.P. sorti en 1972, à une époque où ces stages pratiques n'étaient pas encore de rigueur. A son entrée dans la vie active, il se sentit perdu. Un an après, il devait déclarer: "Nous ne connaissons rien de la vie chez un patron... Les élèves de 3ème année ont bien de la chance de faire maintenant des stages." Que les élèves eux-mêmes aient pris conscience de l'intérêt de ce genre de pratique, c'est la meilleure preuve, je crois, de leur bien-fondé.

2. OUVERTURE DE LA CLASSE

a) En matière de visites, les maîtres exploitent au maximum les possibilités offertes par la Maison de la Culture, les divers musées de la ville, les services publics: mairie, bureau de poste, gare, pompiers, etc.

b) Correspondance. Nombre d'entre eux pratiquent la correspondance scolaire, et c'est ainsi qu'au cours des deux dernières années eurent lieu des échanges avec des S.E.S., les E.N.P. de Quimper et de Dinan. Les élèves de la classe ayant été invités à Besançon organisèrent même, à l'issue de leur séjour d'une semaine chez leurs hôtes, un voyage à Chamonix, avec hébergement dans un chalet de montagne. En 1975, les correspondants de Besançon se sont rendus à Rennes et ont séjourné ensemble au bord de la mer.

c) Enfin, la pratique des classes-séjour a spontanément trouvé sa place dans le programme annuel de l'E.N.P., avec une classe de mer qui se déroule à Saint Lunaire dans les Côtes du Nord, d'une durée de 3 semaines, et une classe de neige à La Chaze dans le Cantal, d'une durée de 15 jours. A noter tout de même une certaine originalité de ces classes-séjour dans le financement d'abord (la prise en charge financière par des élèves est très motivante), ensuite dans la pratique proprement dite, avec une exploitation extrême du milieu, au détriment du passage systématique en local scolaire.

Les maîtres de ces classes ont eu le souci d'un contact vrai avec la population: commerçants, artisans et autres, et avec le milieu naturel nouveau pour les enfants. A La Chaze, un heureux concours de circonstances (ouverture d'un centre d'équitation) fit même que pour un prix dérisoire les enfants purent aller à la découverte de la montagne à cheval.

Là aussi, se soumettant aux obligations d'une véritable vie communautaire 24 heures sur 24, adultes et enfants furent unanimes à reconnaître la souhaitable et profonde évolution des relations adultes-enfants et des enfants entre eux.

3. OUVERTURE AU NIVEAU DE L'INTERNAT

a) Comme exercices de vie pratique, j'ai retenu les démarches à la mairie pour l'obtention des papiers nécessaires à tout dossier, la prise des billets de chemin de fer à la gare, le déchiffrement d'un plan de la ville et l'établissement d'un itinéraire.

b) Entrée à l'école de différentes personnes de l'extérieur. Des "tables rondes" ont été organisées avec des travailleurs syndicalistes, des sportifs, des professionnels du Stade Rennais, des Eclaireurs de France. Des gendarmes sont même venus installer leur piste routière à l'école.

c) Sorties. Mais aussi la possibilité est offerte aux élèves d'assister en soirée et sur la semaine à des spectacles jugés intéressants, qu'il s'agisse de variétés, de cinéma ou de spectacles sportifs.

d) Sorties de week-end. Quant au programme du week-end, il permet toujours aux

élèves qui ne rentrent pas chez eux et aux volontaires (par le biais d'activités de plein air) de sortir du cadre de l'école pour découvrir d'autres horizons: le cyclotourisme, le canoë, le camping, excellent supports de la découverte du monde rural ou marin. Les éducateurs ont eu à coeur de ne pas rater une occasion, par exemple de donner la main avec leurs enfants à un ramassage de pommes ou à une récolte de petit goémon. Je pourrais ainsi citer une multitude d'autres exemples.

4. CONCLUSION

Il m'est apparu que tous les éducateurs concernés avaient le sentiment, à travers ces rencontres, ces stages, ces séjours, de découvrir en leurs élèves d'autres ressources, de constater que tel d'entre eux, très fade en classe, révélait soudain une personnalité insoupçonnée. C'était aussi un regard soudain plus juste et plus objectif sur leur véritable capacité de prise en charge de l'organisation de leur vie.

Que ceci conclue donc mon plaidoyer en faveur de la pédagogie d'ouverture pratiquée à l'E.N.P. de Rennes! A mon avis, elle y trouve sa pleine justification, car, dans un contexte d'éducation spécialisée avec des enfants qui ont connu l'échec scolaire,

- elle bouscule les habitudes routinières;
- elle favorise l'esprit d'initiative des membres de la communauté, adultes et enfants, ainsi que le sens des responsabilités;
- elle impose la nécessaire coopération entre éducateurs de tous ordres.

C'est grâce à elle, à travers des activités communes aux éducateurs, que se concrétise l'idée d'équipe éducative."

III. MOYENS

La réalisation de nos activités exige des crédits suffisants.

1. CRÉDITS DE L'ÉCOLE

a) Crédits d'enseignement: en 74-75, 14 695,00 F.

Sur ces crédits, les instituteurs déterminent eux-mêmes la part qu'ils jugent indispensable aux transports permettant la réalisation des projets.

b) Crédits. Dépenses éducatives (internat): 94 F par élève/année/interne et 24 F par élève demi-pensionnaire.

c) Crédits transport: taxe d'apprentissage. Cette taxe versée par les entreprises sert aux transports pour les visites d'entreprises et d'usines.

2. LA COOPÉRATIVE

Elle apporte un complément. Les élèves décident de l'utilisation des fonds provenant des travaux ou stages-vendanges.

3. ABSENCE DE CRÉDITS POUR LES CLASSES TRANSPLANTÉES

Nous regrettons l'absence de crédits officiels pour la pratique de classes transplantées encouragées officiellement.

4. MOYENS DE TRANSPORT UTILISÉS

Le car, la SNCF, l'Estafette de l'école, la bicyclette, le moyen pédestre.

5. EXEMPLES D'UTILISATION DES CRÉDITS

a) Le séjour de mer. En mai 1975, deux classes de 15 élèves ont séjourné durant deux semaines dans un centre de St Servan loué à un organisme agréé par

l'Education Nationale. Pour la nourriture, les garçons étaient hébergés par un lycée de St Servan (pas de frais de nourriture).

Nous avons bénéficié de la collaboration de la Jeunesse et des Sports mettant à notre disposition un moniteur de voile et le matériel, ainsi que des services académiques (Oeuvre des Pupilles, prêt des gilets de sauvetage).

Ce sont les crédits originaires de fonctionnement de l'école et ceux de la coopérative qui ont couvert les frais occasionnés par le fonctionnement des classes de mer. Ces frais se répartissent ainsi:

FRAIS OCCASIONNÉS PAR LE FONCTIONNEMENT DES CLASSES DE MER

Location:	1 872,00 F
Excursion en vedette:	248,00
Excursion en car:	310,00
Transports car	810,00
Frais de personnel:	1 190,00
	<hr/>
	4 430,00 F

Il faut y ajouter les frais de matériel éducatif (aquarium, équipement de pêche, matériel photo, film, petit matériel: 400,00 F.

b) Séjour de neige février 1976: Projet financier - ARACHES (74) - CLUSES

Coût du transport:	5 000,00 F
Location des skis	2 232,00
Location du Chalet	3 456,00
Remonte-pentes (7 x 37 x 8)	2 072,00
Moniteurs (3,72 x 37 x 8)	1 101,12
Nourriture (1) (2 x 37 x 11)	814,00
Assurance	100,00
Excursions	1 411,00
	<hr/>
TOTAL	16 186,12 F

FONDS DISPONIBLES: 15 238,72 F

(1) L'établissement prend en charge une partie de la nourriture, soit 6 F par jour et par enfant.

Il reste à la coopérative 2 F par jour et par enfant.

SÉJOUR DE NEIGE - EXCURSIONS PRÉVUES

I. SUISSE - Tour du lac Léman (vendredi 27 février 1976)

ARACHES

CLUSES

ANNEMASSE

Geneve (viste de la ville)

LAUSANNE

VEREY

MONTREUX

ST GINGOLF

EVIAN

THONON

ANNEMASSE

ARACHES

Total: 265 kms

II. ITALIE COURMAYEUR (mardi 2 mars 1976)

ARACHES

SALLANCHES

ST GERVAIS

LES MOUCHES

CHAMONIX: Montée au Montenvers par le train à crémaillère
Mer de Glace par téléphérique

Passage du Tunnel sous le MONT BLANC

COURMAYEUR

Retour: même trajet.

Total: 126 kms

Il restera à se procurer (rétribution travaux d'atelier ou pour chantier) la somme qui manque.

6. CONCLUSION

Tout en souhaitant la mise en oeuvre des moyens permettant de pallier aux insuffisances actuelles, nous cherchons, en utilisant les moyens présents, à favoriser de telles expériences, qui se justifient d'autant plus en internat qu'elles permettent un ressourcement de l'action éducative, une rupture du rythme de vie de l'école, une chance accrue pour une meilleure réadaptation.

IV. ORGANISATION DES ACTIVITÉS HORS DE L'ÉCOLE

1. ADMINISTRATIVEMENT

Nous citons en annexe une bibliographie de textes officiels qui permettent toutes les initiatives et qui garantissent la sécurité des élèves et des éducateurs. Nous sollicitons les autorisations administratives, celles des parents, nous faisons intervenir le médecin scolaire.

2. APPLICATION DES RÈGLES STRICTES DE SÉCURITÉ

Exemples: la pratique de la voile, du canoë-kayak, ou de l'escalade.

Les activités sont pratiquées en des lieux agréés par la Jeunesse et les Sports. Elles sont animées par du personnel de la Jeunesse et des Sports et par des éducateurs de l'école ayant eux-mêmes suivi des stages.

Pour la pratique de la voile et du canoë, les enfants savent qu'il faut savoir nager; c'est donc une motivation pour la piscine. Ils doivent passer leur brevet de 50 m.

Enfin, pour la pratique de ces activités, ils sont munis de gilets de sauvetage.

3. NÉCESSITÉ D'UNE ORGANISATION MINUTIEUSE

a) Chaque projet doit être annoncé et donner lieu à un projet financier étudié en classe.

b) L'essentiel des activités est fait coopérativement et d'une manière judicieuse; le matériel est préparé, les tâches réparties, les contacts et renseignements pris suffisamment à l'avance.

Si un travail préalable n'a pas été réalisé, l'activité projetée sera sans profit.

4. POINTS DE VUE

a) De l'instituteur

Si nous voulons former la personnalité de nos élèves, la classe ne peut ignorer les réalités de la vie. Il faut ouvrir l'école sur la vie par des visites d'entreprises et des stages.

Pour les enquêtes, les élèves se divisent eux-mêmes en groupes pour enquêter, puis répondre aux questions qui les intéressent particulièrement.

Les stages - comme l'expérience de vendanges que nous avons vécue avec les classes de 3ème - présentent d'autant plus d'intérêt pour l'éducation que nous essayons de vivre une vie coopérative, ce qui implique que nous travaillons ensemble, instituteurs, PTEP, éducateurs, élèves. Or pendant les vendanges nous avons connu les mêmes conditions de travail et de vie. Cette vie communautaire et ce travail en commun pour les ados et les éducateurs permet, dès le début de l'année, de situer les relations sur un plan différent du plan scolaire; la constitution des groupes et leur socialisation en sont accélérées. Ce travail manuel, vécu en totale égalité, facilite le dialogue entre adultes: instituteurs, PTEP, éducateurs. L'EDUCATION EST UN TOUT, et quand chaque éducateur agit dans les mêmes buts: former la personnalité des élèves, les aider à se prendre en charge petit à petit, il est évident que la tâche éducative de chacun devient plus facile et le progrès des élèves accéléré.

b) Du stagiaire directeur (après avoir vécu 1 mois à l'E.N.P. de Rennes)

"A l'E.N.P. de Rennes, chacun devient responsable de son travail. On sollicite l'initiative, on encourage toute entreprise nouvelle permettant d'atteindre les objectifs éducatifs et pédagogiques précédemment définis. Les réflexions, les remises en question et les confrontations permettent aux adultes de prendre du recul par rapport à leurs activités, à leurs actions et à leurs réactions.

"La liberté d'initiative se conçoit avec des adultes conscients de leurs responsabilités éducatives et soucieux de l'organisation du travail et de la vie collective.

"Réflexion constante et organisation modifiable en permanence constituent les garanties les plus solides de la liberté d'initiative."

V. TEXTES OFFICIELS CONCERNANT LES ACTIVITÉS COOPÉRATIVES DES CLASSES TRANSPLANTÉES

I. PRÉSENTATION DES CIRCULAIRES

Les circulaires du 30.9.68 et du 31.12.68, relatives à la vie scolaire et à la responsabilité des enseignants permettaient toutes les initiatives pendant la scolarité ou en dehors de la scolarité, hors de l'établissement.

Le premier texte définit la portée de la loi du 5 avril 1937, en l'étendant explicitement au régime d'auto-discipline.

Le second examine les précautions à prendre lors des sorties ou enquêtes.

Pendant, des problèmes avaient été posés à des enseignants par des accidents survenus au cours d'activités organisées conformément aux recommandations officielles dans le cadre de la coopérative scolaire ou du foyer coopératif.

Nous vous invitons à lire la circulaire en date du 16 septembre 1974; elle est d'un intérêt capital et dissipe un certain nombre d'incertitudes.

2. BIBLIOGRAPHIE

- Vie scolaire et responsabilité des membres de l'enseignement.
Circulaire n° IV.68380 du 30.9.68 (B.O. n° 35 du 10.10.1968).

- Vie scolaire et responsabilité des membres de l'enseignement:
Circ. n° 168527 du 31.12.68 (B.O. n° 2 du 9.1.1969).

- Circulaire n° 74328 du 16 septembre 1974, relative aux "Accidents de service et du travail des personnels des établissements scolaires pré-élémentaires et des Premier et Second degré.

VI. ANNEXE DOCUMENTS

1. DOCUMENTS D'ADULTES

DOCUMENT 1 - Préparation pour un séjour de mer à St Lunaire du 4 au 14 juin:

- Prévision d'activités
 - . Etude du milieu marin et exploitation pédagogique
 - . La mer - la plage - les rochers
 - . La vie animale
 - . La vie végétale.

- Activités: activités manuelles utilisant le milieu - Aquariums - Météorologie - Pêche - Activités photo.

- Classe-exploration (à pied)
 - . Pointe du décollé
 - . La garde Guérin
 - . St-Brieuc
 - . St Enogat.
- Conférence du Commandant Gautier, ancien cap-hornier.
- Contacts avec des pêcheurs, d'anciens marins.
- Organisation des veillées: Feux de camp
Veillées jeux
Observation du ciel.
- Numéros téléphone: Local Aroeven - St Lunaire
Lycée hôtelier de Dinard
Hôpital de Dinard
Médecin à St Lunaire
Ambulance - Dentiste - Gendarmerie à St Lunaire
Station Météo - Autocar
- Trousseau: K-WAY ou ciré - Bottes - Sous-vêtements (2 rechanges)
2 blue-jeans;
1 sortie de ville: pantalon - pull ou chemise - chaussures
3 paires de chaussettes - pyjama - maillot de bain
Serviette de bain - 4 mouchoirs - nécessaire de toilette
Nécessaire à chaussures - chaussures pour la marche et tennis.

Services cuisine-vaisselle

	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
ÉDUCATEURS					
ÉLÈVES					

- Emploi du temps
 - . Mercredi. Départ de l'E.N.P. à 9 h - Arrivée St Lunaire à 10 h 30
Découverte sauvage des lieux - Installation
Préparation: aquarium - relevés météo.
 - . Jeudi. Piscine à Dinard - Découverte de la faune marine, composantes écologiques du milieu.
 - . Vendredi: Exploitation pédagogique
Visite du musée de Dinard - exploitation.
 - . Samedi Sortie canoë au Guildo et pêche (à la ligne et aux coquillages).
 - . Dimanche; Pique-nique
 - . Lundi. Vie et histoire de St Lunaire - recherche de documents.
 - . Mardi. Exploitation - découverte estuaire de la Rance.
 - . Jeudi. Exploitation - préparation du départ.
 - . Vendredi. Retour.

- Liste des élèves participant au séjour à St Lunaire (4-14 juin 1974)

NOMS	PRENOMS	ADRESSE	TELEPHONE

- Lettre aux parents

Monsieur, Madame,

Je vous informe que votre fils se rendra à St Lunaire du 4 au 14 juin 1974.

La classe fonctionne sous la responsabilité de l'école, et en particulier de l'institutrice de la classe et des éducateurs qui accompagnent les élèves.

- Autorisation

Je soussigné, M

autorise l'enfant:

adresse:

tél.

à participer à un séjour à St Lunaire organisé par l'E.N.P. du 4 au 14 juin 1974.

Je donne à l'institutrice et aux éducateurs responsables l'autorisation de prendre toute décision qu'ils jugeraient utile devant la nécessité de procéder à des soins (ou à une éventuelle intervention médicale ou chirurgicale).

A

le

Signature des parents

J'autorise mon fils:

à pratiquer le canoë - le vélo

pendant le séjour à St Lunaire.

Signature des parents

Document 2 - SÉJOUR DE NEIGE

Compte rendu de la réunion du 4 novembre 1975

1) Lieu, dates, durée

- Chalet "Les Chamois" de Rennes à ARRACHES LES CARROZ,
- Départ le 22.02.1975 au soir.
- Retour le 5 mars au matin.
- Durée: 11 jours.
- Sont prévues deux excursions à GENEVE et à CHAMONIX.

2) Répartition des tâches

. Direction générale, sécurité:	Le chef de travaux
. Matériel pédagogique:	l'instituteur
. Sorties, visites, etc.	2 PTEP
. Cuisine	cuisinier
. Economat	un éducateur
. Matériel, internat	} un éducateur
. Préparation du séjour	

3) Organisation générale

Les enfants seront partagés en petits groupes et assureront, avec les adultes, la vaisselle, le service de table et l'entretien des locaux.

La journée sera partagée en deux (ski à mi-temps).

17 à 19 heures semble être le moment favorable pour la toilette, le rangement, la préparation de la soirée et du lendemain.

A tour de rôle, un adulte assurera la sécurité de la nuit.

ACADÉMIE DE RENNES

Département d'Ille et Vilaine

AUTORISATION DE SÉJOUR D'UNE CLASSE DE NEIGE

- Collectivité promotrice:
- Désignation de la classe (école, titre et adresse).

Effectif:
- Encadrement (nom en lettres capitales):
 - . Instituteur (trice):
 - . Animateurs supplémentaires:
 - . Assistante sanitaire:
 - . Contrôle médical avant le départ:
- Séjour
 - . Dates:
 - . Localité:
 - . Etablissement d'accueil:
- Conditions et tarifs
 - . Mode de transport:
- Financement prévu:
 - . Délibération du Conseil Municipal ou du Conseil d'Administration (date):
 - . Montant du crédit ouvert:
 - . Participation familiale par élève:
soit au total:
 - . Autres ressources:
- Programme et activités:
 - . Emploi du temps prévu:
- Assurance couvrant les risques spéciaux de séjour:

AVIS DE M. L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE du département d'accueil:

Volet à retourner à l'Inspection Académique d'origine.

Document 3 - Les Stages

Les adolescents de 16 à 17 ans effectuent en général les stages en entreprise:

- la plupart dans leur option professionnelle: construction en bâtiment, peinture, serrurerie, soudure;
- quelques uns en différentes professions: cuisine, électricité;
- d'autres, dont les possibilités professionnelles sont très réduites, font des stages "polyvalents" dans des entreprises.

Ces stages donnent lieu à une CONVENTION DE STAGE entre l'école et l'employeur: horaires, sécurité, conditions de travail. Ils sont contrôlés par l'école.

Ces stages jouent un rôle de complément de l'école. Il s'agit pour nous de convaincre l'employeur du rôle de formation du stage et de le dissuader de toute notion de rentabilité.

Certes, cette optique éducative s'harmonise mieux avec une conception socialiste de l'économie basée sur l'Homme. Cependant, nous n'avons pas à renoncer à cette éducation qui, même dans le contexte social actuel, prépare le futur travailleur.

Le document qui suit a pour but de faire connaître à différentes personnes la situation de stage du jeune: éducateurs concernés, service d'intendance (quand le jeune ne mange plus à l'école), l'éducateur du groupe: heure de départ de l'école, retour de l'entreprise.

Les horaires sont établis en accord avec l'entreprise et signés par les différentes parties concernées: famille, entreprise, école.

ECOLE NATIONALE DE PERFECTIONNEMENT
Avenue du Haut Sancé
35 RENNES

- A conserver par l'entreprise
- A retourner à l'établissement
au début du stage.

CONVENTION DE STAGE ENTRE L'E.N.P. ET UNE ENTREPRISE OU UN ARTISAN

Textes de référence:

- 1) Circulaire n° 4 67-530 du 27.12.1967 (B.O. n° 2 du 11.1.1968)
- 2) Lettre ministérielle du 5.11.1968 (IY-EJ n° 38-82)
- 3) Circulaire n° 168-527 du 31.12.1968 (B.O. n° 2 du 9.1.1969)

Article 1. La présente convention règle les rapports entre l'entreprise

et Monsieur YVIN, Directeur de l'Ecole Nationale de Perfectionnement de RENNES, représenté par M. QUEFFELEC, Professeur technique, Chef d'atelier, responsable des stages de formation professionnelle effectués dans l'Entreprise

par l'élève de la dite E.N.P.:

N° Imm. S.S.:

Art. 2.- Les stages de formation professionnelle ont pour objet de préparer l'intégration sociale et professionnelle des élèves en leur faisant connaître les conditions réelles du travail en entreprise, chez un artisan ou un particulier.

Art. 3.- Les programmes des stages seront étudiés par le Chef d'entreprise en accord avec le Directeur de l'E.N.P. ou son représentant.

Art. 4.- Les dates et horaires des stages seront fixés d'un commun accord et précisés aux conventions annexées de la présente convention. D'une manière générale, les stages respectent le calendrier scolaire.

Art. 5.- Les élèves sont immatriculés à la S.S. par l'E.N.P. Pendant l'exécution du stage, ils demeurent sous statut scolaire et sous contrôle de l'E.N.P.

Art. 6.- Durant leur stage, les élèves seront soumis aux règles générales de sécurité de l'entreprise.

Toute absence sera immédiatement signalée par le Chef de l'Entreprise à la direction de l'E.N.P.

Toute demande d'autorisation d'absence doit être formulée par écrit par le responsable du stagiaire auprès du Chef d'entreprise.

Art. 7.- En cas de faute grave, le chef d'entreprise se réserve le droit de mettre fin au stage d'un élève et de le remettre à l'E.N.P. dont la direction a été préalablement avertie.

Art. 8.- Les stages sont partie intégrante de l'enseignement donné par l'E.N.P. et, comme tels, ont un caractère obligatoire.

Art. 9.- Les stagiaires bénéficient de la législation du Travail sur les accidents du travail, en application de l'art. 416-2 du livre IV du code de la Sécurité Sociale relatif aux accidents du travail (Circ. n° IV du 30.9.68, B.O. n° 35 du 10.10.68, et par la circulaire n° 168-527 du 31.12.68, B.O n° 2 du 9.1.69.

Art. 10.- Les stagiaires utiliseront des moyens de transport individuels ou publics. Ils respecteront l'itinéraire le plus court entre le lieu de stage et l'E.N.P.

Art. 11.- Tout manquement à cette règle (art. 10) entraînerait en cas d'accident la responsabilité de l'élève et de son représentant légal. Ni l'employeur, ni l'établissement scolaire ne pourraient être mis en cause.

Art. 12.- Les parents ou les représentants légaux des élèves recevront un exemplaire du présent règlement. En outre, ils seront informés:

1) de l'adresse de l'entreprise qui reçoit leur enfant;

2) des dates de début et de fin de stage;

3) de l'horaire du stage. En dehors de cet horaire, le stagiaire n'est plus sous la responsabilité de l'école ni de l'entreprise.

Art. 13.- Le professeur technique, Chef d'atelier et le Professeur technique d'enseignement professionnel établissent en fin de stage, en accord avec le Chef d'entreprise, un rapport sur l'élève, sanctionnant son comportement, ses aptitudes, ses progrès. Ce rapport sera versé au dossier.

Art. 14.- En fin de scolarité, le Directeur de l'E.N.P. délivre au représentant légal de l'élève un certificat précisant, entre autres, les stages pratiques effectués par l'élève et tenant compte des rapports de fin de stage.

Art. 15.- La présente convention est conclue pour la durée de l'année scolaire. Elle est renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties.

Lu et approuvé: Le Directeur de l'E.N.P. Le Professeur technique
f.f. de Chef de travaux:

Le Chef d'entreprise:

Les parents:

STAGE prévu: du

au

ÉCOLE NATIONALE DE PERFECTIONNEMENT
Avenue du Haut Sacoé
35 RENNES

SITUATION DE STAGE

DUREE: du _____ au _____

ELEVE

NOM:

Prénom:

Interne - Externe

Classe:

Dortoir:

ENTREPRISE D'ACCUEIL

Téléphone:

NOM:

Adresse:

HORAIRE DE TRAVAIL

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

OBSERVATIONS:

Document 4 - BILAN DES VENDANGES

CE QUI EST JUGÉ POSITIF

1) Aspect financier

La rétribution versée par le propriétaire permet d'envisager un séjour de neige de 12 jours.

2) Aspect pédagogique

a) C'est une situation réelle de travail qui peut être ensuite exploitée en classe.

b) C'est un entraînement physique à un travail rude.

c) C'est un travail en équipe (jeunes et adultes).

d) C'est l'occasion d'une vie commune: même confort, même menu, même travail, qui rapproche jeunes et adultes.

e) C'est l'occasion de contacts avec d'autres travailleurs de statut différent. Les travailleurs "indépendants" freinaient le travail.

f) C'est une prise de conscience des conditions d'exploitation, avec patron, chef.

CE QUI EST JUGÉ NÉGATIF

1) Aspect financier

Il n'y a pas, comme pour les autres travailleurs, de salaire immédiat et palpable.

2) Aspect pédagogique

a) Le travail individuel n'est pas pris en considération.

b) Les enfants n'ont pu juger ce qui se passe entièrement au niveau des vendanges. Ils n'ont eu qu'à couper le raisin.

c) L'attitude de certains élèves en dehors du temps de travail.

d) Les conditions de travail sont celles de la grande exploitation.

PERSPECTIVES

1. Rechercher de petites exploitations afin de favoriser des contacts plus humains.
2. Permettre à un groupe de 10 à 15 élèves de travailler dans une exploitation, à un autre groupe de travailler dans une entreprise voisine.- Problème de la "discipline".
3. Se rappeler que, pour l'école, il y a un contrat de travail à respecter. Ne prendre que les jeunes qui acceptent réellement ce contrat.
4. Le caractère financier de l'expérience n'est que secondaire. C'est un choix à faire:
 - ou on fait les vendanges dans les conditions normales d'horaires et de salaires;
 - ou bien on les fait d'une manière plus souple, avec un souci pédagogique plus grand, au détriment de la rétribution.

PREPARATION A LA VIE

Qu'est-ce qui est le plus important pour une préparation à la vie?

DES CONSTATATIONS

- Une enquête auprès des anciens élèves de l'E.M.E. dans la vie active :

Nous constatons que certains élèves demandent de faire davantage d'exercices de vie pratique en classe (devis, lecture de plans...) autrement dit la classe doit tenir compte de la réalité de la vie professionnelle et pratique.

- Que constatons-nous dans notre vie quotidienne ?

Nous vivons dans "une civilisation de l'imprimé", or des adultes sont incapables de remplir le moindre imprimé; certains d'entre eux, quelquefois par ignorance des lois ne se déplacent pas pour réclamer ce qui leur est dû, aux organismes compétents. Qui peut les conseiller dans nos cités-dortoirs, où parfois les gens ne connaissent même pas leurs voisins ?

Fini le temps de la communauté rurale où les habitants du village demandaient l'aide du secrétaire de mairie ! Non armés contre certaines publicités mensongères, promettant par exemple un livre gratuit, des personnes s'engagent à recevoir un livre tous les mois, parce qu'elles n'ont pas lu l'imprimé dans les moindres détails. Nous connaissons aussi des adultes achetant des automobiles sans tenir compte ni de l'utilisation qu'ils en feront, ni de leur budget, condamnant ainsi leur famille à des sacrifices inutiles.

Nos élèves ne risquent-ils pas d'être demain ces mêmes adultes, incapables de faire face aux moindres difficultés de leur vie quotidienne ? Comment pourront-ils défendre leurs droits personnels et familiaux ?

CONSEQUENCES POUR LA CLASSE

- Quelques questions :

- * S'il apparaît important de ne pas les ignorer - ces réalités de la vie quotidienne - suffit-il d'apprendre à nos élèves à remplir toutes sortes d'imprimés qu'ils entasseront dans un classeur ?
- * Procéder ainsi, n'est-ce pas réaliser des exercices artificiels, sans aucun lien avec la vie de la classe ?
- * N'est-il pas dommage, aussi, de voir des élèves de classes de perfectionnement apprendre par exemple à remplir un mandat, alors qu'ils ne se sont pas rendus à la poste... D'ailleurs, ne s'écoulera-t-il pas plusieurs années avant que cet exercice ne leur serve réellement ? En effet, lorsqu'ils auront 15-16 ans leurs parents hésiteront moins à leur confier l'expédition d'un mandat à la poste.

* Ne risque-t-on pas ainsi d'"user" l'intérêt des élèves en leur faisant réaliser trop tôt des exercices qui ne trouvent pas leur application immédiate dans la vie ?

A leur entrée dans la classe-atelier, il serait surtout utile que :

* les élèves connaissent leur identité;

* sachent rédiger : une enveloppe - différents types de lettres → en liaison avec la correspondance scolaire et la vie de la classe (demandes de visite, demandes d'échantillons).

* Ils pourront faire des enquêtes à la poste, à la gare; éventuellement prendre le train.

Pour des raisons de motivation, on doit attendre la classe-atelier pour :
proposer des exercices sur tout ce qui concerne la vie professionnelle.

* En ce qui concerne l'emploi, par exemple, non seulement il est intéressant .d'apprendre à lire un bulletin de salaire, mais il faut

- . savoir aussi que faire en cas de chômage;
- . localiser le bureau de main d'œuvre ;
- . savoir lire les petites annonces;
- . savoir rédiger une annonce;
- . connaître les possibilités d'effectuer un stage F.P.A.

Il est intéressant: . d'entrer en contact avec des organismes professionnels avec des représentants syndicaux.

. de connaître et localiser dans la ville les organismes de Sécurité Sociale, d'Allocations Familiales...

C'est donc par des enquêtes qui ouvriront la classe sur la vie que nous aiderons nos élèves à assumer leurs responsabilités de demain. Mais ils ne deviendront des adultes responsables que si nous essayons de développer leur personnalité, leur esprit d'initiative,

ce qui sous-entend que :

§ les élèves participent réellement à l'organisation de leur milieu de vie, en réalisant leur plan de travail, en prenant volontairement des responsabilités (entretien du matériel, organisation d'ateliers...).

§ qu'ils aient la possibilité de choisir entre différents types d'activités et différents modèles d'organisation (travaux collectifs, individuels, par groupes).

D'où la nécessité d'établir des outils de travail, notamment des fiches-guide de VIE SOCIALE en liaison avec :

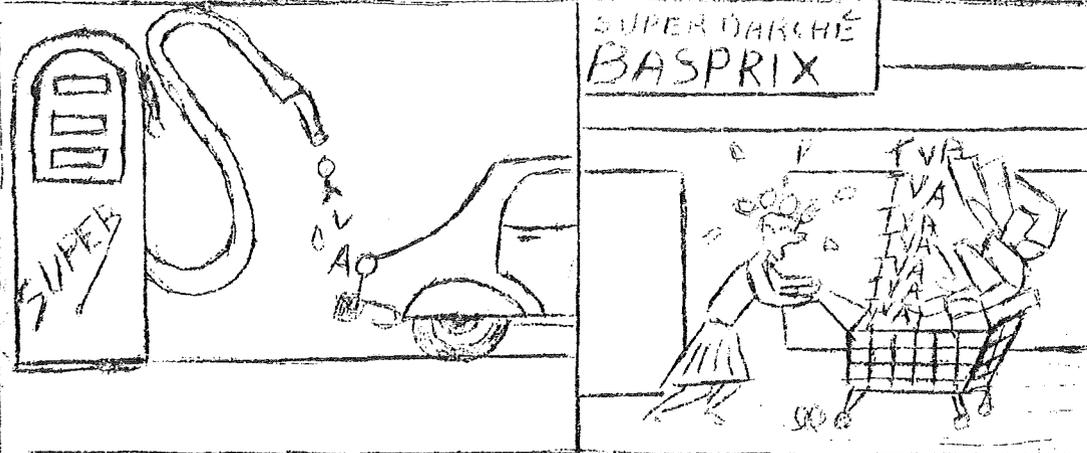
- . les enquêtes;
- . la vie de la classe, plus particulièrement
 - la correspondance scolaire;
 - l'exploitation du journal

vous trouverez ci-après des exemples de fiches-guide de VIE SOCIALE

C. L.

FICHER DE TRAVAIL COOPÉRATIF PÉDAGOGIE FREINET		
V I E S O C I A L E		Classement personnel
<p style="text-align: center;">LE TRAVAIL TEMPORAIRE</p> <p>- La loi de 1972 précise que <u>la durée d'un placement ne doit pas dépasser 3 mois.</u></p> <p>- mais elle ajoute : "<u>sauf exception</u>"</p> <p>C'est la porte ouverte aux dépannages des entreprises et la possibilité d'être renvoyé à tout moment car, en dépendant d'une agence temporaire,</p> <p style="text-align: center;"><u>tu sers deux maîtres à la fois :</u></p> <p>* selon la loi tu es employé d'une agence où tu ne travailles pas;</p> <p>* tu travailles dans une entreprise qui ne te compte pas parmi ses ouvriers et qui peut te renvoyer dès qu'elle n'a plus besoin de tes services.</p> <p>- Renseigne-toi auprès de <u>l'AGENCE POUR L'EMPLOI</u> de ta ville pour savoir s'il n'y a pas d'autres solutions (stagé au Centre de F.P.A. par exemple) avant de signer un contrat avec une agence de travail temporaire.</p>		LE TRAVAIL TEMPORAIRE
<p>Références personnelles :</p> <p>Autres fiches traitant de sujets approchés :</p>		NOEAL100 05

LES IMPÔTS INDIRECTS



QUI PAIE LA T.V.A. ?

- o Observez bien les dessins. quand le consommateur paie-t-il cette T.V.A.?
- o T.V.A = Taxe à la valeur ajoutée. A chaque stade de commercialisation, le vendeur paie au fisc la T.V.A, après en avoir déduit le montant qu'il a payé à ses fournisseurs, qui paye finalement toute la T.V.A sans rien déduire!

Les camarades qui désirent participer au Chantier Vie sociale doivent s'adresser à C. LERAY - E.N.P. avenue du Haut Sance - 35100 Rennes.

FICHER DE TRAVAIL COOPÉRATIF PÉDAGOGIE FREINET	
LA SECURITE SOCIALE	Classement personnel
<p>- Renseigne-toi si la Caisse Primaire de Sécurité Sociale de ton département a passé une convention avec les pharmaciens <u>pour le droit au tiers payant.</u></p> <p>- Si oui, la Caisse de Sécurité Sociale <u>paye directement au pharmacien la totalité des frais engagés :</u></p> <ul style="list-style-type: none">* pour les accidents du travail;* pour les maladies professionnelles;* pour les interventions chirurgicales;* et 70 % pour les autres cas. <p>- <u>Comment l'obtenir ?</u></p> <ul style="list-style-type: none">* <u>Présenter au pharmacien :</u><ul style="list-style-type: none">- sa feuille de maladie- sa carte d'immatriculation à la Sécurité Sociale- son attestation d'emploi délivrée par l'employeur pour l'année ou à défaut son dernier bulletin de paie.* <u>Le pharmacien remplit une délégation de paiement qui lui permettra de se faire rembourser.</u>* Tu peux alors te faire rembourser une partie des 30 % restant par ta mutuelle (si tu adhères à une mutuelle)	LE TIERS PAYANT: un droit pour les assurés sociaux
Références personnelles : Autres fiches traitant de sujets abordés	04 N° Edition

2° DOCUMENTS D'ENFANTS
ET D'ADOLESCENTS

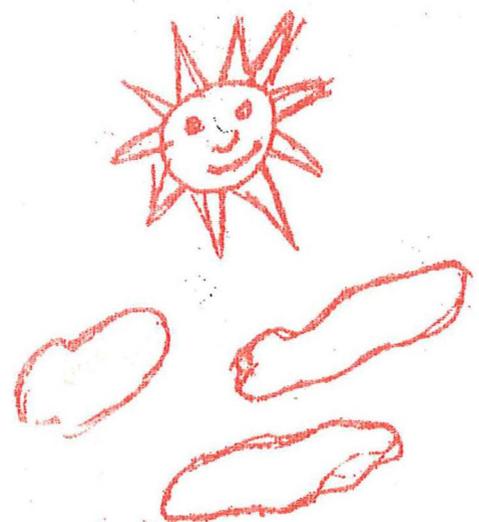
textes écrits dans
le JOURNAL de l'Ecole
reflétant
les activités diverses

le week-end

Vendredi 17 février, nous sommes allés camper à Domboup. Un copain de Patrick a emmené les gars pour monter la tente de réserve. Samedi matin, nous avons allumé un feu de bois mais nous avons fait chauffer le déjeuner sur le camping-gaz.

Trois garçons sont allés chercher de l'eau à la ferme, et on a lavé les gamelles.

de soir, nous avons soupié et nous avons fait un jeu dans la forêt. c'est l'équipe de Le Seigneur qui a gagné.



- Jean-Claude 9

LA PÊCHE

Mercredi matin, nous sommes allés à Acigné avec Monsieur S. Nous nous sommes arrêtés pour prendre de l'essence. Le pompiste nous a dit qu'ils venaient de mettre des petites truites dans la rivière. Nous avons monté les cannes et nous sommes allés pêcher.

Franck s'est installé, à cheval, sur un tronc d'arbre couché sur la rivière. J'étais près de lui. J'ai mis un ver de terre à l'hameçon et j'ai attendu...mais cela ne mordait pas.

Franck a eu des touches, c'est lui qui a attrapé la première truite.

- "Monsieur S....., j'ai une truite, vite!..."

Monsieur S... a détaché l'hameçon et Franck a mis la belle truite dans la musette. Nous en avons pêché treize; nous les vendons un franc la truite.

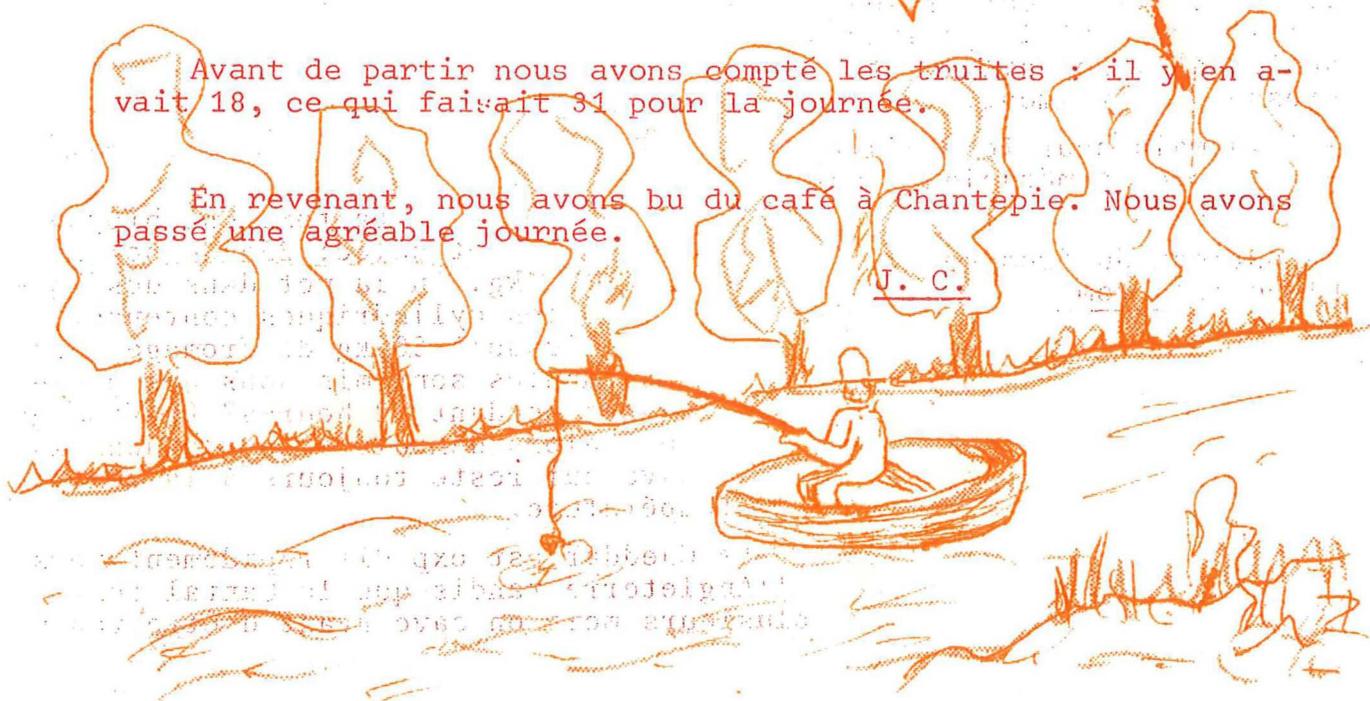
Comme la pêche avait été bonne, nous sommes retournés dans le même coin, l'après-midi. Il y avait d'autres pêcheurs, mais ils ont pris moins de truites que nous. Nous avons vu le garde pêche, il nous a demandé notre permis. Franck a répondu que nous étions avec un éducateur.

Ils ont discuté et le garde a donné des cartes indiquant l'endroit où on avait mis des truites; il a dit qu'il avait déposé 150 truites, sous le pont, près d'où nous étions.

Avant de partir nous avons compté les truites : il y en avait 18, ce qui faisait 31 pour la journée.

En revenant, nous avons bu du café à Chantépie. Nous avons passé une agréable journée.

J. C.



EN CLASSE DE NEIGE

LE FROMAGE

Plaisirs du
remonte-pente
(ou tire-fesse)

On a fait du ski, bien sûr,
mais aussi du cheval...

On est allé visiter une
coopérative laitière qui
fabrique surtout du froma-
ge: le CANTAL et le Cheddar.

Le point de départ est le
même: on refroidit le lait
à 8°; on le pasteurise puis
il est pompé dans une gran-
de cuve qui contient 5000 l
de lait. Ce lait est chauffé
à 30° environ (cuve à double
paroi). On verse un peu de
présure liquide, 1 h après
il est caillé. Deux brise-
caillé séparent le petit lait
du fromage. Le caillé est
pressé différemment:

- A la main pour le Cheddar;
- A la presse mécanique pour
le Cantal

On obtient du fromage
blanc : la tome

La tome est broyée
et salée: 23g de sel au
kg. On la met dans des mou-
les cylindriques contenant
jusqu'à 50 kg de fromage. Ces
moules sont mis sous des pres-
ses pendant 48 heures? Le fromage
est alors démoulé et porté dans la
cave qui reste toujours à la même
température.

Le Cheddar est expédié rapidement vers
l'Angleterre tandis que le Cantal reste
plusieurs mois en cave avant d'être vendu.

EN CLASSE DE NEIGE...

Nous sommes arrivés le samedi 8 mars à 13 heures. Nous avons mangé puis nous sommes allés faire une ballade. Dimanche matin, nous avons fait de la luge.

Le lendemain matin, un groupe est allé au ski et les autres sont allés à la luge. Nous sommes rentrés manger et dans l'après-midi, nous sommes retournés skier. Le soir nous sommes restés au chalet.

Le lundi matin, Monsieur R... nous a demandé si on voulait faire du cheval. Il a inscrit les volontaires sur une liste. Quatre jours plus tard nous avons fait du cheval. On était par groupes de 8 élèves; on faisait des ballades d'environ 10 km et le soir, on rentrait en car au chalet.

Tous les jours, un groupe est allé faire du cheval; puis d'autres élèves ont été ramasser du bois. On a été goûter dans un buron; on a mangé du pain d'épices, du chocolat et nous sommes rentrés.

Roland 3° B

→ PREMIER JOUR DE SKI

Nous avons essayé les chaussures et les skis le dimanche après-midi. Chacun avait une fiche avec le numéro de ses skis et de ses chaussures afin qu'il range bien son matériel et ne le perde pas.

Deux heures après nous sommes partis pour les pistes. Au début, le moniteur nous a expliqué comment mettre les skis : il nous a d'abord laissé faire pour nous observer.

J'ai mis mes deux skis; j'ai alors descendu un peu pour voir comment cela faisait. Après, j'ai monté la moitié de la piste et je suis descendu à toute vitesse. Pour m'arrêter, je me suis couché sur le côté.

Jean-Pierre 3° B



RENCONTRE DE NOS CORRESPONDANTES DE DINAN...

Mardi 21, nos correspondantes de l'E.N.P. de DINAN sont venues nous voir.

La veille, Alain et Marc sont allés faire des achats : farine, œufs, lait, sucre vanillé, huile, café et jus de fruits.

Ensuite avec Yves, Alain, Marc et Georges ont fait des crêpes.

Mardi matin, en attendant l'arrivée des correspondantes, nous avons préparé la classe : ranger les tables par deux, préparer l'électrophone, les disques, charger les appareils photo, aller chercher les verres.

Nos correspondantes sont arrivées vers 19 heures. Nous sommes allés les accueillir à la descente du car. Marc a pris des photos. Ensuite nous sommes allés dans notre classe où nous avons fait connaissance avec nos correspondantes. Nous leur avons offert des crêpes et un verre de jus de fruit.

Vers 10 h 30, nous leur avons fait visiter notre école : les dortoirs et les ateliers. Ensuite, nous sommes allés visiter la zone industrielle de Chantepie (où se trouve "OUEST FRANCE"). Nous sommes rentrés à l'école un peu avant midi et en attendant le repas, nous sommes retournés en classe où nous avons discuté avec nos correspondantes, écouté des disques, dansé.

Après le repas, nous repartons dans notre salle de classe où nous avons offert un café à nos correspondantes.

A 13 h 30, un deuxième car est arrivé à l'E.N.P., nous sommes montés dedans et nous sommes allés voir le complexe scientifique de Rennes-Beaulieu. De là, nous sommes montés au Thabor où nous sommes allés voir les animaux et les serres.

Après, nous avons repris les cars, nous sommes passés par le centre de Rennes pour montrer la ville à nos correspondantes (La Préfecture, la Mairie, le Théâtre, la Poste, le Palais Saint Georges). Ensuite, nous sommes passés par la rue de Nantes, puis nous avons rejoint la rocade pour montrer à nos correspondantes l'usine CITROËN de la Janais.

De là nous sommes allés au Boël où nous nous sommes promenés puis nous avons visité l'exposition de trains miniatures qui se tient dans le vieux moulin du Boël (La maquette a été réalisée par 10 personnes, en 4 ans).

Le soir, nos correspondantes avaient l'air contentes de leur journée; nous aussi.

Nous espérons les revoir au 3^o trimestre; cette fois, nous irons à DINAN.

VENDANGES

Le 16 septembre, nous sommes partis faire les vendanges chez le Comte de CAMIRAN au château de la Bidière à Maison sur Sèvre.

Avant le départ, nous sommes allés nous équiper à la lingerie : bottes, bleus, cirés...

Après le premier repas pris en arrivant, nous avons fait deux groupes: un groupe est resté à la Bidière, l'autre est monté à la Févrie.

A 14 heures, après avoir reçu chacun un sécateur, nous sommes partis dans la vigne.

ooooo

Tous les matins, nous nous levions à 6 heures, nous déjeunions à 7 heures moins le quart et à 7 h ou 7 h 30, nous étions dans les vignes.

Chaque vendangeur prenait un rang de vigne, quand le seau était plein, nous appelions le porteur qui, lui, allait le vider dans le portoir. Ces portoirs étaient placés tous les dix rangs.

A 9 h 30, nous avons un casse-croûte dans la vigne; nous arrêtons à 12 h 30 pour aller manger et nous recommençons à 14 heures pour terminer la journée à 19 heures.

A 19 heures, nous allons à table et après le repas nous pouvons sortir à Monnières, St Fiacre, ou rester dans la chambre, écrire, lire, écouter la radio, jouer aux cartes.

ooooooooo

Le raisin est emmené par le tracteur jusqu'au cuvier. Il est d'abord éclaté dans un premier pressoir et aspiré par un tuyau qui le déverse dans le second pressoir. Il est écrasé sous une pression qui peut aller jusqu'à soixante dix tonnes. Le jus s'écoule, passe à travers un tamis et va ensuite dans les cuves.

Dans les cuves, le jus "travaille", on dit qu'il "bout". Le sucre fermente ce qui fait monter le degré d'alcool, on ajoute au jus, quelquefois, du sucre, du tanin et un sable spécial qui sert à entraîner les impuretés au fond de la cuve. Quand le jus fermente, il dégage un gaz mortel, c'est du gaz carbonique. Le vin que l'on tire alors de la cuve est appelé "bernache".

Quand le vin ne travaille plus, on a alors du vin nouveau.

On fait alors la mise en bouteilles qui comprend le remplissage, le bouchage, l'étiquetage des bouteilles. Le vin est stocké, emballé et vendu.

PLANNING DES ACTIVITES ORGANISEES - APRES AVOIR ETE DISCUTEES -
PENDANT LA RENCONTRE AVEC LES CORRESPONDANTS DE BESANCON:

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Visite de la zone industrielle autour de l'E.N.P.	Marche de FOOT ou HAND-BALL	Visite du MONT St MICHEL	Saint Lunaire	Saint Lunaire	Visite des ATELIERS par Groupe	Thabor
Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi
Visite du Vieux RENNES	Jeu de piste avec pique-nique	Visite à St Malo Saint Lunaire	Visite du cap Fréhel Fort-la-Latte	16 h-Départ 22 h-Visite OUESF FRANCE	Visite du Palais de Justice VEILLEE	Maison de la Culture

VII. CONCLUSION

Pratiquer l'ouverture de l'école n'est certes pas quelque chose de nouveau. "L'école buissonnière" reste cependant d'actualité et rencontre des résistances psychologiques dans le corps des enseignants.

L'Ecole ouverte, l'Ecole Moderne (adaptée à notre temps), exige un changement d'attitude des éducateurs.

La poursuite de nos efforts vers une communauté éducative ouverte sur la vie exige :

INITIATIVE - RESPONSABILITE - COOPERATION

" La vie est un torrent. L'éducateur ne peut s'opposer au torrent.

C'est dans le sens et au rythme du torrent qu'il doit préparer et construire.

Serrez toujours et renforcez la vie.

Redoutez plus le ballotement des rives indécises,

ou le calme anormal à l'écart du flot,

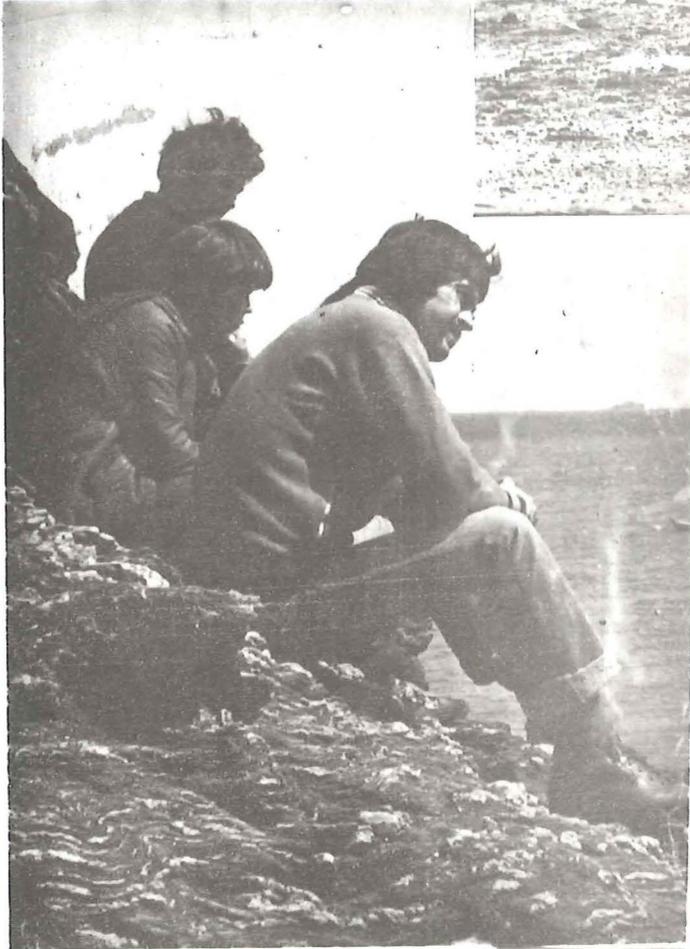
que l'impétuosité de la vie.

Servez la VIE.

*C'est en allant dans son courant que vous avez le plus de chance
de l'orienter et de la dominer."*

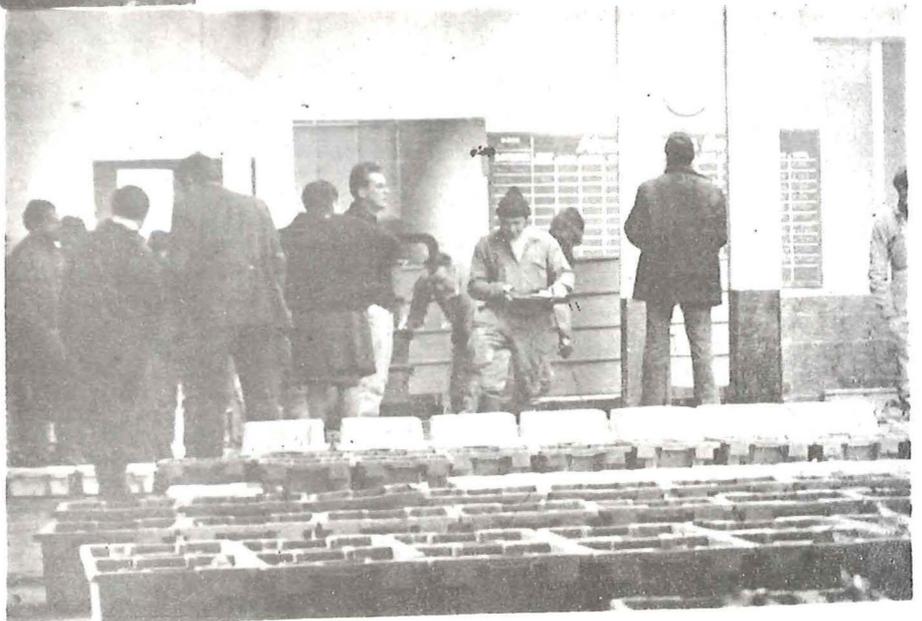
C. FREINET (Essai de psychologie sensible)

++++
EN
CLASSE
DE
MER
++++

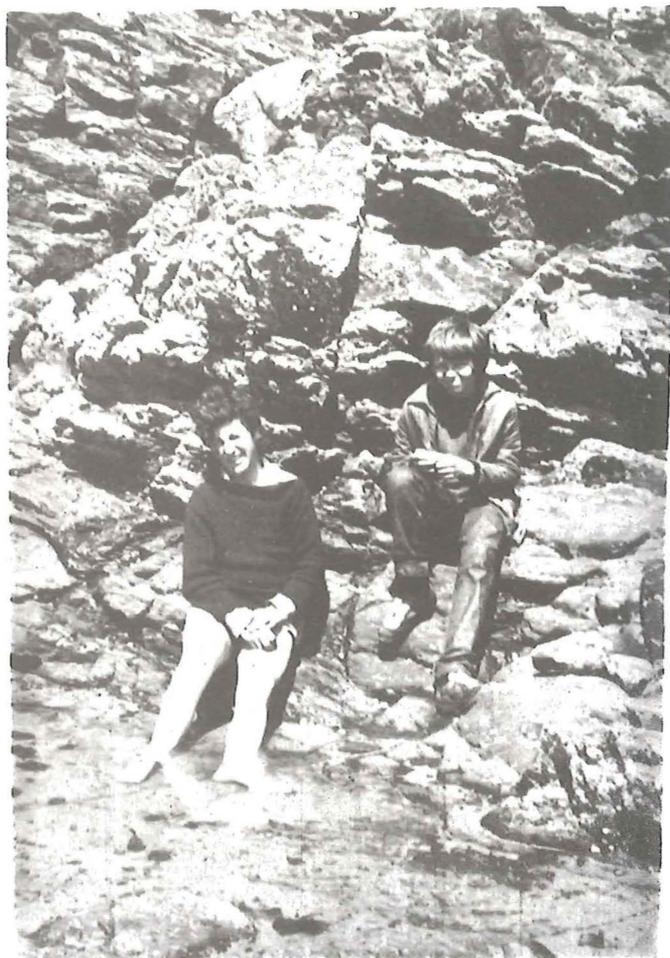
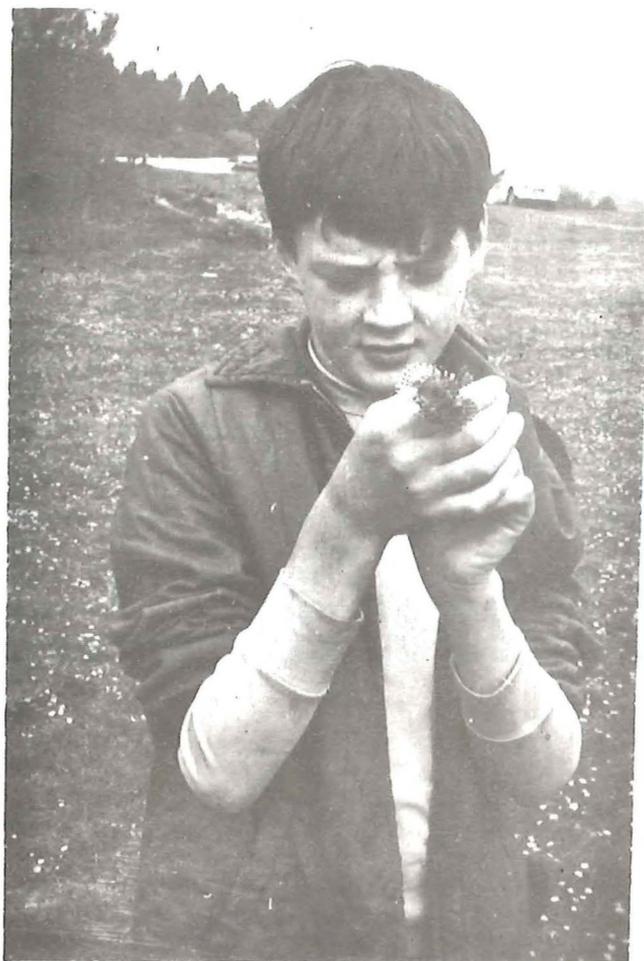


DÉCOUVERTE DE LA MER
ET DU MILIEU MARIN.

EN ENQUÊTE...



QU'A DONC TROUVÉ
SERGE
AU COURS
DE SA PROMENADE
SOLITAIRE ?

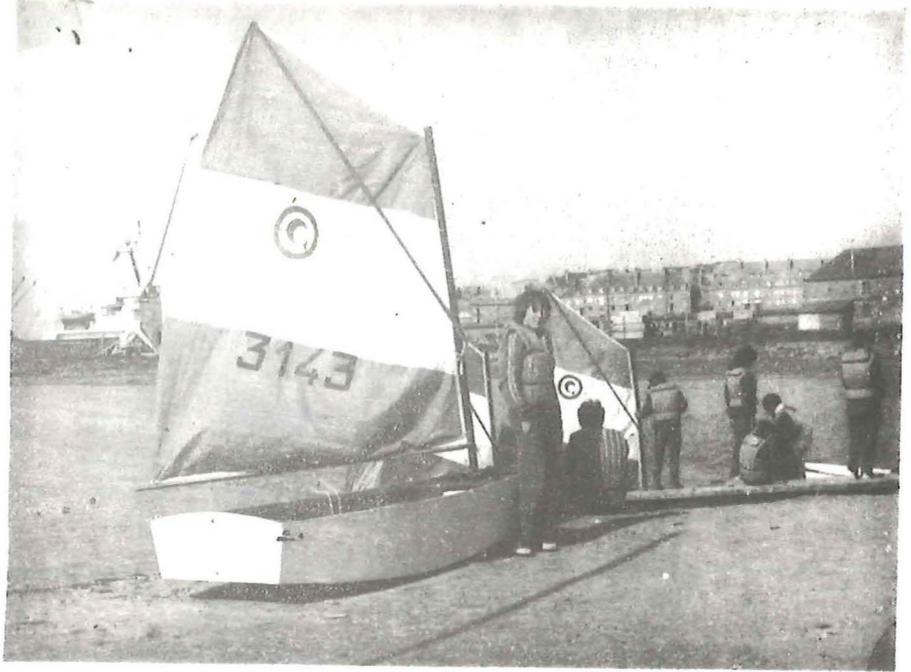


SUR LES ROCHERS
À CANCALE



DÉCOUVERTE
D'UNE GROTTÉ...

E. N. P.
DE
RENNES



en classe de l'école de voile ↗

↖ visite enquête à la criée de Saint Malo.

au verso: discussion avec les pêcheurs,
Pêche à Saint Malo.



Photos du
Club photo
de l'E.N.P



F

RELATIONS

RELATIONS AVEC LES FAMILLES ET RELATIONS EXTERIEURES.

pages	INTRODUCTION
86	<u>I. RELATIONS AVEC LES FAMILLES</u>
86	<u>II. ACTION SOCIALE</u>
87	<u>III. ROLE DE L'ASSISTANTE SOCIALE</u>
	1. Relation-Action
	2. Participation aux réunions
	3. Placement des élèves
88	<u>IV. RELATIONS EXTERIEURES</u>
89	<u>V. DOCUMENTS</u>
	1. Explication des documents
	2. Document n° 1
	3. Document n° 2

INTRODUCTION

Le centre de la communauté éducative est l'enfant ou l'adolescent. L'organisation et les institutions doivent avoir pour éléments actifs les jeunes. L'enfant et l'adolescent appartiennent d'abord à eux-mêmes. L'EDUCATION doit viser à défendre les DROITS de l'enfant et de l'adolescent.

Cependant, est-il possible d'éduquer sans une connaissance précise du milieu et de la famille? Est-il possible de couper l'enfant de son milieu?

Le but de la communauté d'enfants n'est-il pas de réintégrer l'enfant et la famille?

Nous essaierons de préciser les moyens qui nous permettent de sauvegarder les relations avec les familles.

1. RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Depuis 1973, le recrutement des élèves est régionalisé. Les enfants sont recrutés en priorité en Ille et Vilaine, puis dans les Côtes du Nord, le Nord-Finistère, et occasionnellement le Morbihan.

Cette régionalisation du recrutement est positive, car elle permet à l'enfant de rester en contact avec sa famille, avec son milieu, et l'école sait rappeler aux parents leurs responsabilités. Ne serait-il pas regrettable qu'une fois admis à l'internat, le jeune ait le sentiment d'un abandon et d'une coupure inhumaine avec sa vie antérieure?

Le travail de liaison effectué par l'école auprès des familles, le placement des jeunes, le service de suite, se trouvent facilités dans la mesure où le recrutement se fait dans un secteur géographique plus restreint.

La départementalisation, à ce niveau, apparaît souhaitable, ce qui suppose une E.N.P par département. Mais l'essentiel réside néanmoins dans notre CONCEPTION DE L'OUVERTURE. Notre école est ouverte aux familles, ainsi qu'aux travailleurs sociaux qui savent pouvoir y rencontrer le personnel quand ils le désirent.

Ouverte, cela signifie que nous la voulons non bureaucratisée, non administrative, non rituelle. Les parents doivent se sentir à l'aise. Aussi nous cherchons à susciter les rencontres:

- fêtes organisées par les élèves;
- expositions de travaux;
- portes ouvertes, avec visite de l'établissement.

L'assistante sociale de l'école joue un rôle important au niveau des contacts avec les familles.

Le rôle des éducateurs consiste à amener les parents à notre conception éducative, en faisant appel à leur compréhension, en leur faisant prendre conscience du caractère de leur attitude contraignante, contrariante, ou bien d'abandon et de démission.

A ce niveau, notre action éducative reste cependant limitée: il paraît difficile, pour des éducateurs, de passer au traitement des parents. Il reste donc beaucoup à faire dans ce domaine. L'éloignement, les conditions de travail (surtout dans un milieu rural) ne favorisent guère les relations souhaitées.

II. ACTION SOCIALE

C'est celle que mène en permanence l'assistante sociale de l'école, qui sait y associer des éducateurs, action sociale ou tout simplement humaine, qui vise à améliorer les conditions matérielles, psychologiques et éducatives, hors de l'école.

Cette action est avant tout personnalisée; il n'y a pas d'action-type.

- il peut s'agir de placer l'enfant en famille d'accueil;
- de faire reprendre le contact avec la famille en dépit de son degré de déficience;
- de mieux préparer l'insertion dans la vie par un placement en foyer de jeunes.

Cette action difficile auprès des familles est primordiale, car comment prétendre inculquer des connaissances à un être malheureux et manquant d'affection dans son milieu naturel?

III. ROLE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Donnons-lui la parole:

"J'attache toujours beaucoup d'importance à la connaissance des élèves, pour pouvoir à leur sortie avoir les meilleures relations possibles. A partir du moment où l'on s'intéresse à la vie des élèves, des interventions sont souvent nécessaires auprès du garçon et de sa famille. On ne peut négliger cette action quand elle est nécessaire, car l'efficacité du service de suite dépend de ce qui aura été fait pendant la scolarité.

1. RELATION - ACTION

Si je ne systématise pas les contacts avec les enfants et leurs familles, j'essaie toujours d'établir une relation le plus naturellement possible. Voir les élèves à l'atelier, dans les classes, échanger avec eux au moment des repas ou des temps libres, ou seulement être présente, m'amène à connaître les garçons et à commencer ainsi avec certains une action d'aide qui se poursuivra dans des entretiens.

L'expérience que j'ai faite avec un groupe de garçons de 12 ans (fabrication de marionnettes, animation, spectacle) m'a beaucoup apporté. Je me suis retrouvée en position d'éducateur. J'ai pu comprendre combien il était difficile de trouver la bonne attitude face à tel ou tel enfant; cela m'a permis aussi de me démystifier aux yeux des enfants, mais surtout à ceux des adultes.

Pour ce qui concerne les anciens élèves, les relations sont généralement bonnes. Cependant les garçons ne pensent pas toujours à recourir à moi, et entre deux visites, il y a parfois eu un ou plusieurs changements de situation (chômage, départ de la maison familiale sans laisser d'adresse, maladie professionnelle, etc.). Peut-on éviter cela?

Le contact avec les familles est variable. J'essaie de faire connaissance avec toutes les familles, soit au moment de l'accueil, soit par des visites à domicile pour ce qui concerne l'Ille et Vilaine. En dehors des familles que je dois voir fréquemment si le besoin s'en fait sentir, je ne veux pas me rendre chez elles d'une façon systématique.

2. PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

Réunions d'information, le lundi, auxquelles participent: le directeur, le chef des travaux, l'éducateur principal, l'infirmière et l'assistante sociale. Au cours de ces réunions, nous échangeons des informations et nous nous mettons d'accord sur l'action à mener dans tel ou tel cas.

Par ailleurs, chaque semaine ont lieu des réunions de "concertation" au cours desquelles enseignants, éducateurs font un bilan à propos des garçons dont ils ont la charge. Des comptes rendus écrits, des notes, des affiches viennent compléter l'information de tous.

3. PARTICIPATION - PLACEMENT DES ÉLÈVES

La pratique des stages en milieu professionnel des élèves de dernière année nous a beaucoup aidés au placement.

Nous avons travaillé en équipe, nous partageant les tâches, ou au besoin en nous unissant.

La régionalisation du service de suite nous aide dans notre action dans la mesure où elle réduit le nombre des anciens élèves à suivre. Cependant cela n'empêche malheureusement pas d'arriver parfois trop tard, ou bien de perdre le contact avec certains.

J'ai pensé aussi que le service de suite ne doit pas être le fait de l'assistante sociale seule, mais celui d'une équipe."

IV. RELATIONS EXTÉRIEURES

1. Les rencontres avec d'autres établissements permettent des contacts intéressants, des échanges à propos des modes de vie, des types d'organisation, des activités.

2. L'école participe à des manifestations extérieures:

- exposition de travaux dans le hall de l'ORTF à Rennes, dans le cadre de la Quinzaine de l'école publique;

- exposition au Congrès de l'Ecole Moderne;

- participation à la journée des Coopératives scolaires du département;

- des élèves présentent, avec leur éducateur, un montage audio-visuel au Centre régional de formation des maîtres spécialisés et dans un C.E.S.

3. La pratique des stages visant à favoriser le placement des jeunes nécessite de nombreux contacts avec les entreprises. Nous encourageons les jeunes à prendre eux-mêmes ces contacts.

4. La pratique des activités à l'extérieur nous amène à de nombreuses relations avec le milieu et des établissements (écoles primaires, C.E.S., Foyers). Nous bénéficions de la collaboration de la Jeunesse et des Sports.

5. Les adultes sont amenés à collaborer avec toutes les personnes susceptibles de nous aider à mieux comprendre l'enfant: travailleurs sociaux, assistante sociale, éducateurs en milieu ouvert ou de différents services sociaux.

L'I.D.E.N. spécialisé encourage le travail en équipe et souligne l'intérêt de nos travaux et réalisations.

6. L'Ecole reçoit des stagiaires du Centre Régional de Formation des Maîtres spécialisés, des Centres Nationaux, des Ecoles d'Éducateurs spécialisés, des Centres de formation de professeurs techniques, des Ecoles Normales, ainsi que des éducateurs-animateurs, des étudiants en psychologie, en rééducation psycho-motrice.

7. L'Ecole elle-même est le lieu de rencontre d'éducateurs: de l'A.N.C.E., de l'I.C.F.M., de l'A.R.O.E.V.E.E., des réunions pédagogiques organisées par l'I.D.E.N. spécialisé et les Inspecteurs de l'enseignement technique. Elle est le lieu d'expositions comme celle de l'Ecole de Demain organisée par l'Inspection académique. Il n'est guère possible à une communauté éducative comme la nôtre, engagée dans de nombreux problèmes, de clarifier seule son action. C'est l'objectif que nous poursuivons.

V. DOCUMENTS

1. EXPLICATION DES DOCUMENTS

a) Il s'agit d'une synthèse établie à la suite de visites dans les familles et d'entretiens avec des travailleurs sociaux prenant en charge des élèves demi-pensionnaires.

b) Il s'agit d'un compte rendu d'une réunion ayant regroupé l'institutrice, l'éducateur, le professeur d'E.P.S., l'assistante sociale et l'infirmière.

De telles synthèses permettent de faire le point de l'évolution des enfants au cours de leur scolarité.

DOCUMENT 1 Synthèse du 20 janvier 1975 en présence de M. D., éducateur en milieu ouvert, Centre de la rue de Briseux, Rennes.

Maurice

Comme son frère Serge, Maurice est livré à lui-même les week-ends et passe le plus clair de son temps dans les fêtes foraines.

Bien que Maurice soit jeune et immature, l'atelier est pour lui une bonne chose.

En ce qui concerne son défaut de prononciation, il n'en semble pas conscient. Il paraît donc difficile, en l'absence de motivation du côté de cet enfant, d'entreprendre une rééducation. On pourra cependant envisager un bilan orthophonique qui déboucherait éventuellement sur une rééducation.

A noter qu'il aurait tendance à chaparder.

le 17.02.75 - Maurice a manqué le rendez-vous chez l'orthophoniste, qui avait été fixé au 7.02.75.

Bilan au sujet de Serge

Il est toujours rejeté par son frère pour des raisons difficiles à percevoir. Sa mère, quant à elle, défend son fils, surtout en l'absence de son mari.

Serge et Maurice jouissent actuellement d'une trop grande liberté dans le milieu F, ce qui entrave énormément l'action éducative menée par M. D. et par l'école. A l'E.N.P., on remarque en effet que, depuis Noël, Serge s'absente relativement souvent et a parfois des réactions caractérielles.

Serge et Maurice passent leurs week-ends sur les autos tamponneuses, et ce avec l'accord des parents; ils ont des copains nomades qui leur procurent des bons gratuits. On se demande si ces week-ends passés dans une ambiance de bruit, de lumières, de chocs, ne déphasent pas le garçon et ne lui font pas ignorer la réalité.

Cependant Serge est très préoccupé par son avenir: il veut travailler. Sa motivation est-elle solide? Il pourrait peut-être s'imaginer que le travail lui apporterait plus de liberté... Il veut être mécanicien; un stage pourrait peut-être lui être bénéfique et lui faire prendre conscience de la réalité professionnelle et de ses limites.

A noter que Serge est plus stable que l'an dernier.

DOCUMENT 2 - Réunion à propos d'élèves de 6ème

M... - Problèmes affectifs en milieu familial. Paraît plus ou moins rejeté parce que source de difficultés. Les vacances de Noël ne se sont pourtant pas mal passées. Faute de donner satisfaction aux propriétaires, la famille doit déménager vers un HLM. Cette famille nécessite une assistance. Pour l'enfant, l'intégration à l'internat est une très bonne chose sur le plan affectif. Souhaitons que la séparation et les retrouvailles apporteront plus d'équilibre dans ses relations avec la famille. A suivre...

B... - L'orientation vers le centre de La Bouexière pour sa convalescence n'a pas été envisagée. Il est possible que la convalescence à la maison soit la meilleure solution; mais sans doute pas sur le plan éducatif et médical.

F... - Elève nouveau (rentrée de janvier). Niveau scolaire faible. Déficience psychomotrice très importante. Tics. Aura de ce fait beaucoup de difficultés à s'intégrer dans le groupe malgré l'aide des éducateurs qui en ont la responsabilité. Ne prend aucune initiative; suit timidement; ne comprend pas toujours les usages de l'établissement. Passe inaperçu auprès de ses camarades, ou bien subit quelques moqueries malgré la vigilance de l'adulte. Idem dans les relations avec les autres groupes.

Son inscription à l'ENP en cours d'année était-elle souhaitable, compte tenu de la spécificité du cas? Il nécessite une attention particulière pour éviter un rejet traumatisant. A suivre de près...

P... - Vacances sans problèmes, sinon celui des veilles tardives devant la télé. Promesse d'un choix judicieux des programmes pendant le second trimestre. Considère quant à lui que le fait de regarder la télé jusqu'à l'heure qui lui plaît le place dans le monde des adultes, les internes étant par comparaison des bébés couche-tôt.

L... - S'intègre assez mal dans le groupe pour les jeux sportifs et pré-sportifs. Manque d'adresse et s'enferme dans l'échec; émotif sous de fausses apparences, n'admet pas la moindre remarque "désobligeante" de la part de ses camarades, d'où intervention du phénomène d'isolement-rejet. En classe également, émotivité allant assez souvent jusqu'aux larmes. Les parents le perçoivent pourtant comme un enfant sans soucis et capable de s'adapter à toutes les situations (?).

D... - A constamment besoin de mouvement, ce qui pose des problèmes de discipline en classe. Très agressif, même en E.P.S., où il dépense pourtant beaucoup d'énergie dans les jeux. S'entend bien pour ses coups en douce. Peut tendre vers une attitude plus responsable à travers l'E.P.S.; cela s'est révélé en quelques occasions.

NOUVEAUX HORIZONS...

... NOUVEAUX VISAGES

pour une trentaine d'enfants du département

en séjour de mer

à Saint-Malo

Ils sont une trentaine d'enfants des divers coins du département, qui achèvent un séjour de mer de deux semaines à Saint-Malo. Ces élèves de l'École nationale de perfectionnement de Rennes, ouverte aux enfants de 12 à 17 ans, qui ont quelques handicaps scolaires, ont rayonné à travers Saint-Malo et dans les environs. A la Baronnie, à l'entrée de la ville, où ils avaient leur pied-à-terre, ils ont réalisé diverses activités à partir des découvertes faites à l'extérieur (les repas étaient pris au lycée Jacques-Cartier).

Avec sept adultes, dont deux institutrices, un professeur d'éducation physique et sportive, trois éducateurs et un moniteur de voile du service Jeunesse et Sports, ils ont mené à bonne fin un programme marqué du double signe du concret et de la diversité.



A la Baronnie, avec la moisson de coquillages, une réalisation patiente d'objets d'art.

Des échanges avec les pêcheurs

Entre autres activités, ils ont réalisé une enquête sur le milieu marin : pour ce faire, ils ont visité divers bateaux de pêche comme le Victor-Pleven ou le langoustier Sapmer ; ils ont échangé avec des pêcheurs, auprès desquels ils se sont sérieusement informés sur les problèmes de la vie en mer.

De Rennes à St-Malo, il y a pour certains beaucoup plus loin qu'il n'y paraît, et les questions posées tant sur la nourriture des marins, que le courrier ou leur famille ont été toutes spontanées. Venant d'enfants qui n'avaient jamais vu la mer : « Ils ont découvert un mode de vie qu'ils ne connaissaient pas, affirme l'un des instituteurs les accompagnant. Pour eux, tout le mon-

de l'homme, femme, enfants était censé partir en mer ». Avec des connaissances nouvelles sur la réalité du monde de la pêche, une illusion de moins en tout cas.

La visite de la ville de St-Malo, l'émerveillement devant l'aquarium malouin et sa faune, la découverte du barrage, de l'île Cézembre, autant d'éléments du programme qui auront enrichi l'album aux souvenirs. Il y a lieu de préciser que les enfants ont pris en passant une quantité de photos qu'ils ont eux-mêmes tirées au laboratoire de la Baronnie. La moisson d'images est grande, comme le sera, d'autre part, la collection d'objets décoratifs réalisés à partir de coquillages et d'algues ramassés sur les grèves.

Des relations nouvelles adultes-élèves

Il est sans doute un peu tôt pour tirer les conclusions d'un tel séjour qui donnera ses meilleurs fruits à l'avenir quand les images, les idées, les observations diverses auront fait leur chemin dans les esprits d'enfants qui s'exprimeront alors sur ce qu'ils ont vu à St-Malo.

Le directeur de l'École de perfectionnement regrette seulement qu'une telle expérience n'ait pu être élargie à trois semaines avec l'aide de l'Etat (l'Œuvre des pupilles, la coopérative de l'école, le Lion's-Club Rennes-Ouest et une entreprise ont apporté leur concours pour financer ce séjour).

Mais il n'y a pas de regrets. M. Yvin fait remarquer : « Ce séjour constitue une mine de documents qui sera exploitée par la suite dans une expression écrite, par exemple dans le compte rendu d'enquêtes et par une expression libre : les enfants racontent ce qu'ils ont vu ».

D'autre part, le directeur de l'E.N.P. de Rennes voit dans de tels séjours un excellent moyen de constituer une équipe éducative vivante entre les enfants et les adultes : « Souvent l'idée de communauté éducative reste abstraite. De telles expériences permettent de créer des relations nouvelles adultes-enfants, une meilleure connaissance des élèves, et en définitive un meilleur rendement pédagogique ».

Les enfants vont rentrer à Rennes : une chose est sûre, d'autre part, fait remarquer l'une des éducatrices. « A la fin du stage, ils sont épanouis. Ça élargit leur horizon ».



Un stage d'élèves

de l'Ecole nationale de perfectionnement de Rennes
dans l'école désaffectée de St-Herbot



SAINT-HERBOT. — Une partie des élèves avec le directeur de l'E. N.P. et des professeurs.

Nous avons rencontré M. Yvin, directeur de l'école nationale de perfectionnement de Rennes, alors qu'il venait juger du résultat d'une expérience tentée par un groupe d'élèves de l'établissement qu'il dirige. Il nous a fait part de son entière satisfaction.

L'E.N.P. de Rennes

— L'établissement que je dirige à Rennes groupe 150 élèves de 12 à 17 ans — venant du Finistère-Nord, des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine. Les options pédagogiques qui nous guident, tant sur le plan des classes (enquêtes, correspondance inter-scolaires, etc...) que sur le plan de l'atelier (stages contrôlés par l'établissement dans les entreprises), que sur le plan de l'internat (activités en dehors avec week-ends dans les maisons F.O.L., A.R.O.E.V.E.N.) visent à préparer nos élèves à la vie.

Ce stage à Saint-Herbot entre dans cette optique. Il constitue une rup-

ture du rythme de la vie de l'internat. Hors du contexte scolaire, il modifie les relations entre enseignants et enseignés. Trois professeurs techniques encadrent ce groupe. MM. J. Riou, Rouleau et Philouze, un chef de travaux, M. Queffelec,

Une population accueillante

L'école désaffectée de Saint-Herbot convient parfaitement à ce genre d'expérience. Elle est en vente. Nous déplorons ce fait après avoir jugé combien elle pourrait encore rendre de services à l'Education nationale. Le problème du ravalement a été résolu grâce au C.E.S. J'Huelgoat. Nous remercions M. Ollivier, principal; M. Darche, intendant, et tout le personnel qui se sont dépensés pour la réussite de cette première expérience. Nous remercions aussi M. Plassart, maire, et la municipalité de Plouyé, qui nous ont prêté les locaux. Nous sommes

touchés par l'accueil que la population nous a réservé. Merci aussi à un pêcheur de l'île de Batz (M. Saout), ile dont est natif M. Riou, professeur, pour un lot d'araignées.

Activités diverses

M. Yvin nous donne ensuite un bref aperçu des activités qui ont mis le groupe d'élèves en contact avec la nature, la population et les travailleurs. Au programme : la visite de la centrale nucléaire de Brennilis, celle d'une carrière de granit d'Huelgoat, celle du Kaolin de la Cornouaille française. Sans oublier les monuments et sites naturels, l'église de Saint-Herbot, le fanoir du Rusquec, les rochers d'Huelgoat. Un travail qui fera date : le débroussaillage d'un champ à Coat an Alarc'h. Un regret : celui de n'avoir pu vivre un fest-noz. Regret atténué... En effet, tous ont dit (élèves et professeurs) :

— Nous espérons revenir. Ce sera encore plus merveilleux.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX G XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

POUR UN VÉRITABLE TRAVAIL D'ÉQUIPE AU SERVICE DES JEUNES

pages

94

I. LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

1. Les effectifs
2. Place du personnel de service au sein de l'équipe éducative.
 - a) La femme de ménage
 - b) Au niveau de l'E.N.P.
3. Comment parvenir à un climat de coopération
4. Rôle des responsables
 - a) l'intendant
 - b) l'éducateur principal
 - c) le Directeur

97

II. ORGANISATION ET TRAVAIL DE LIAISON ET DE SYNTHÈSE

1. Point de vue d'un stagiaire
2. Documents
3. Conclusions.

I. LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

Il est difficile de prétendre à une communauté éducative sans une réelle participation du personnel de service. Ce personnel est numériquement important en Ecole Nationale de Perfectionnement.

1. LES EFFECTIFS. A l'E.N.P. de Rennes, le personnel se compose:

- d'un agent chef qui fait notamment fonction de magasinier;
- d'un cuisinier et d'un second de cuisine;
- d'un concierge (ménage);
- de deux ouvriers d'entretien, dont l'un s'occupe plus particulièrement du chauffage;
- d'un chauffeur;
- d'une lingère;
- d'une aide secouriste lingère;
- 8 autres agents travaillent aux services généraux d'entretien des locaux, à la cuisine, à la lingerie, à la conciergerie.

La coopération au sein d'un établissement qui, comme le nôtre, compte 59 adultes, ne s'instaure pas d'emblée. C'est une oeuvre de longue haleine, qui se réalise progressivement dans le travail commun et par une compréhension mutuelle des tâches de chacun.

2. PLACE DU PERSONNEL DE SERVICE AU SEIN DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

a) La femme de ménage, membre de l'équipe éducative.

L'un de nos camarades pose ainsi le problème de la place de ce personnel au niveau de sa classe:

"Considérer que le travail manuel a autant de valeur que le travail intellectuel implique d'apprendre aux enfants à respecter les travailleurs manuels; c'est pourquoi notre collectivité a toujours prévu dans ses "charges sociales" le rangement de ses ateliers et le ramassage de ses déchets, afin de faciliter la tâche de la femme de ménage chargée du balayage de notre local.

Cette année, dès le 2ème jour de classe, un enfant renverse sur le parquet soigneusement nettoyé un tube d'encre, vestige de la pédagogue du porte-plume, déniché je ne sais où.

Armées de bonnes intentions, deux filles entreprennent le nettoyage... avec de l'eau. Quand j'arrive du jardin scolaire, le plancher est du plus beau violet. Je demande une réunion collective, la première, pour trouver une solution. Le Conseil décide l'achat d'eau de Javel et de cire, et nous en restons là.

Mais le lendemain matin, je lis sur le journal mural encore vierge:

Je critique l'état du local après 2 jours de classe.

J. Navarro

Je fais part aux enfants de cette critique et je propose d'inviter notre femme de ménage au Conseil du soir. Le groupe accepte. Elle vient et nous dit son mécontentement de voir son travail de plusieurs heures gâché dès le 2ème jour de classe, alors qu'elle consacre 17 heures au nettoyage pendant les vacances et le fait avec grand soin. Les enfants sont très attentifs à ses paroles.

Elle nous propose une modalité relationnelle dans le cas d'un nouvel

"accident" et nous demande de ranger les casiers, car souvent livres et cahiers tombent quand elle déplace les pupitres.

Puis elle assiste à la présentation par chaque enfant de ses activités de l'après-midi. Evelyne lit une lettre qu'elle adresse à son ancienne correspondante pour reprendre contact. Madame N... demande alors qui paie les timbres. Ellane lui parle de notre budget coopératif et j'ajoute que nous allons bientôt préparer de la gelée de coings et de pommes pour alimenter nos finances. Elle se propose aussitôt de nous donner des pots vides et de nous aider si nous le désirons.

Voilà donc des relations bien amorcées à partir de cet "accident". A quelque chose malheur est bon, dit le proverbe... Et tout le personnel de l'école sait qu'il ne sert à rien de venir protester directement auprès de moi lorsque quelque chose ne va pas; il lui faut porter sa critique au journal mural et venir au Conseil.

Ce n'est encore qu'un tout petit pas vers l'assemblée générale "formée du directeur, des professeurs, des élèves, et parfois même du personnel, qui constitue la direction effective de l'école" (extrait des caractéristiques des Ecoles Nouvelles, en 1912)

Mais je me demande qui sera le plus difficile à changer:

- les élèves?
- les enseignants?
- le directeur?
- ou le personnel?"

b) Au niveau de l'E.N.P.

- Les difficultés se trouvent multipliées, en E.N.P. comme en toute collectivité, à propos de salles, de chambres mal rangées, de linge, d'outils qui traînent, de matériel détérioré, de toutes négligences provoquant des affrontements entre les catégories.

- Importance des problèmes matériels. Elle est rappelée sans cesse. Pour un éducateur, les tâches matérielles ne peuvent être négligées, car elles sont d'une portée au moins aussi éducative qu'une observation à caractère "psychologique".

- L'esprit de participation. Les menus faits quotidiens, la conversation avec l'enfant ou l'adolescent à l'infirmerie, au secrétariat, à l'atelier d'entretien, à la lingerie...

la participation de tel agent de service à une partie de ping-pong ou de foot-ball, celle des enfants au réfectoire, à l'entretien...

l'anorak que l'adulte "non de service" ramasse...

tout cela révèle une volonté de participation qui se doit d'être encore renforcée.

3. COMMENT PARVENIR A UN CLIMAT DE PARTICIPATION

a) La coopération ne se crée pas dans l'abstrait, mais elle se réalise progressivement à travers l'ensemble des actions éducatives menées quotidiennement, associant les différentes catégories.

b) Les manifestations collectives associant le personnel: fête de Noël, séances de projection sur la vie de l'école, réunions associant diverses catégories de personnel, etc. créent les conditions de la collaboration, voire de l'amitié.

4. ROLE DES RESPONSABLES

L'esprit de catégorie, l'esprit "fonctionnaire" s'opposent à l'esprit de coopération. Voici ce qu'en pense un intendant :

a) Rôle de l'intendant

"Les problèmes qui se posent à l'intendant doivent être résolus dans l'optique particulière de l'établissement où il travaille, en fonction du bien commun de celui-ci et notamment de l'intérêt des élèves.

Comment l'intendant assumerait-il convenablement sa tâche s'il négligeait le contact des jeunes dont il a la charge? Au cours de ses visites aux salles de classes ou d'études, aux ateliers, aux locaux de l'internat, particulièrement aux dortoirs, à la cuisine et au réfectoire, partout il rencontre des adolescents.

Quand on désire le bien d'un jeune, il faut aller jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'aider à se développer au maximum, à le guider, quitte à lui faire des observations. Comment en tout cas ne pas l'aider à prendre de bonnes habitudes, à se distraire sainement en dehors des heures de classe s'il est interne?

Certains intendants s'occupent notamment des activités libres de leurs élèves, et ils ont raison. Beaucoup d'autres acceptent de partir avec les élèves en colonies de vacances, en qualité de directeurs, gestionnaires ou moniteurs. N'est-ce pas là, à proprement parler, faire de l'éducation?

Inutile d'insister davantage. Tous ceux qui ont le privilège d'approcher des jeunes doivent se sentir responsables de leur formation, qu'ils soient directeurs, professeurs, maîtres d'atelier, surveillants ou agents des services économiques. Et l'intendant est tenu de s'agréger à l'équipe, et mieux, d'en être l'un des principaux animateurs."

b) Rôle de l'éducateur principal

L'éducateur principal est responsable:

- de l'organisation des activités éducatives en internat;
- de l'animation de l'équipe d'éducateurs.

Organisateur et animateur, il ne fait pas preuve de dirigisme. Il suscite l'esprit de concertation afin que les décisions soient prises en commun. Son poste n'est pas hiérarchique, comme dans le secteur non éducation nationale. L'essentiel est qu'il soit reconnu par l'équipe.

C'est un collaborateur immédiat du Directeur dans l'action pédagogique. Sans être corvéable, il est très disponible, afin d'aider les jeunes collègues inexpérimentés dans leur fonction éducative. Mais l'animation est l'affaire de tous. Nul ne doit être bloqué dans ses initiatives quand il s'agit de l'intérêt de l'enfant ou de l'adolescent.

c) Le Directeur

Citons le rapport d'un camarade en stage pratique à l'E.N.P. de Rennes:

"Le Directeur, Chef d'établissement, est en fait l'animateur d'une équipe de direction qui comprend l'Intendant, l'Educateur principal et le Chef des travaux. En outre, il a des contacts quotidiens avec l'Infirmière, l'assistante sociale, le concierge, l'agent chef.

Chaque jour, le Directeur rencontre les diverses catégories de personnels: enseignants, éducateurs, agents, et les jeunes. Ces échanges se font naturellement: la porte du bureau est toujours ouverte. Le Directeur assiste aux

différents moments de la vie de la communauté, il s'intéresse en permanence aux problèmes de tous et de chacun.

Coordinateur et animateur général, il s'efforce d'accueillir, de connaître et de comprendre chacun, jeunes et adultes.

Il a le souci constant d'amener chaque membre de la communauté éducative à devenir plus conscient, plus responsable, plus libre, plus autonome.

Le Directeur fait confiance aux adultes. Cette attitude incite ces derniers à faire également confiance aux adolescents. Quand surviennent des difficultés, le Directeur est là. Cette présence stable, solide, est sécurisante pour les jeunes éducateurs en internat notamment. Yviri se refuse à donner des conseils; il aide ses collaborateurs à réfléchir sur les situations, à les analyser, à prendre conscience des faits essentiels, à éviter les faux problèmes. Ainsi chacun peut trouver, en lui-même ou grâce à l'organisation collective découlant de la confrontation, les moyens de surmonter les inévitables difficultés.

C'est parce qu'il est présent, accueillant et disponible que le Directeur s'impose à tous comme le responsable indispensable, en vue du bon fonctionnement de la communauté."

Et laissons la parole au Directeur lui-même:

"Je considère qu'il est important de reconnaître la valeur des hommes, quelle que soit leur place dans la hiérarchie des fonctions. L'avis de chacun compte au niveau de la marche de l'établissement.

Tout travail accompli dans le cadre de sa fonction a son importance. Enfin, des problèmes tels que la santé, la nourriture, l'hygiène, le sommeil ne sont pas sans incidence sur le comportement et le travail des jeunes.

Mon rôle consiste à expliquer au personnel les raisons de notre démarche pédagogique. Mais, mieux que tout discours, je crois à la valeur de l'exemple.

Au sein d'une communauté éducative, l'attitude du personnel, son esprit de compréhension à l'égard des problèmes que posent les jeunes, sont aussi des éléments indispensables de l'évolution du climat.

Présentant à tous un bilan de notre action en fin de trimestre, je proposais à chaque adulte de réfléchir à ces quelques lignes de M. Gorki à propos d'enfants sans famille et abandonnés: Aux pupilles de Makarenko (qui n'était pas un théoricien), Gorki écrit:

"Je voudrais, chers camarades, que vous vous accordiez une mutuelle confiance, que vous croyiez que chaque homme que vous rencontrez recèle en lui des trésors de possibilités, de talents endormis, de pensées originales, que chaque homme a une grande valeur. C'est la plus belle foi, la seule à conserver. Il vaut mieux toujours attendre le meilleur de l'homme; en attendre le pire, c'est le pervertir. Les hommes ne deviennent mauvais que parce qu'ils ont une mauvaise opinion des autres."

II. ORGANISATION ET TRAVAIL DE LIASON ET DE SYNTHÈSE

1. POINT DE VUE D'UN STAGIAIRE

"L'organisation réside dans les processus de transmission de l'information à l'intérieur de l'institution.

De nombreux contacts sont établis périodiquement, on pourrait même dire

quotidiennement, de manière souple et spontanée. Conformément aux textes, les réunions de synthèse permettent aux divers adultes responsables d'un même élève - ou d'un même groupe - de faire le point, d'étudier les évolutions. De manière plus générale, au cours de ces réunions, on effectue le bilan d'une période écoulée et l'on étudie les prévisions pour la période à venir.

Nous trouverons ci-dessous des documents relatifs à l'organisation et au travail de synthèse et de liaison.

Document 1 - Réunions de coordination et de synthèse

a) Durée par semaine

1 heure pour les instituteurs 6ème et 5ème;

2 heures pour les instituteurs 4ème et 3ème

2 heures pour les P.T.E.P.

1 heure pour le professeur d'E.P.S

1 heure 30 pour le P.E.T.T.

2 heures pour les éducateurs, dont l'une consacrée aux problèmes d'organisation de l'internat.

b) Participent en outre aux réunions:

Le Directeur - l'Éducateur principal - le Chef de travaux - l'Assistante sociale - l'Infirmière, et toute autre personne de l'établissement ou extérieure à l'établissement pouvant apporter son point de vue soit sur l'organisation, la coordination, soit au niveau de la synthèse.

c) Globalement, on peut considérer:

- que la réunion de coordination est à caractère pédagogique (organisation du travail, activités...);

- que la réunion de synthèse concerne les élèves pris en charge par différents éducateurs (à caractère plus psychologique).

d) Liaison classe-atelier

Elle est indispensable. L'atelier apporte une motivation au travail de la classe, en calcul essentiellement.

Ce qui est déterminant, ce sont les relations humaines qui se créent dans l'établissement entre les enseignants à travers la vie, plutôt que dans le cadre de réunions figées et institutionnalisées.

Réunions entre P.T.E.P. instituteurs et éducateurs, pour confronter les points de vue sur le comportement et les travaux des élèves. Importance d'activités telles que l'enquête, la visite de chantier, associant P.T.E.P. et instituteurs et permettant de concrétiser l'idée de communauté éducative.

e) Un compte rendu succinct de chaque réunion est réalisé à l'issue de celle-ci, afin de faciliter les confrontations des diverses observations, des différentes formes de coopération et d'organisation de groupes, et donc la pleine efficacité des actions pédagogiques.

f) Toutes les diverses formes de concertation et de coopération peuvent être entreprises, et toute modification du cadre institutionnalisé doit être signalée.

Document 2 - Réunions au cours du trimestre, le vendredi

- le 26 septembre 75

- 1) Réunions par groupes 4ème et 3ème (institut. - PTEP - éducateurs) de 15 h 30 à 17 h.
- 2) Réunion 6ème B avec le professeur d'EPS de 15 h 30 à 16 h 30

- le 3 octobre

- 1) Réunion instituteurs 4ème et 3ème - PTEP - éducateurs, de 15 h 30 à 16 h 30. Bilan vendanges.
- 2) Réunion 5ème A avec le prof. d'EPS, de 15 h 30 à 16 h 30.

- le 10 octobre

- 1) Réunion instituteurs - PTEP - assistante soc. - chef de travaux de 15 h 30 à 17 h. Stages anciens élèves.
- 2) Réunion 6ème A avec le prof. d'EPS de 15 h 30 à 16 h 30.

- le 17 octobre

Réunion des instituteurs - prof. d'EPS, de 15 h 30 à 16 h 30;
Concertation pédagogique.
Réunion des PTEP + chef des travaux, de 15 h 30 à 17 h. Problèmes d'éducation professionnelle.

- le 24 octobre

Réunion générale des enseignants, éducateurs... à propos de l'organisation générale de l'école (esprit, travail en équipe, etc. de 15 h 30 à 16 h 30.

- le 7 novembre

Réunion instituteurs 4ème et 3ème, PTEP, éducateurs, par groupe, de 15 h 30 à 17 h. - Réunion 5ème B avec le prof. d'EPS de 15 h 30 à 16 h 30.

- le 14 novembre

Stages 4ème et 3ème (instituteurs, PTEP, éducateurs, assistante sociale) de 15 h 30 à 17 h. - Réunion 6ème B avec prof. d'EPS, 15 h 30 à 16 h 30.

- le 21 novembre

- 1) Réunion de concertation pédagogique: inst. + prof. d'EPS, de 15 h 30 à 16 h 30. - 2) Réunion entre PTEP de 15 h 30 à 17 h.

- le 28 novembre

Réunion générale pour tous de 15 h 30 à 16 h 30.

- le 5 décembre

Réunion par groupe: institut. 4ème et 3ème - PTEP - éducateurs, de 15 h 30 à 16 h 30. - Réunion 5ème A avec prof. d'EPS de 15 h 30 à 16 h 30.

- le 12 décembre

Bilan trimestriel pour tous.

. Les institutrices 6ème et 5ème déterminent avec les éducateurs les moments des réunions, compte tenu de ce planning. Elles fixent en liaison avec le PETT la fréquence, la durée de ces réunions.

. Les éducateurs, après avoir pris connaissance de ce planning, déterminent l'heure où ils peuvent rencontrer les enseignants ou se rendre en classe ou à l'atelier.

. Les instituteurs des classes professionnelles consacrent, en fonction de la durée de la réunion de la semaine, une 1/2 heure ou 1 heure aux contacts avec l'atelier et les chantiers.

. Les PTEP consacrent une 1/2 heure par semaine à l'examen des problèmes spécifiques de l'atelier, des travaux à prévoir et à exécuter.

. L'assistante sociale et l'infirmière participent aux réunions pour lesquelles elles se sentent concernées, ou bien provoquent des réunions à propos de l'examen de la situation d'un élève dans sa famille, d'une décision d'action éducative à entreprendre, ou à caractère social ou médical.

Le Directeur de l'E.N.P.

Document 3 - Exemple de réunion de concertation pédagogique (28 novembre)

Classe de M. M...: Réunion des instituteurs de 15 h 30 à 16 h 30.

En liaison avec la conception de l'action éducative en internat:
L'esprit coopératif en classe.

Salle de Technologie: Réunion des PTEP de 15 h 30 à 16 h 30. Idem.

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONGRÈS O.C.C.E. de LORIENT

PÉDAGOGIE COOPÉRATIVE: La conduite vers la responsabilité.

Essai de définition - En quoi la vie coopérative permet-elle d'espérer former un adulte responsable? Dès l'école, la vie coopérative permet:

- de prendre des responsabilités;
- d'effectuer des choix;
- d'exercer son jugement et d'accepter celui des autres;
- d'apporter ses idées et de tenir compte de celles d'autrui;
- de vivre et de surmonter les situations d'échec.

La pédagogie coopérative s'oppose au développement d'un individualisme stérile et de la compétitivité.

Au niveau pédagogique, sans renoncer à l'acquisition des connaissances imposées par les programmes, avec lesquels ils ne sont pas forcément d'accord, les enseignants coopérateurs considèrent que la coopérative est avant tout la prise en charge effective de la vie de la classe et de l'école par le groupe dans tous ses aspects:

- organisation du travail;
- règle de vie;
- organisation matérielle et contraintes qui en découlent.

Pour qu'il y ait prolongement chez l'adulte, il faut donc une continuité dans le vécu coopératif, lequel implique:

- une remise en cause individuelle permanente;
- des relations nouvelles AVEC, ENTRE et A L'INTÉRIEUR des différents groupes: enfants, parents, équipe enseignante, administration, cité...
- changement des attitudes des uns envers les autres.

La prise de conscience de ces relations nouvelles doit se faire par l'école, lieu privilégié de la vie de l'enfant.

Document 4 - Il s'agit d'un compte rendu rédigé par le Directeur et le chef de travaux à la suite de visites faites à des élèves en stage. Il est communiqué aux PTEP, instituteurs et éducateurs concernés.

A PROPOS DES STAGES

Les visites faites aux stagiaires D.F et J.P. T. nous amènent aux réflexions suivantes:

1) D.F..., né le 19.2.1957.

Est en 3ème année d'apprentissage. Or son employeur lui propose un contrat d'apprentissage d'un an et à partir de janvier. Donc, pendant 1 an, il recevra un salaire d'apprenti.

Nous pensons qu'il vaut mieux que D... soit en situation de stage jusqu'à la fin de l'année scolaire, afin qu'ensuite il soit embauché comme "petit ouvrier" payé au S.M.I.C. Ainsi, le temps d'apprentissage de l'E.N.P. ne compte pas pour cet employeur.

Nous pensons que le contrat d'apprentissage pour un élève de 3ème année n'est pas souhaitable. Le contrat lie le jeune "pieds et poings liés" à son employeur. Le stage, au contraire, reste souple; l'élève peut revenir à l'école et le patron n'a aucune possibilité de contrainte sur lui.

2) J.P. T..., né le 29.1.1958

Le cas est différent. Ici, au contraire, le contrat d'apprentissage ne soulève pas de problèmes. Il donne satisfaction à un employeur compréhensif.

La famille et l'élève sont d'accord sur la formule. Jean-Pierre sera embauché à ses 16 ans (contrat d'un an).

Il nous semble donc que nous devons poursuivre notre politique en tenant compte des cas variables suivant l'employeur, l'élève et la famille. en faisant admettre cependant cette idée aux employeurs.

ÉCOLE + STAGES = APPRENTISSAGE

L'assistante sociale rendra visite de son côté à M...et L..., ce qui nous donnera d'autres éléments d'information.

Enfin, une enquête a été envoyée à tous les élèves sortis l'an dernier de l'E.N.P.

Document 5 - Deux réunions de coordination

RÉUNION DU 29.11.74

Étaient présents: Mlle H... (stagiaire psychologue) - M. P..., éducateur - M. M..., instituteur - M. R..., PTEP peinture.

But de la réunion: Autogestion des élèves.

Travaux envisagés pour les 3ème Peinture dans leur salle d'activités.

Relations entre M. P... pour les activités du soir (animation), M. M... pour les calculs de surface et quantité peinture et papier, M. R... pour les conseils techniques et les fournitures.

Les élèves désireux d'intégrer leur salle le plus vite possible voudraient continuer les travaux pendant les heures d'atelier.

Après la réunion, les adultes estiment que ces travaux doivent s'effectuer le soir, pendant leurs heures d'activité, ce qui entraîne une prise en

charge de l'adolescent par lui-même et une autogestion complète. Les adultes interviennent le moins possible dans ces travaux.

Travaux envisagés à l'atelier:

- en fonction du temps: Peinture des façades côté Nord;
- si pluie: Exercice d'entraînement à l'atelier ou vue d'un chantier de laque.

RÉUNION DU 29.11.74, 3ème B

Présents: MM. PTEP maçonnerie + PTEP m. + instituteur + éducateur.

- Préparation du montage audio-visuel sur les vendanges;
- Décision d'aller voir un film à la Maison de la Culture: L'HORLOGER DE ST PAUL, avec la classe de 3ème;
- Travaux en cours;
- Construction d'un poulailler avec le groupe de 4ème;
- Montage des lavabos - faïence, à la salle "cuisine";
- La semaine prochaine, réunion de synthèse concernant des élèves devant quitter l'école en fin d'année;
- Du 13 au 18 janvier, les 3ème seront en atelier toute la semaine pour faciliter la rencontre des correspondants de Besançon. - Du 20 au 25 janvier, 4ème toute la semaine en atelier.

Document 6 - Réunion de coordination à propos des 3ème M

Présents: Instituteur, PTEP CM, éducateur.

- Préparation de la rencontre avec les correspondants de Vannes;
- Discussion sur la nécessité d'une prise en charge des activités par les élèves.
- Problèmes financiers. Notre conception d'une pédagogie d'ouverture nécessite des crédits. Quels sont-ils?
Pour les visites d'entreprises: utilisation des crédits transports de la taxe d'apprentissage - crédits d'enseignement, déterminés par les enseignants pour les activités d'internat - crédits d'internat.
La coopérative finance également les sorties de week-end et des sorties dans la semaine.
Aucun obstacle financier ne doit empêcher la pratique d'une activité à l'extérieur, ping-pong par exemple. Mais, suivant le cas, on peut demander la participation de l'élève quand il tire quelques ressources d'un stage (50 à 100 F).

RÉUNION À PROPOS DES 4ème et 3ème P

Présents: instituteur - PTEP Peinture.

- Prévision des travaux de la semaine du 13 au 18:
Lundi et mardi: Chantier au C.M.P.P. de Villejean avec les 3ème P. But du chantier: pose de papier peint dans les locaux.
Mercredi: atelier.
Jeudi et vendredi: atelier avec les 4ème et lessivage du couloir des ateliers.

Le 21 janvier, visite à St Jacques de la Lande avec les P-3ème et les 4ème. Les 3ème P étant au chantier ce jour-là ne participeront pas et seront remplacés par les élèves de M. L...

Document 7 - Liaison instituteurs-éducateurs à propos de la 6ème A.

Présents: institutrice - éducateur.

- Les élèves font leur courrier en classe;
 - Liaison inst.-éducateurs: les enfants décident d'un thème en classe, à monter audio-visuellement;
 - L'éducateur passe une matinée dans la classe et présente une réalisation du groupe de l'an dernier.
-

3. CONCLUSION

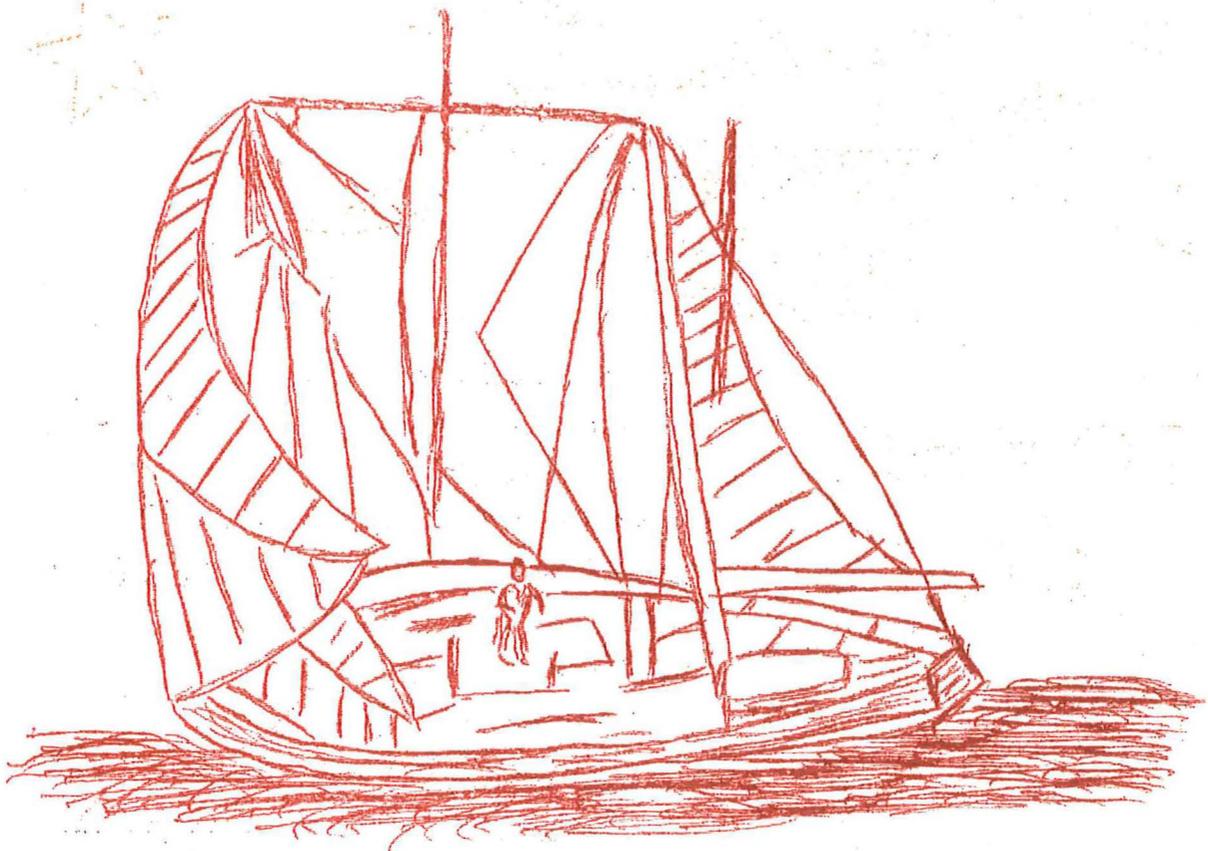
Ces quelques comptes rendus de réunions ne peuvent traduire la volonté de coopérer qui se manifeste à travers les actions éducatives de l'école.

Les réunions qui ont pour but d'organiser, de coordonner le travail et la vie des groupes, de faire le point sur le comportement des jeunes, débouchent sur des décisions à propos d'orientation du travail ou d'orientation pour un jeune.

Elles devraient tendre vers une autocritique permanente. La coopération basée sur le respect mutuel de chacun admet les divergences d'opinion. Elle ne fait cependant aucune concession à l'esprit.

Il serait aberrant de rechercher au sein des groupes de vie la coopération de l'adulte avec l'enfant tout en offrant aux jeunes le spectacle de divergences profondes et d'antagonismes de personnes.

Certes, les échanges véritables ne se font pas toujours au niveau de réunions institutionnalisées; mais il appartient aux éducateurs d'exploiter cette possibilité qui leur est offerte pour améliorer leur communauté de travail et assurer leur auto-formation continue.



NO NO EL

NO EL



NOEL, c'est un jour merveilleux.
 Les rues sont décorées.
 Le soir, la ville est illuminée.
 Des ampoules multicolores représentent des étoiles,
 des anges,
 des sabots,
 des sapins,
 des pères Noël.

Des motifs figurent un renne,
 tirant un traîneau
 étincelant de lumière.

Les 6° A



TOMBE LA NEIGE !

La neige tourbillonne,
 mille insectes silencieux
 se posent sur les toits
 et recouvrent les champs.
 Un vieil homme marche,
 marche dans ce désert blanc.
 Il s'éloigne de sa maison
 d'un pas pesant.
 La neige tombe, tombe, tombe...

TOMBE
LA
NEIGE !

Classe de 4° B

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX H XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

CONCLUSION

I. BILAN PROVISOIRE A L'E.N.P. DE RENNES

1. Un témoignage
2. Pour une conception moderne de l'internat
3. Les obstacles à une conception démocratique de l'école
4. L'existence des Econes Nationales de Perfectionnement
5. Points de vue
 - a) d'un élève
 - b) d'un stagiaire
 - c) du Directeur.
6. Pour un travail de recherche et d'expérimentation.

II. FINALITÉS DE NOTRE ACTION ÉDUCATIVE ET ENGAGEMENT

(I.C.E.M. commission Education Spécialisée)

1. Pour une structure scolaire non ségrégative
2. Pour une conception nouvelle de l'école et des conditions normales de fonctionnement
3. L'École du Peuple ne saurait être sans la Société Populaire
4. Pour de meilleures conditions en E.N.P.
 - a) l'architecture
 - b) L'effectif - Le personnel
 - c) Les équipes pédagogiques
 - d) Le développement des E.N.P.
5. Notre lutte dans le contexte actuel.

CONCLUSIONS :

I. BILAN PROVISOIRE A L'E.N.P. DE RENNES

1. UN TEMOIGNAGE

Ce compte rendu ne prétend pas avoir la valeur d'un exemple. Il ne veut pas non plus constituer un plaidoyer en faveur d'une communauté éducative et d'une pédagogie d'ouverture. Mais il porte témoignage d'actions éducatives pouvant être menées dans le cadre des conditions actuelles de l'école :

- architecture type H.L.M.;
- locaux concentrés;
- nombre d'enfants et d'adultes trop élevés.

2. POUR UNE CONCEPTION MODERNE DE L'INTERNAT

Ce compte rendu ne veut pas réhabiliter l'internat. Mais enfants, adolescents et adultes peuvent vivre et travailler dans un tout autre esprit que l'esprit-caserne, lequel a permis toutes les critiques portées parfois trop hâtivement à l'internat.

Un milieu rigide, répressif, routinier, engendre vols, fugues, violence, voire énurésie.

La coopération, l'ouverture de l'école, le travail en équipe contribuent à créer un climat nouveau favorisant le développement maximum des potentialités de chacun, la préparation à la vie.

3. LES OBSTACLES A UNE CONCEPTION DÉMOCRATIQUE DE L'ÉCOLE

Certaines conditions de fonctionnement de l'école ne favorisent pas une vie démocratique.

Les mauvaises conditions éducatives subies par les enfants, l'absence d'une véritable formation des éducateurs dans le sens d'une préparation à l'esprit de responsabilité, d'initiative et de coopération, sont un frein à l'évolution.

Mais la réalisation concrète de l'idée d'équipe dans l'action introduit une dynamique de changement et modifie partiellement les structures.

4. L'EXISTENCE DES ÉCOLES NATIONALES DE PERFECTIONNEMENT

Ce compte rendu ne veut pas justifier l'existence de ces écoles. Mais ces établissements offrent la possibilité de rechercher de nouveaux modes de fonctionnement, en vue d'apporter des solutions plus humaines aux jeunes en difficulté. Et ceci justifie leur développement et la satisfaction des moyens qui leur font défaut.

5. POINTS DE VUE

a) D'un élève

le 7.05.1975

Monsieur le Directeur,
Messieurs les Professeurs et tous les P.T.A. de l'E.N.P.

J'écris ces quelques lignes pour vous rappeler les anciens élèves que vous avez instruits et dirigés selon les goûts et les facilités de chacun.

En écrivant ces quelques lignes, je n'oublie pas les bonnes journées passées parmi vous et j'en suis content et je ne regrette rien.

Aujourd'hui je suis au service militaire, demain je serais dans la vie active. C'est pour cela que le temps passé à l'E.N.P. je ne le regrette pas.

Je voudrais terminer cette lettre. Un jour prochain je viendrais vous voir en militaire.

Veuillez agréer mes sentiments les meilleurs.

LOUIS, un ancien élève.

b) D'un stagiaire

"Apprentissage de l'autonomie et des responsabilités, travaux réels et ouverture sur la vie caractérisent donc l'organisation pédagogique de l'E.N.P. de Rennes."

Notre camarade pourrait reprendre ici le propos de G. GAUDIN:

"L'esprit éducatif doit être à base de liberté, de respect de l'enfant, d'indulgence, d'organisation progressive de l'auto-discipline et du respect réciproque des enfants entre eux. Cela ne signifie pas absence de discipline ou d'obligations, mais les unes et les autres fondées sur un climat d'acceptation et sur le dynamisme de l'exemple permanent de l'adulte. Les enfants et les adolescents s'éduquent et se disciplinent en vivant à l'image des adultes valables."

c) Extraits d'un rapport du Directeur, rédigé pour le Conseil d'Administration de l'E.N.P.

Il reste des problèmes matériels à résoudre qui ne relèvent pas des moyens de l'école: salle de sports, installations sportives. Mais nous prévoyons, avec la participation des élèves, la construction d'un préau attenant aux ateliers.

Il reste tout un travail de recherche à faire par toute l'équipe éducative:

- organisation à tous les niveaux (classe, atelier et internat) basée sur le plan de travail et le conseil de travail;
- participation plus grande des élèves au niveau de la vie matérielle: réfectoire, dortoirs;
- prise de conscience plus grande à tous les niveaux des problèmes matériels (respect du matériel, des outils);
- exigence qui ne se confond pas avec l'autoritarisme, mais qui n'est en définitive qu'une marque de respect de l'individu;

- nécessité d'une information dans tous les sens pour une meilleure compréhension des différents aspects de l'école en vue d'une coopération toujours plus grande, en vue de nouvelles actions éducatives.

En résumé, d'une manière générale, il s'agit de continuer à approfondir dans l'esprit des Instructions officielles de 1967 tout ce qui permet à l'adolescent d'accéder à un statut d'individu autonome.

Il s'agit pour tous les adultes de tendre à une éducation totale de l'individu, permettant une insertion dans le monde des adultes.

6. POUR UN TRAVAIL DE RECHERCHE ET D'EXPÉRIMENTATION

Nous souhaitons que d'autres camarades d'E.N.P., d'I.M.P., d'I.M.P.PRO, de S.E.S., nous fassent part à leur tour de leur expérience. C'est aux praticiens de transformer dans la pratique les idées souvent intéressantes répandues dans la littérature pédagogique.

Nous désirons toujours le dialogue avec tous ceux notamment qui se préoccupent de la formation des éducateurs et des problèmes d'éducation, quelle que soit leur fonction. Désireux d'apporter notre pierre constructive à l'oeuvre d'éducation, nous serons heureux d'accueillir tout autre compte rendu susceptible d'aider les éducateurs à se lancer progressivement dans la voie du changement.

II. FINALITÉS DE NOTRE ACTION ÉDUCATIVE ET ENGAGEMENT

(I.C.E.M. commission ÉDUCATION SPÉCIALISÉE)

1. POUR UNE STRUCTURE SCOLAIRE NON SÉGRÉGATIVE

Quelle que soit la valeur éducative d'une communauté d'enfants en difficulté, nous estimons que l'hypercatégorisation des enfants est contraire à toute éducation.

C'est l'École, à tous les niveaux, qui doit devenir une véritable communauté éducative ouverte sur la vie, chacun des enfants et des adolescents pouvant y développer au maximum ses potentialités.

2. POUR UNE CONCEPTION NOUVELLE DE L'ÉCOLE ET DES CONDITIONS NORMALES DE FONCTIONNEMENT.

- Des écoles maternelles partout où les enfants de 2 à 6 ans sont scolarisables, avec un effectif maximum de 25 élèves par classe, qui aidera à combler les handicaps de départ des enfants de milieux favorisés.

- Un abaissement généralisé des effectifs à l'école primaire, tendant à 15 élèves par éducateur, pour la pratique d'une pédagogie de soutien.

C'est dans ce contexte qu'une pédagogie moderne pourra, grâce à un milieu aidant, grâce à des techniques éducatives permettant une éducation naturelle, vivante et culturelle, opérer un véritable redressement psychologique et pédagogique.

De même, toutes les formes d'aide ou de soutien aux différents handicaps prendront toute leur valeur.

On évitera de recourir systématiquement aux internats pour différents handicaps. Tous les malades ne sont pas soignés en hôpital ou en clinique!

3. "L'ÉCOLE DU PEUPLE NE SAURAIT ÊTRE SANS LA SOCIÉTÉ POPULAIRE" (C. FREINET)

L'égalité des chances dépend des larges mesures sociales qui, en améliorant les conditions d'existence et de travail des individus, permettront à la famille de mieux remplir son rôle éducatif. Mais l'école deviendra cette véritable communauté éducative, centrée sur l'enfant, ouverte sur la vie, garante d'une éducation globale et harmonieuse du corps, des multiples formes de l'intelligence, de la sensibilité.

"Le travail créateur, librement choisi et pris en charge par le groupe, sera le grand principe, le fondement même de l'Éducation populaire. De lui découleront les acquisitions et par lui s'affirmeront toutes les potentialités de l'enfant" (Charte de l'École Moderne).

La généralisation des classes vertes, des classes rousses (automne), des classes de neige et des classes de mer, contribuera au développement harmonieux des personnalités.

La communauté d'enfants, conçue comme une réalité de co-gestion communautaire, préfigure, par certains aspects, l'ÉCOLE DE DEMAIN.

4. La réalisation de véritables communautés éducatives, en ENP, nécessite de MEILLEURES CONDITIONS TECHNIQUES, matérielles, financières et idéologiques pour lesquelles nous luttons.

a) L'Architecture

Est-ce un début de la fin des écoles casernes? Une circulaire du 11 décembre 1973 du Secrétariat d'État à l'Éducation Nationale, annonce:

"Les textes législatifs organisant l'enseignement du second degré, quelle que soit leur formulation définitive en 1974, auront des répercussions profondes sur la structure et l'architecture des établissements. Ils conduiront inévitablement à revoir en conséquence les programmes de construction des collèges d'enseignement secondaire, des collèges d'enseignement technique et des lycées."

Elle constate que

"Pendant longtemps, l'architecte et le pédagogue ont mené des interrogations parallèles dont les finalités n'étaient pas, au préalable, conciliées."

Elle juge nécessaire de réaliser

"... un cadre de vie conforme aux aspirations des jeunes et qui réunisse, dans sa structure même, les conditions les plus propices à l'acquisition du savoir, à l'étude, au travail

personnel, au travail de groupe, à l'ouverture sur le monde et à la préparation à la vie. De plus en plus, l'établissement moderne doit rompre avec une conception figée, avec la rigidité des formes, avec cet univers cellulaire et uni-dimensionnel de la classe, pour aller vers l'aménagement d'espaces polyvalents, mobiles et mieux adaptés à la pédagogie et à la vie scolaire."

Dans ces perspectives, 82 établissements "à espace ménagé", dont 4 écoles nationales de perfectionnement, répartis sur l'ensemble du territoire, vont être construits pour l'année 1974. Chaque projet sera préparé par une équipe de réflexion comprenant nécessairement l'architecte et un représentant de l'entreprise de construction. Mais le responsable de l'équipe (lui-même désigné par le recteur) pourra y faire entrer "des médecins scolaires, des parents d'élèves, éventuellement de grands élèves". Certains de ces groupes sont déjà constitués.

"En fonction des objectifs, le travail de recherche de chaque équipe portera plus particulièrement sur:

- le centre de documentation et d'information;
- les salles d'activités de groupe et les modulations de l'espace en fonction du nombre d'élèves;
- les salles de travail des professeurs;
- la salle polyvalente (en vue d'une utilisation plus conforme à sa destination);
- l'équipement audio-visuel;
- le cadre le plus approprié à la vie de la communauté éducative;
- une nouvelle organisation de l'internat qui tienne compte, en particulier, du temps de travail et du temps de loisir;
- les formes à donner à l'ouverture des établissements sur l'environnement;
- l'adaptation des ateliers et locaux d'enseignement professionnel à l'évolution des technologies."

Mais le Ministère tient cependant à défendre la construction industrialisée, moins chère et plus rapide. Les groupes de réflexion sont invités à faire une recherche qui "ne pourra avoir pour effet d'allonger les délais, ni d'entraîner un coût global supérieur à celui normalement prévu, par le jeu du marché cadre, pour la catégorie d'établissements considérés."

Il serait regrettable que, faute de crédits suffisants, des projets de constructions scolaires plus appropriés à la vie de la communauté éducative ne puissent être réalisés.

Certes, on ne saurait affirmer quels sont les éléments les plus déterminants qui créent la CASERNE D'ENFANTS. Cependant, tout ce qui favorise les co-concentrations d'enfants - dortoirs, réfectoires, préaux exigus, manque d'espace - est un obstacle à une ambiance familiale.

Le nombre d'enfants, souvent trop élevé, est également préjudiciable à l'EDUCATION.

Pour que cesse le scandale de l'ECOLE-CASERNE, il ne faut plus construire des bâtiments économiques.

D'une manière générale, nous réclamons :

- une architecture comportant des bâtiments fonctionnels réclamés par l'évolution pédagogique;
- des locaux non concentrés, permettant aux groupes de vie d'avoir leur local de vie (chambres de 1 à 4 lits, salles d'activités);
- de bonnes conditions matérielles donnant une certaine intimité aux locaux et assurant une ambiance humaine;
- enfin une architecture sauvegardant la vie familiale des adultes vivant à l'école;
- une salle de sports et des installations sportives.

b) L'effectif - le personnel

Nous préconisons la création d'établissements type E.N.P. de structure légère, avec un internat mixte de 60 jeunes (les adolescents ayant leur propre établissement).

Le personnel y sera suffisamment nombreux afin qu'à l'internat et à l'atelier les effectifs ne dépassent guère 8 élèves.

c) Les équipes pédagogiques

Un meilleur fonctionnement pédagogique sera assuré par un personnel enseignant volontaire à la même entreprise pédagogique. Nous souhaitons la nomination groupée d'équipes, ce qui suppose une modification du système actuel de nomination des enseignants.

Nous estimons que la pédagogie doit rester unitaire et ne pas se diluer dans le cadre d'une organisation faisant appel à trop de spécialistes.

d) Le développement d'établissements du type E.N.P. Dans le contexte actuel, nous préconisons le développement d'établissements de type E.N.P. dans chaque département.

5. NOTRE LUTTE DANS LE CONTEXTE ACTUEL

Avec les moyens actuels, nous utilisons les structures pour les faire évoluer, car quelle que soit la structure, la conception éducative évoluée, et avec elle la conception de l'organisation de l'école, l'attitude des éducateurs, les techniques de travail. L'histoire de C. FREINET, celle du Mouvement qu'il a créé et qui ne cesse de se développer, le prouvent :

"Commencez toujours par le travail et la réalisation. Là est l'essentiel. Réalisez d'abord, et montrez ensuite ce que vous avez réalisé, sans fard, sans paroles inutiles, sans tape-à-l'oeil. Ne jamais tromper aucun camarade, ne point lui promettre plus que nous allons lui donner, éviter soigneusement de susciter de faux enthousiasmes dont les chocs en retour sont désastreux, dire honnêtement, sincèrement ce que nous réalisons, ce que nous faisons, ce que nous espérons faire, c'est créer là les fondements indestructibles de notre mouvement pédagogique". Célestin FREINET.

La visite

Photos, page ci-contre :
en visite à l'aérodrome

des correspondantes

Les correspondantes sont arrivées vers dix heures et demie; elles sont entrées dans la classe et on a fait leur connaissance.

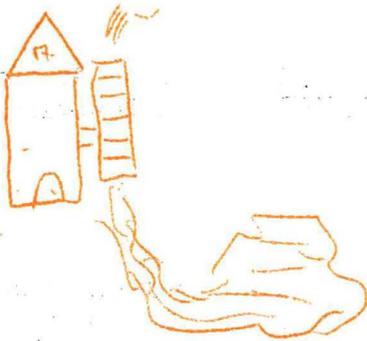
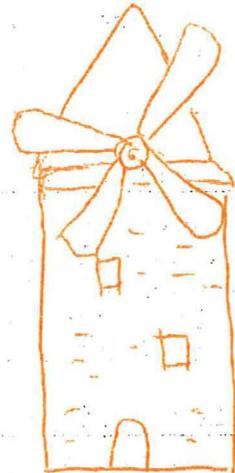
Monsieur F. a passé des diapositives sur "Le loup et l'agneau".

On a bu du jus de fruits et mangé des gâteaux.

Ensuite on a visité les bâtiments et on est resté sur la cour en attendant de manger. Quelques filles sont parties danser dans le foyer des 3°.

A 13 h 30, on est allé au Thabor; après on est parti au moulin de Boël et on a visité le moulin et les trains miniatures.

Nous sommes revenus à l'école; il était déjà l'heure de partir pour nos correspondantes et nous nous sommes dit "au revoir".



Eric S....

Le jeudi 23 octobre, nous sommes partis à la caserne des sapeurs pompiers, dans la ZUP Sud.

Nous avons visité le poste de garde :

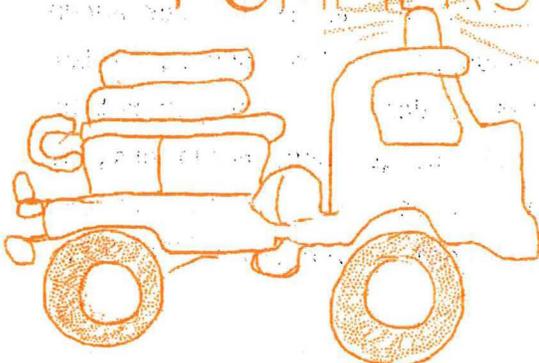
- * il y a deux gardiens pour la nuit.
- * il y a beaucoup de boutons pour la surveillance; puis nous sommes allés voir les véhicules.

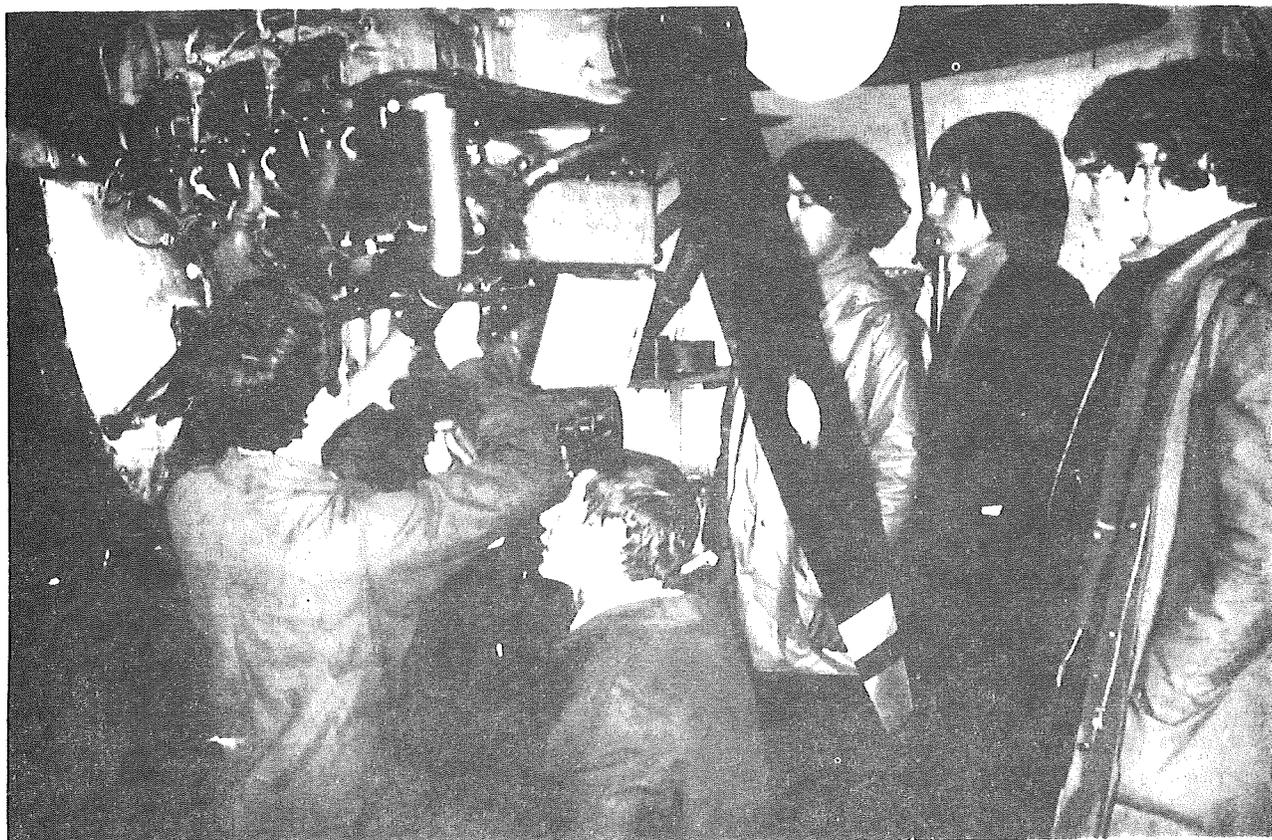
Il y a: 2 "Peugeot J7", une Jeep, 1 Tabur 4 pour le sauvetage en rivière, 1 Renault 4, 1 camion avec une échelle de 30 m de haut, 1 camion tous terrains pour les feux de forêt.

L'échelle vaut 60 millions anciens. Puis nous avons posé des questions et nous sommes repartis.

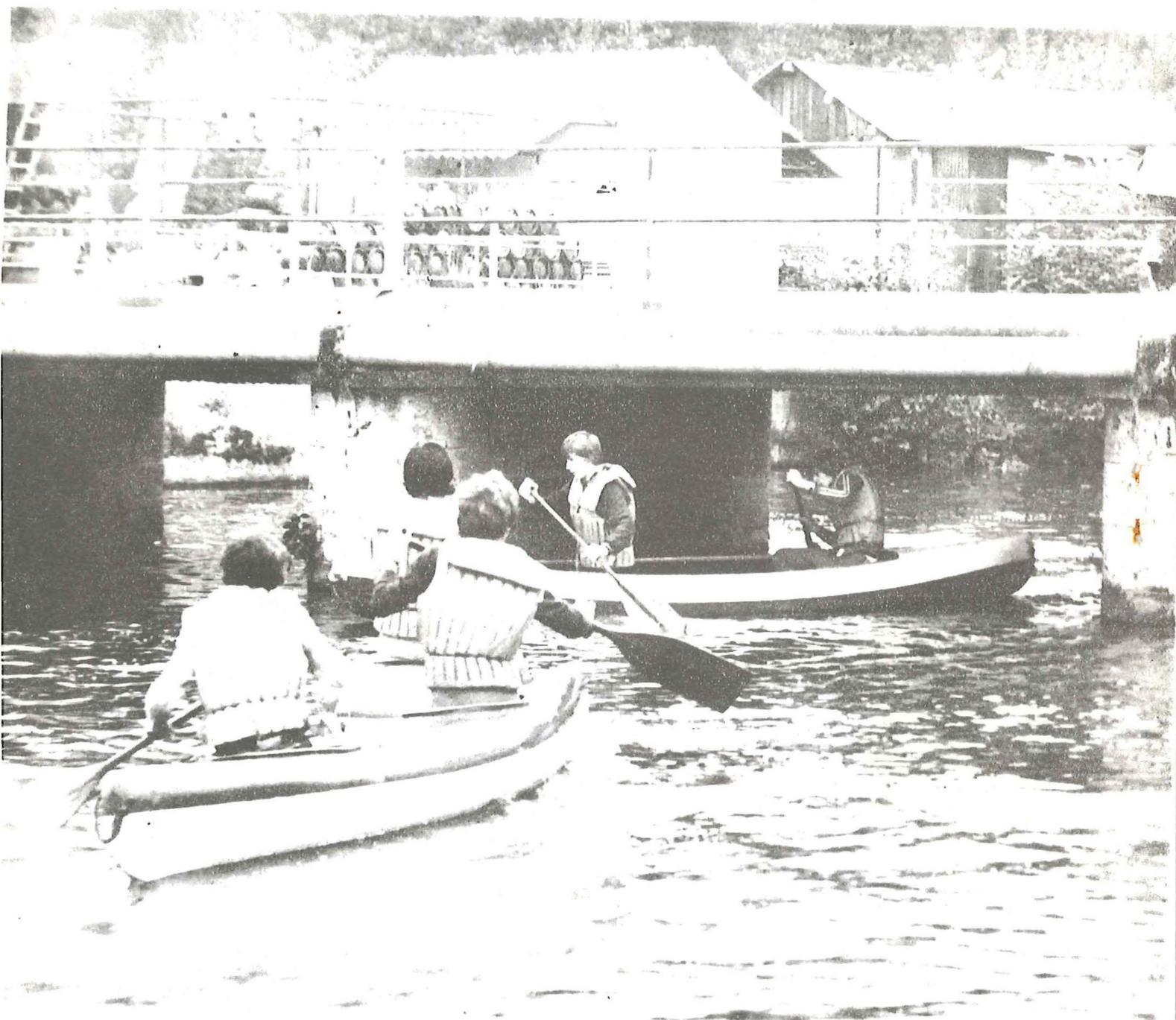
Bruno C.

LES SAPEURS POMPIERS





TOUTES LES PHOTOS ILLUSTRANT CE DOSSIER
PROVIENNENT DU CLUB-PHOTO DE L'E.N.P. DE RENNES



CHANTIERS

AU PAYS DES MINEURS

PUBLICATION MENSUELLE
Techniques Freinet, 74
Imprimerie spéciale de
"AU PAYS DES MINEURS"



AUTORISATION P&T 248
Le Gérant: P. VERNET
22, rue Miramont, 22
.12300 DECAZEVILLE.